

N^{os} Exceptionnels
15 DÉCEMBRE 1930
VOLUME LXVI

VIE À LA CAMPAGNE

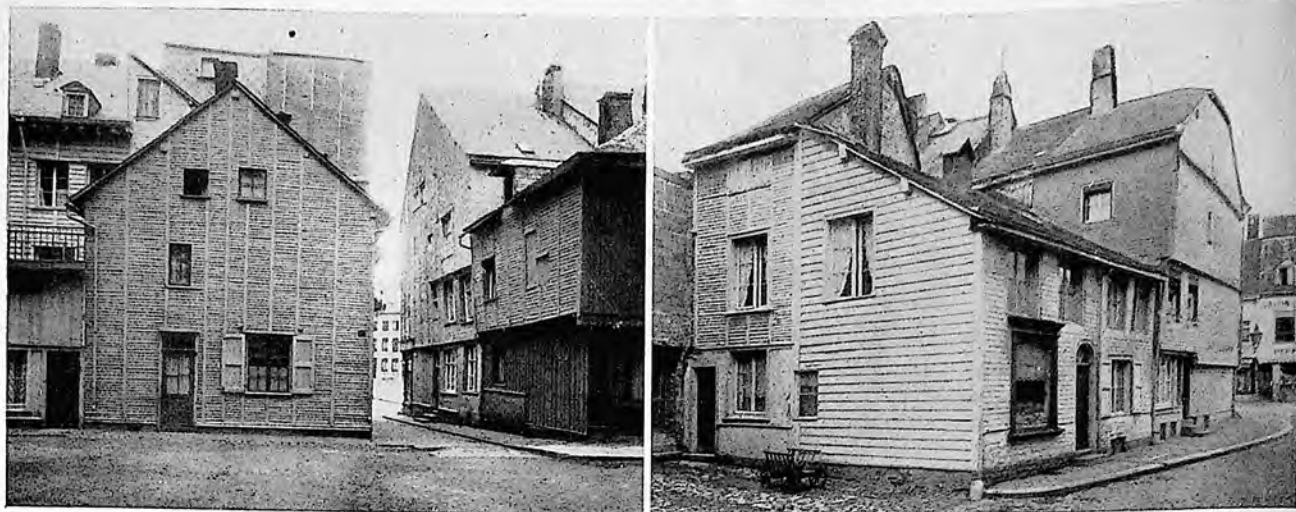
Abonnement : 6 N^{os}
FRANCE : 38 Fr.
Étranger : 48 et 56 Fr.

et "Fermes & Châteaux" réunis

Revue Pratique avant Tout, Publiée sous la Direction de M. Albert Maumené



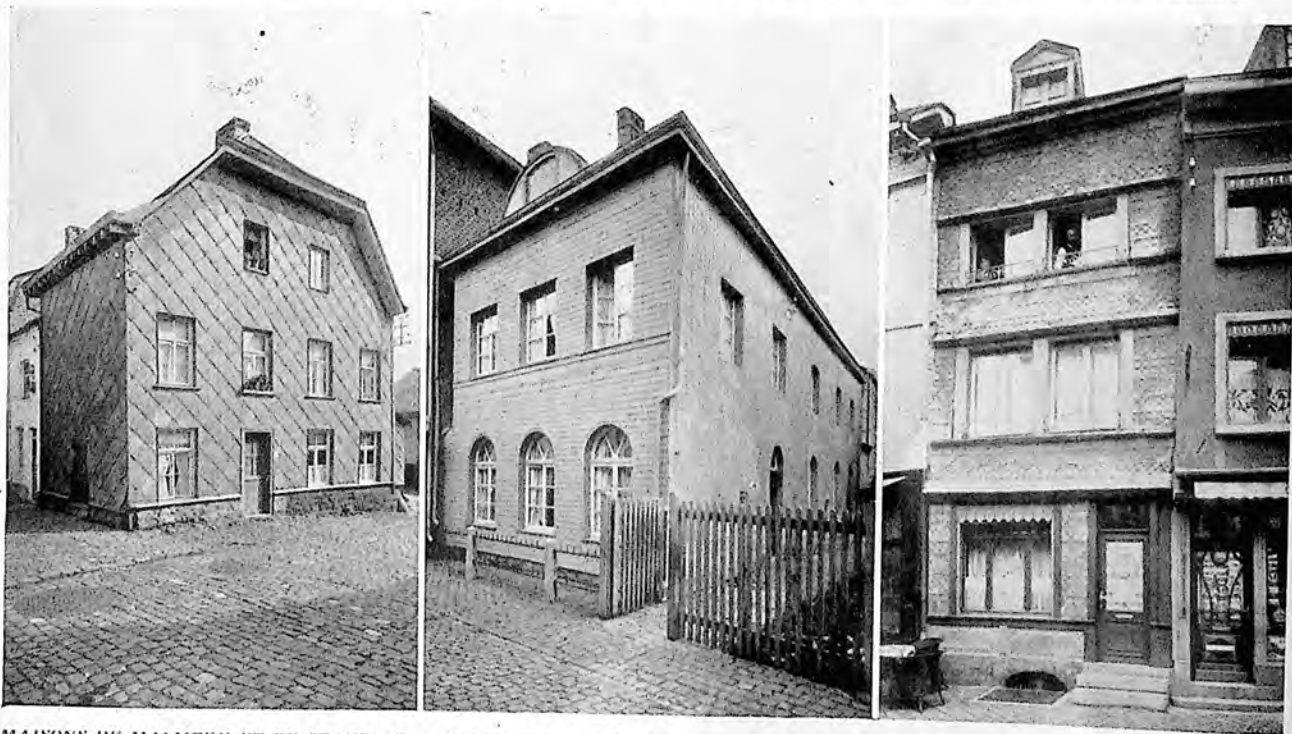
RECONSTITUTIONS. 1. Coin d'intérieur bourgeois Louis XV réalisé à la section des Arts anciens de l'exposition de Liège en 1930. 2. Salle à manger bourgeoise sans style déterminé. 3. Cabaret nivellois du début du XIX^e siècle, aux murs badigeonnés au lait de chaux. 4. Vieille Cuisine nivelloise; Exposition d'Art de Nivelles. 5 et 6. Intérieur wallon reconstitué à Liège. La cheminée est flanquée, à gauche, d'un Buffet-Étagère; à droite, d'une Alcôve. Une Table à grand tiroir et des Chaises en bois soulignent la note rustique.
(Scénarios Vie à la Campagne et clichés Paul Collet et du Musée de la Vie Wallonne.)



MAISONS DE MALMÉDY. 1. Vieilles Maisons entièrement revêtues de lamelles de bois disposées horizontalement et maintenues par des traverses de bois verticales.
2. Maison de la fin du XVIII^e en 1^{er} plan, du XVII^e en 2^e plan, avec revêtement d'ardoises et de lamelles de bois.



MAISONS TYPIQUES. 1. Ancienne Maison liégeoise dont une façade est en pan de bois, avec remplissage de briques et l'autre essentée d'ardoises (Liège).
2. Modèle de construction en pan de bois, à Stavelot, région de Malmédyl. 3. Reconstitution d'une Maison type de la région liégeoise. Exposition d'Anvers.



MAISONS DE MALMÉDY ET DE STAVELOT. 1. Construction aux parois entièrement revêtues de zinc, à Stavelot. 2. Habitation essentée d'ardoises en façade sur rue, alors que la façade latérale est revêtue de planches. 3. Maison essentée d'ardoises datant de 1717 (Malmédyl).
(Studios Vie à la Campagne.)

Le Numéro-Album que nous vous présentons

L E NUMÉRO-VOLUME-ALBUM que j'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui est le treizième de la série. Ce nombre comporte le premier essai que constituait, en Décembre 1973, le Numéro consacré à l'Art Rustique du Pays de France. Ce travail englobait les productions de plusieurs de nos Provinces. Bien que deux tirages consécutifs aient porté le nombre des exemplaires sortis de presse à 200 000, ce fascicule, publié initialement à 2 fr., est depuis des années épuisé et « fait », dans les ventes, des prix astronomiques.

Malgré que la préparation de tels travaux soit longue et laborieuse, qu'elle comporte de minutieuses enquêtes, demandant un temps considérable, je m'y consacre volontiers chaque année, en y prenant un intérêt sans cesse accru. Je ne puis, toutefois, m'y livrer qu'avec la collaboration de tous ceux qui ont le souci de mettre en valeur les Productions de leur Pays ou de leur Région, même les plus humbles. Aussi, aller à la découverte, après une préparation de plusieurs années, est devenu un peu comme mon violon d'Ingré et un sport d'un caractère particulier.

Pourquoi, allez-vous me dire, bifurquez-vous en consacrant un Volume-Album presque entier à l'Art Régional Belge, alors que cette série fut, à son origine, réservée à l'Art Régional du Pays de France ?

D'abord, il n'est nullement question de modifier notre plan-programme initial, auquel nous demeurons fidèle, pas plus que d'annexer l'Art Régional Belge à l'Art Régional Français.

Consacrant, l'année dernière, un Volume-Album aux Maisons et Meubles Flamands, il eût été anormal de passer sous silence les Productions de la Flandre Belge ; de même, lorsque nous avons traité des Maisons et Meubles Basques et Béarnais, nous n'avons pas délaissé ce qui était Basque-Espagnol. Et puis, nous portons aux Activités et aux Productions de la noble Belgique un intérêt égal à celui que nous réservons aux Activités et aux Productions Françaises d'autrefois et d'aujourd'hui. Ce serait donc faire du particularisme, alors que l'éclectisme est notre loi, que de négliger l'Architecture, le Mobilier et les Objets usuels de la Wallonie. Cela d'autant plus que l'Art Régional Mosan et les Meubles Liégeois en particulier présentent un intérêt évident et méritant.

Ce sont là raisons suffisantes ; il s'y ajoute des considérations d'un autre ordre, aussi importantes ; les Productions Wallonnes ne s'arrêtent pas à la frontière. Celles des Ardennes Françaises s'interpénètrent avec celles des Ardennes Belges. Celles du Hainaut, de la Wallonie picarde surtout, ont leur contre-partie dans toute une large zone française, de Lille et Douai, au delà de Maubeuge et d'Avesnes, comme telles Fermes de Picardie, d'Artois, du Cambrésis et de l'Avesnois, se retrouvent jusque dans le Brabant Wallon.

Telles influences, tels besoins, justifiant telles réalisations, apparaissent nettement. Ainsi, au fur et à mesure qu'à travers la région Mosane vous vous rapprochez de la frontière française, vous constatez une simplification graduelle dans la structure, la forme, la décoration des Meubles. Les multiples variantes qui vous ont étonné dans les Meubles Liégeois, la surabondance décorative qui couvre les façades des Meubles Mosans, des régions frontières germaniques, paraissent s'évanouir après Namur, comme par enchantement.

Il n'est plus qu'un petit nombre de types de Meubles, dont l'ornementation est réduite à sa plus simple expression. Il en est de dépouillés, de simplifiés, avec une rigueur presque monacale. Sans doute, des exceptions apparaissent, mais si peu nombreuses !

Vous retrouvez, dans le Cambrésis notamment, des Meubles à façades surchargées d'ornements composites, qui s'apparentent à celles des Meubles Flamands ; influence des Pays-Bas. De même, telle importante corniche, onduleuse, arquée, saillante, aux importants écoinçons, témoigne que la conception, qui avait cours dans la Province de Namur, eut sa répercussion ou son équivalence ici. Donc, influence Mosane aussi. Et vous avez constaté, par ailleurs, que des Meubles Liégeois Louis XIV (surtout Régence) et Louis XVI, vous rappellent, par leur physionomie, leur caractère, par quelque chose d'indéfinissable, ce que vous avez admiré dans les modèles des mêmes époques du grand centre que fut Paris de tout temps. Interpénétration toujours par les gens, les modèles, les cartons, l'image des recueils, par lesquels les Meubliers du XVIII^e témoignaient de leurs inventions.

Ei, voici que des Meubles de service, Meubles plébiens, tel l'Égouttoir, aux multiples variantes, venu des régions du Cambrésis, herbagères de l'Avesnois, s'inscrivent dans maintes régions du Hainaut. Voici, également, que les Dresses, ces Buffets bas, sont surmontés d'Archelles, différentes de celles des Intérieurs Flamands, qui aussi ont des noms différents, dans le Hainaut, la Picardie, l'Artois. Ce sont les Poitiers, les Barres à pots, les Barres à cannettes, etc. Si le nom change, le Meuble-applique se modifie, mais la destination, comme l'utilisation, ne varie pas.

Du côté des Ardennes, les Meubles témoignent d'une parenté évidente, de part et d'autre de la frontière, et vous retrouvez, partiellement tout au moins, dans le Buffet-Étagère ou Dressoir des formes lorraines du Vaisse-lieu, des formes champenoises du Ménager.

En cela, les constatations que vous venez de faire justifient l'inventaire objectif, auquel nous nous livrons chaque année. Car il s'agit là d'un inventaire et non d'un choix. Il pourrait paraître préférable, à quelques puristes, de nous voir présenter une sélection des plus belles Productions des Provinces belges et françaises. Ce n'est pas le but de pareilles études, car, dans ce cas, les travaux Liégeois prendraient le pas sur d'autres, que nous devrions alors ignorer. Il aurait suffi, alors, de nous en tenir à l'importante collection de Meubles Liégeois, présentés en 1924 au Pavillon de Marsan à Paris, ou à celle, plus importante encore, des Meubles de la section de l'Art civil Wallon ancien, à Liège cette année.

Nous procédons donc dans ces études à un inventaire aussi objectif que minutieux et aussi complet que possible. Or, un inventaire de cet ordre doit comporter le maximum de pièces-témoins, représentatives de toutes les réalisations, même si leurs auteurs n'ont pas essayé leurs travaux et n'ont pas fait école. Si, dans bien des cas, nous n'écoulons que nos sentiments et nos goûts personnels, que se dégagerait-il de nos enquêtes sur l'Architecture rurale et le Mobilier ? Celles-ci ont pour but de constater, non de sérier et de choisir, car on ne comprend bien qu'en réunissant et en comparant le maximum d'exemples caractéristiques. Cela, pour répondre, à l'avance, à des critiques, à des objections, qui, de l'unique point de vue : « choix des plus belles pièces », sembleraient amplement justifiées.

J'aurais voulu multiplier, par l'image, les aspects multiples de l'Architecture rurale. Faute de temps, et en raison aussi des intempéries de 1930 qui s'opposèrent à maintes investigations, pendant mes déplacements de documentation, en Belgique, j'ai dû passer plus rapidement pour cette partie, d'où, peut-être, un déséquilibre dans la répartition des exemples. Celui-ci n'aurait pas existé si je n'avais pas trouvé dans une organisation liégeoise un particularisme administratif étroit et paperassier, qui fut pour moi une surprise, sentiment qui contraste avec un autre infiniment plus agréable, qu'ont fait naître les facilités données dans les Flandres et les exemples d'empressement comme ceux que me réservèrent quantité de fervents admirateurs de leur Pays. Ce fut le cas de M. Collet, pour le Roman Pays de Brabant, et de tant d'autres encore, dont vous avez lu les noms en tête de notre Sommaire, car il faut toujours rendre à César ce qui lui appartient.

Tout est perfectible et révisable, d'autant plus que de tels travaux, devant paraître à date fixe, ne peuvent toujours être repris et remaniés. Il conviendrait parfois de le faire, après avoir acquis, par leur propre préparation, des connaissances plus intenses, plus intimes, plus aisées et plus détaillées du sujet. Il serait souhaitable de pouvoir faire des recoupements, des confrontations, des identifications très poussées ; mais, à chaque heure suffit sa peine. Et, pour un recueil comme celui-ci, la date de parution conditionne la mise au point, même si celle-ci peut n'être pas définitive.

Considérez donc ce travail, comme la structure, aux bases robustes, qui permettra dans l'avenir aux fidèles régionalistes d'entreprendre une étude plus développée des productions de leur Province, en la spécialisant dans ce but. Les exemples multipliés dans les pages qui vont suivre leur serviront pour étayer les comparaisons à établir avec ce qui a été réalisé dans les régions circonvoisines, car il faut un commencement à tout, et ce début est le plus ardu.

Comme je vous l'ai plusieurs fois souligné, dans maintes présentations de Numéros-Albums d'Architecture et de Meubles, publiés précédemment, la majorité des analyses et des comparaisons que vous allez lire peuvent paraître intuitives et hypothétiques. Elles sont, en fait, objectives. Alors que l'on s'est beaucoup occupé des Meubles de style, des productions artistiques qui peuvent être étudiées de très près, dont on connaît généralement les auteurs, les productions plébiennes de l'Architecture et du Mobilier ont paru trop insignifiantes pour être scrutées et étudiées de près. Il serait donc normal que nos analyses, nos remarques, nos observations ne soient pas partagées par tous. Elles ne s'appuient et ne peuvent s'appuyer, en effet, sur aucune base scientifique, puisque ces bases sont absentes. Ces analyses, les comparaisons qu'elles motivent peuvent donc être confirmées ou infirmées et interprétées au gré de chacun, bien qu'elles n'aient aucun rapport avec les études romancées et de fantaisie.

L'essentiel est que vous trouviez un intérêt à la documentation abondante qui remplit substantiellement ces pages ; que vous éprouviez le même plaisir à regarder les images, à consulter les textes, que nous en avons pris à rechercher et à réunir les éléments que nous vous présentons.

Albert MAUMENÉ.

UNE VUE D'ENSEMBLE SUR LE PAYS WALLON

DOTÉE DE RÉGIONS FORT PITTORESQUES, DE NOMBREUSES RESSOURCES PAR SON SOL ET SON SOUS-SOL, ENFIN D'UN ADMIRABLE RÉSEAU DE VOIES NAVIGABLES, LA WALLONIE DOIT SON IMPORTANCE A L'ACTIVITÉ INÉPUISABLE DE SES HABITANTS QUI, TIRANT PARTI DES AVANTAGES QUI LEUR ÉTAIENT DONNÉS, L'ONT ENRICHIE D'UNE AGRICULTURE ET D'UNE INDUSTRIE FLORISSANTES, TOUT COMME LEURS ANCÊTRES L'ORNÈRENT D'UNE ARCHITECTURE REMARQUABLE.

PAR WALLONIE, on entend généralement toute la partie de la Belgique où l'on ne parle que Français et Wallon, à l'exclusion du Flamand. Cette région est formée par les provinces et portions de provinces belges situées au-dessous d'une ligne qui passerait approximativement par Menin, Hal et Tirlemont. Une telle délimitation, à base linguistique, n'a d'ailleurs rien d'absolu, de concordant et même de significatif, surtout en matière d'Architecture et d'Aménagement. Nous ne vous la donnons que pour vous fixer les idées sur les limites un peu floues de ce pays, dont voici une vue d'ensemble.

SOL ET RELIEF. La Belgique, du point de vue géographique et orographique, est généralement divisée en trois grandes régions naturelles, qui sont respectivement, de la mer du Nord au plateau de l'Ardenne : la *Basse-Belgique*, la *Moyenne-Belgique* et la *Haute-Belgique*. Mais, seules, les deux dernières de ces régions intéressent la Wallonie.

La Moyenne-Belgique est constituée par une série de plaines dont le sous-sol a pour origine des dépôts sédimentaires qui se sont formés aux ères secondaire et tertiaire. A la fin de l'ère tertiaire, l'émersion de ces sédiments a mis à jour ces plaines, d'altitudes variant de 200 à 400 mètres, et dont le sol arable est composé de limons jaunes, perméables et fertiles. Au Sud, la Moyenne-Belgique se termine par un important bassin houiller, lequel sépare cette région naturelle de la suivante, la Haute-Belgique. Ce bassin houiller n'est autre que le prolongement de notre bassin du Nord, qui prend sa naissance en Artois.

La Haute-Belgique, enfin, se confond avec le territoire méridional et sud-oriental. C'est le vieux massif primaire de l'Ardenne qui caractérise ici cette région. Constitué de schistes de grès ou de calcaires, il forme un plateau d'une altitude variant de 400 à 800 mètres de l'Ouest à l'Est. La surface de ce plateau, dans ses parties les plus hautes (Hohe Venne, Hautes Fagnes) ne comporte que des landes infertiles, des marécages, le tout balayé, l'Hiver, par des vents froids. Les parties plus basses, par contre, sont moins hostiles : c'est le cas du Condroz, de la Famenne, du pays de Herve, de la Lorraine belge ou pays Gaumais, etc.

COURS D'EAU, VÉGÉTATION. La Wallonie participe au bassin de l'Escaut, et surtout à celui de la Meuse.

L'Escaut n'intéresse cette région que par une portion assez réduite de son cours et par quelques-uns de ses affluents de droite, tels que la Haine, la Dendre, la Dyle, la Gette, etc.

Le bassin de la Meuse, par contre, tient une place beaucoup plus importante ici. La Meuse, qui traverse l'Ardenne dans son cours moyen, reçoit, dans cette région, comme affluents : à droite, la Semois, la Lesse, le Bocq, le Hoyou, l'Ourthe; à gauche, le Voirin, la Moline, la Sambre, la Mehaigne, le Geer. Toutes ces rivières sont de régime assez régulier et de débit moyen. Le réseau de l'Escaut est presque entièrement navigable; celui de la Meuse, toutefois, est marqué par des pentes plus accidentées.

Grâce au relief de son sol, dont l'altitude croît progressivement de la mer vers l'intérieur, la Wallonie, jusqu'en Ardenne, bénéficie de l'influence de la mer du Nord. La conséquence immédiate est que la température est modérée, la Haute Ardenne, seule, semblant devoir faire exception, avec ses Hivers rudes. Les vents dominants soufflant du Sud-Ouest et de l'Ouest, les pluies sont fréquentes; la

moyenne annuelle des jours de pluie est de 195.

La végétation arborescente est celle des autres parties de la Belgique, avec prédominance de hêtres ainsi que de chênes dans les plaines et régions de faibles altitudes, et de conifères sur les hauts plateaux. Quoi qu'il en soit, et ainsi que vous le constaterez, c'est le bois de chêne qui domine dans la construction de la majorité et même de la presque totalité des Meubles.

RÉGIONS

PITTORESQUES.

La Wallonie abonde en régions pittoresques, comme, par exemple, les *Fonds de Quarreux*, le site le plus sauvage et le plus curieux de la vallée de l'Amblève. La charmante rivière ardennaise, descendue des hauts plateaux de la frontière allemande, au Sud-Est de Malmédy, bouillonne ici au fond d'une gorge boisée, où elle prend des allures de torrent alpestre, se brisant contre les blocs d'énormes rochers qui encombrent son lit.

Mais, parmi ces sites pittoresques, il en est qui s'élèvent au rang de merveille; c'est le cas des *Grottes de Han*, de *Rochefort* et de *Remouchamps*. Dans la Grotte de Han, le visiteur trouve réunies et portées à un degré de splendeur inégalée toutes les beautés dont d'autres Grottes ne possèdent qu'une partie. C'est ainsi qu'au bas de l'immense « Salle du Dôme » tous les courants souterrains de la Lesse se réunissent en une seule nappe, sous une voûte grandiose qui s'élève jusqu'à 129 mètres au-dessus de l'eau, et d'où pendent des milliers de stalactites.

A peu de distance de la Grotte de Han, la Grotte de Rochefort offre un spectacle tout différent. Ici, ce sont des puits naturels qui plongent dans les entrailles de la terre et aboutissent à de terrifiants chaos. C'est surtout dans la « Salle du Sabbat » que l'effet est grandiose, lorsque les parois verticales, s'élançant à une hauteur prodigieuse, s'illuminent de reflets étranges aux lumières.

Enfin la Grotte de Remouchamps, écrit M. Rahir, « est caractérisée par ses vastes galeries superposées, par ses grandes salles aux allures titaniques, et par son idyllique rivière souterraine, le Rubicon, sur laquelle se termine la visite de la Grotte, par une navigation d'une demi-heure. Le clou de la visite est ici la « Cathédrale », dont la longueur atteint plus de 100 mètres et la largeur 40 mètres, et qui se termine par une voûte aux puissantes arcatures. Les murs sont abrupts et couverts de coulées de cristaux qui rayent de leurs traînées claires l'immense et fantastique temple au faite éternellement plongé dans l'ombre ».

RACES,

LANGUES.

Du point de vue ethnique, les Wallons ont un type qui les distingue un peu de leurs voisins et concitoyens les Flamands. Tandis que ceux-ci, d'origine germanique, sont sous-dolichocéphales et blonds, les Wallons, d'origine celtique, sont sous-brachycéphales et bruns. D'ailleurs, quelles que soient les origines de ces populations belges, souligne M. Ch. Pergameni, « la nature même du territoire sur lequel vécurent nos ancêtres et la communauté de vie traditionnelle ont amené les divergences ethniques originelles, et aujourd'hui le peuple belge, unifié par l'histoire même, se caractérise par des traits bien personnels. »

La population wallonne est de langue française; mais elle parle, en outre, le Wallon, qui n'est autre qu'un dialecte français de la langue d'oïl. Ainsi, ce dialecte est parlé dans toute la

province du Luxembourg, de Liège, de Namur, dans quelques agglomérations du Sud du Limbourg, dans le tiers méridional du Brabant et dans la majeure partie du Hainaut.

A propos de cette dernière province, M. d'Es-trée précise bien que, « à part quelques petits villages du Nord-Est, qui sont de langue flamande, on ne parle en Hainaut que Français. Des inscriptions bilingues pourraient faire croire le contraire au voyageur qui passe. Qu'il ne se méprenne point : elles ne sont là qu'en raison de la tendance officielle à honorer les deux langues belges, même où cela est parfaitement inutile. Le populaire parle ici des dialectes wallons, légèrement différenciés quant à l'accent, de l'Est à l'Ouest, qui tous se rapprochent du Picard ».

Il existe, en effet, à proprement parler, non pas un dialecte wallon, mais des dialectes wallons. Ainsi, on peut compter en Wallonie 5 sous-divisions linguistiques, qui sont, d'après M. Maréchal : le dialecte du Pays Gaumais, celui de l'Est Wallon, du Centre Wallon et de l'Ouest Wallon, enfin celui de la région picarde auquel il vient d'être fait allusion.

ACTIVITÉ INÉPUISABLE. Si les Flamands peuvent dire, avec une fierté bien justifiée, que leur pays est leur œuvre, faisant rappel de la lutte tenace qu'ils ont dû mener contre l'invasion de la mer, les Wallons sont, eux aussi, de rudes travailleurs.

« Un gai courage nous paraît caractériser ce pays, écrit M. Paul Fierens. Beaucoup de verdure entre les fumées. Au bord d'un large fleuve, s'y mirant, des collines boisées, des chemins d'usines; le soir, une féerie de lumières blanches et rouges, lampes à arc, hauts fourneaux. Une ouvrière au visage noir, mais belle, saine, souriante, une fleur au coin de la bouche : nous nous représentons ainsi la Wallonie, travailleuse et pleine de feu, vive et fière, gardant sa jeunesse. »

M. Jules d'Estrée est lui aussi nettement du même avis lorsqu'il s'exprime ainsi à propos de la province de Hainaut : « Et c'est bien là, je crois, le trait dominant : le Hainaut est une terre de travail. Que ce soit dans les forêts autour de Chimay; dans les verreries et les laminoirs autour de Charleroi; dans les charbonnages autour de Mons; dans les champs autour de Tournai : travail, toujours travail. La population est dense; sa vie est active et fiévreuse, presque autant qu'aux endroits du monde où l'énergie humaine atteint son paroxysme. »

ART ET RÉGIONS. L'Art, en Architecture tout particulièrement, s'identifie avec la région dans laquelle il naît et évolue; l'Art que nous venons de souligner, par exemple, est intimement lié à la nature du climat et aux matériaux de la contrée intéressée. D'ailleurs, ce qui est vrai pour l'Architecture l'est aussi pour le Mobilier, et c'est ce qui nous permet d'envisager, tant pour les Maisons que pour les Meubles, des sous-divisions régionales en Wallonie, encore que celles-ci se fondent plutôt qu'elles se distinguent.

Mais ces sous-divisions régionales n'ont pas seulement à leurs bases des considérations d'ordre géographique; des considérations d'ordre historique, telles les anciennes divisions en principauté, duché, comté, etc., entrent, elles aussi, en ligne de compte, et M. Schier en fait nettement rappel dans les remarques suivantes, concernant l'Art régional :

« Le Comté de Namur et le *Roman Pays de Brabant*, écrit-il, tous deux de peu d'étendue,

coincés qu'ils étaient entre la majeure partie du Duché de Brabant (de langue flamande), le Comté de Hainaut et la Principauté de Liège, ne pouvaient avoir une vie propre, bien définie du point de vue régional. Seuls les puissantes Abbayes et les Chapitres nobles à qui appartenait une grande partie du territoire, et qui avaient groupé autour d'eux de minuscules et florissantes cités, étaient aussi des centres d'Art réputés (Nivelles, par exemple).

La Principauté de Liège, qui s'étendait du Nord de la province actuelle de Limbourg jusqu'au delà de Bouillon et de Charleroi, aux portes de Bastogne, et dont l'ardente cité, siège épiscopal, attirait à elle une foule de courtisans et en même temps un grand nombre d'artistes et d'Artisans, devait forcément faire naître un Art régional distinct, cette Principauté ayant connu elle-même une vie autonome, durant plus d'un millénaire.

Le Duché de Luxembourg, encore non scindé, pays au rude climat, aux longs Hivers, aux vastes forêts, aux Abbayes fameuses (Saint-Hubert, Orval, Claire-Fontaine), offrait à ses habitants, dont la ténacité et l'endurance sont proverbiales, un vaste champ d'action durant les longues veillées hivernales. La robustesse du Mobilier, construit à l'épreuve du temps, la difficulté des communications, la patience et la simplicité des habitants, tout contribuait à donner aux intérieurs de ce Pays un aspect fruste et immuable.

Enfin, la majeure partie du Hainaut, de Binche à Tournai (dans la longueur), de Les-sines à Chimay (dans la largeur), habitée par des Picards d'origines identiques à celles des habitants de la Somme, offre une parenté étroite avec les provinces du Nord de la France. En même temps que vous constaterez des différences marquées entre quelques Meubles de ces deux régions assez éloignées, vous remarquerez que d'autres Meubles témoignent d'une parenté évidente.

LES VILLES, LEURS MAISONS. Voici maintenant un rapide aperçu des villes principales, dont beaucoup sont autant de centres d'Art, les examinant surtout au seul point de vue de l'Architecture privée, ne nous occupant que des Maisons bourgeoises et laissant de côté la question Meubles, qui est réservée pour d'autres chapitres.

Tournai, qui, avec Tongres, est la plus ancienne ville de Belgique, présente un réel intérêt au point de vue architectural. Ainsi elle possède encore quelques spécimens de Maisons romanes du XII^e siècle, lesquelles se caractérisent par des cordons de pierres traversant les façades, en s'appuyant directement ou indirectement sur les parties inférieures et supérieures des fenêtres. La plupart des autres habitations sont plus récentes. Elles ont été édifiées sous le règne de Louis XIV, qui décréta la rectification du cours de l'Escaut et la création des quais. Elles adoptent le style Louis XIV, en le dénominant style tournaisien. « Le type courant, très élégant, de la Maison tournaisienne, précise M. Fierens, consiste en une façade toute en fenêtres, bien appareillées, de proportions harmonieuses, avec alternance de pierre et de brique, une corniche fort saillante, un joli balcon de fer au premier étage et quelques motifs de sculpture ornementale sous les fenêtres.

La répétition de ce type engendre, dans les ensembles architecturaux, un rythme plein de noblesse, dépourvu de monotonie, malgré la prédominance des lignes droites. Les particularités du type classique s'annoncent aussi bien dans les Habitations de la période espagnole, complétées par de gracieux pignons. D'autre part, le Louis XVI et l'Empire reprennent, en le simplifiant, le thème susceptible de variations plus ou moins légères. »

Mons, Chef-lieu de la Province du Hainaut, est situé non loin de la frontière française, aux portes de l'importante et très curieuse ré-

gion houillère, connue sous le nom de « Borinage ». Le monument le plus intéressant de Mons est la Collégiale Sainte-Waudru, qui est un des plus beaux édifices de style ogival que possède la Belgique. Viennent ensuite l'Hôtel de Ville, de style médiéval, avec campanile Renaissance du XVIII^e, et le Beffroi de style Renaissance du XVII^e, qui domine toute la ville.

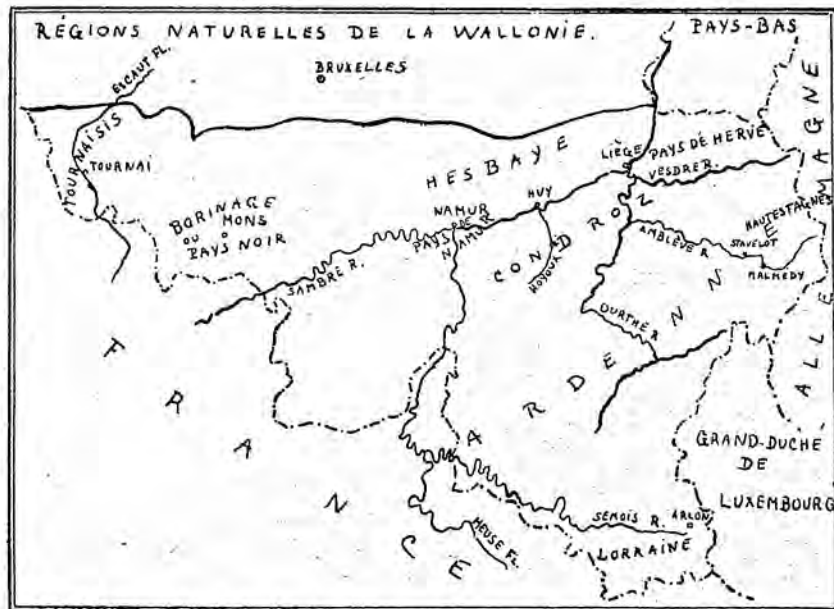
De ce Beffroi, écrivent MM. Faider et Delanney, « la vue est admirable. A nos pieds les toits de la ville sont amusants comme tout. La plupart sont encore faits de ces petites tuiles plates et rectangulaires, si répandues en France, mais qui, chez nous, sont exceptionnelles. Rejointoyées à l'aide de mortier ou de ciment, elles forment, parmi la sarabande des cheminées et des pignons, une croûte assez souple pour épouser toutes les bosses, tous les soubresauts des charpentes. Ajoutez que le plan des Habitations est presque toujours fantaisiste et accidentel. »

Nivelles, ancienne capitale du Roman Pays de Brabant, aujourd'hui chef-lieu d'arrondis-

sement, et parfois des meneaux horizontaux. Ça et là on rencontre des larmiers de pierre bleue. Enfin, sous les fenêtres du rez-de-chaussée, les soubassements sont en relief et à moulures médiévales.

Au XVIII^e siècle, les façades sont toujours traitées dans le même genre; mais les cordons horizontaux sont moins fréquents, et seuils, linteaux et montants des fenêtres sont en pierres bleues, d'une pièce.

Verviers, cité commerciale et industrielle de la province de Liège, est bâtie sur les deux versants de la Vesdre, dans une vallée étroite et pittoresque. « Bien qu'ayant la réputation de posséder peu ou pas de monuments intéressants, le visiteur, écrit M. Duesberg, sera peut-être surpris de découvrir quand même, dans cette cité moderne et prospère, malgré ses transformations radicales, les restes toujours pleins de charme de la villette de quelques milliers d'habitants qu'elle était au XVII^e et au XVIII^e siècle. A cette époque, elle s'allongeait dans la vallée, en une ou deux rues parallèles à la rivière, qu'entrecoupaient des ruelles.



sement, est située à l'extrémité S.-O. de la province de Brabant, dans une espèce de cuve formée par la vallée de la Thines. Cette ville, une des plus anciennes de Belgique, s'est formée autour d'une abbaye fondée au VII^e siècle par sainte Gertrude, fille de Pépin de Landen.

Sa population, 13 000 habitants, est essentiellement wallonne, ne comportant que quelques centaines d'émigrés d'origine flamande, dont l'adaptation se fait d'ailleurs très rapidement, et qui, en tout cas, n'ont aucune influence sur l'Architecture propre à cette ville. « Sillonée de petites rues tortueuses et enchevêtrées, dans la perspective desquelles apparaît sans cesse l'élégante silhouette de sa collégiale romane, Nivelles a conservé peu de vestiges de constructions médiévales. Quelques Habitations seulement remontent au XVI^e siècle; la plupart datent des XVII^e et XVIII^e siècles.

Au XVII^e siècle, la Maison bourgeoise type est une construction à façade de briques et pierre blanche et à pignons latéraux. La toiture, à pente raide, est couverte d'ardoises ou de petites tuiles plates, de teinte brune. D'une façon générale, le style s'apparente de très près au Mosan (Liège et Namur). Les fenêtres, avec ou sans meneaux, s'encadrent de montants de pierres blanches étagées. Le long de la façade, des cordons, également de pierres blanches, courent à hauteur des seuils,

C'est là, au cœur de l'ancienne petite place, que se dresse, sur une croupe à mi-côte et au milieu du marché, l'Hôtel de Ville, datant du XVIII^e siècle. A l'entour du Marché, les rues ont gardé le tracé naturel, irrégulier et si pittoresque de jadis, et l'on peut les parcourir en y trouvant tantôt un vieux pan de bois ou une corniche, du XVII^e siècle, tantôt une porte Louis XV ou Louis XVI, dont l'imposte s'orne d'un gracieux motif en fer forgé ou en bois sculpté.

Les nouveaux quartiers, d'autre part, s'étagent sur les coteaux de la vallée, où s'étendait la cité primitive. La propreté, le parfait entretien des avenues bien plantées donnent l'impression d'une excellente administration, mais l'Architecture qui est celle qu'on a pratiquée de 1870 à nos jours, fuyant la simplicité, cherchant des effets pittoresques, sans souci de répondre à sa destination, surtout préoccupée d'être un décor, y est en plein épanouissement. »

ARCHITECTURE MONTOISE. L'Architecture privée montoise s'apparente à celles des régions circonvoisines :

tournaisienne, valenciennoise, brabançonne et liégeoise, en raison de ce que, en plus de la brique, Mons n'a pas un matériau de construction particulièrement avantageux; néanmoins, le type des façades se différencie subtilement de celui des autres agglomérations hennuyères.

Parmi les Maisons du XVI^e siècle, beaucoup ont un aspect fort modeste, bien que très caractérisé : la façade de pierre ou de brique est coupée de larmiers horizontaux et superposés; sous la corniche court une ligne de briques disposées en dents de scie. Souvent, l'étage forme un léger encorbellement sur le rez-de-chaussée, par des voûtes en arc surbaissé. La porte est surmontée d'une imposte, et ses piédroits sont moulurés et profilés à leur base; enfin, son linteau est sculpté en arc d'accolade surmonté d'un fleuron. Mais, à côté de ces Maisons sans prétention, subsistent quelques

C'est par centaines qu'on peut compter à Mons les Maisons bâties suivant ces instructions. Sur un soubassement de pierre, la façade

Enfin, parmi les Maisons du siècle dernier, on remarque que le style Empire est fort peu représenté à Mons; d'autre part, la Construction privée a, pendant longtemps, sacrifié l'Art aux soucis utilitaires. On s'efforce cependant, depuis un quart de siècle, de reprendre les traditions des anciens architectes qui tâchaient de mettre un peu de beauté jusque dans leurs productions les plus humbles. »

LE SOL, LE CLIMAT, LA VÉGÉTATION, LE GENRE DE VIE DES HABITANTS, SONT AUTANT D'ÉLÉMENTS INFLUANT SUR LES MATÉRIAUX, LA FORME, EN UN MOT LA RÉALISATION DES DEMEURES.

Le plateau de Hesbaye. Région très riche et couverte de cultures plantureuses, les Villages y sont nombreux. Ceux-ci, entourés d'un rideau d'arbres, apparaissent, parmi l'or des moissons, comme autant d'oasis de verdure. Point de rocher, mais de l'argile en abondance. Aussi la brique règne-t-elle en maîtresse absolue. Châteaux anglés de tourelles couronnées de clochetons bulbeux; vastes Fermes dont les bâtiments ceignent une cour; Manions des journaliers; tous s'érigent en briques rougeâtres. L'ardoise couvre les Résidences aristocratiques et bourgeoises; la tuile, les Maisonnnettes villageoises.

Le *Comté de Namur*. Avant de gagner l'Ardenne, jetez un coup d'œil sur l'ancien Comté de Namur, si caractéristique par ses Hameaux de *Nébulouses*, composés d'Habitations éparées et calquées toutes sur le même modèle. En moellons et calcaire, ou en briques et moellons, ou encore en briques et schiste, elles sont soigneusement badigeonnées en blanc. Très petites : une Cuisine, une Chambre et une étable composent la Chaumière. Elles sont reliées entre elles par des pieds-sentes. Ces *Nébulouses* furent fondées lorsque l'impératrice Marie-Thérèse ordonna aux communautés de partager les terrains banaux dont on ne retirait aucun profit.

Tels sont, très rapidement esquissés, les différents types de Maisons en pays Wallon.

GEORGE LAPORT,
Membre de la Commission nationale
belge des Arts populaires.



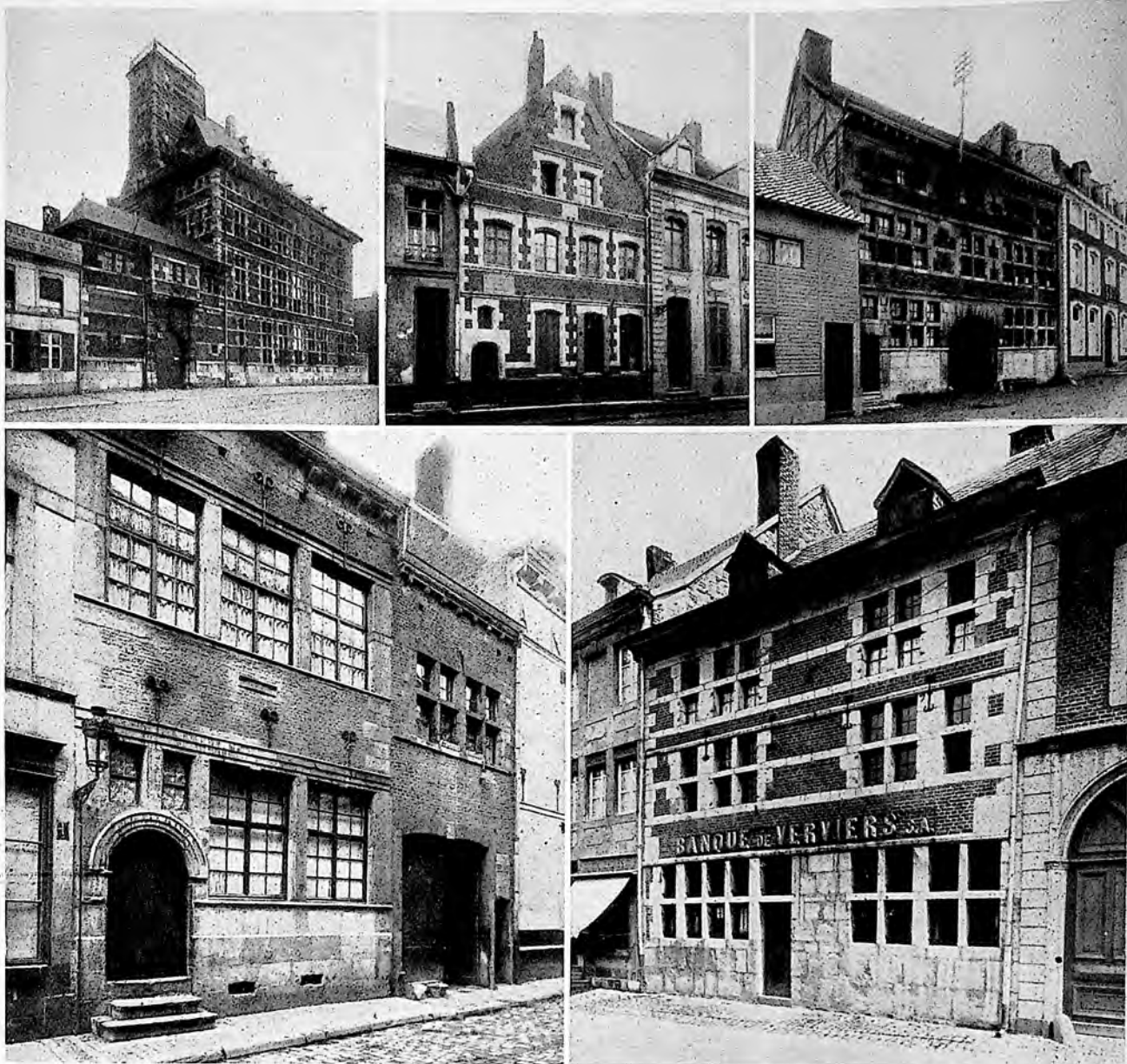
MAISONS, A NIVELLES. 1. Ancienne Métairie du XVI^e siècle, située faubourg de Charleroi. 2. Petite Maison du XVI^e siècle, rue de Bruxelles. 3. Maisons ouvrières des XVII^e et XVIII^e siècles, rue du Wichel. 4. Petite Maison du type de celles des XVII^e et XVIII^e siècles, avec curieuse avant-cour, impasse de Baiwy. 5. Maisons ouvrières, faubourg de Mons. 6. Ferme d'Orival, bâtiment du XVII^e siècle, vestige de l'ancien Prieuré d'Orival.



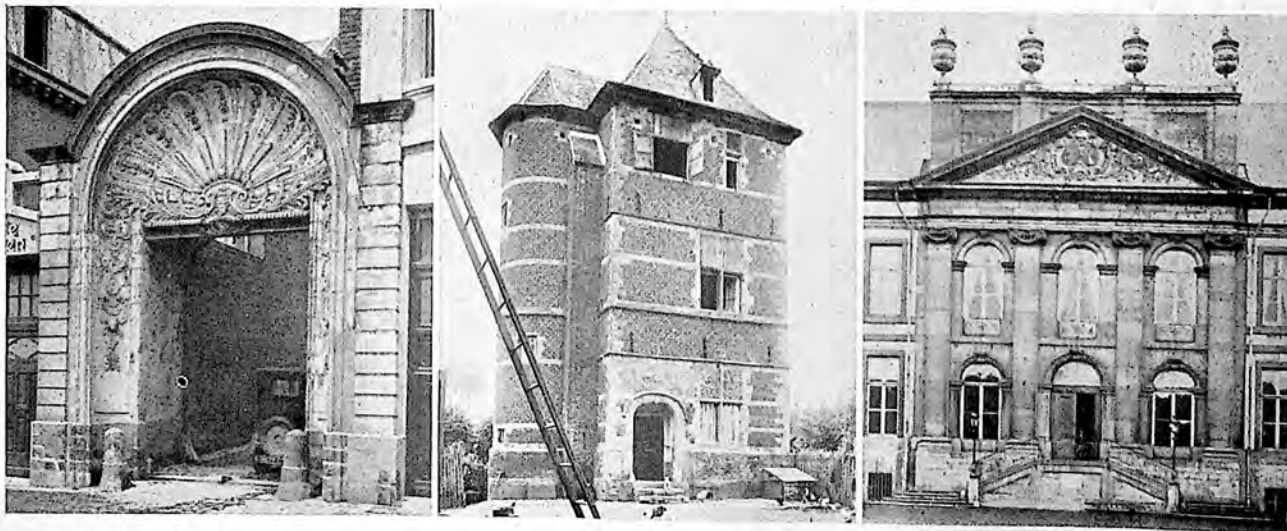
CHAPELLE campagnarde, dite « de Saint-Pierre à Broquées », hameau de Saint-Pierre, dans le Roman pays de Brabant.

PAVILLON ABOURGOGNE sur le mont Saint-Roch, à Nivelles, dont l'architecture témoigne de l'influence française.

CHAPELLE d'esprit nettement Louis XV, datée de 1763, s'élevant sur les terres de la Ferme du Bois, à Boisy. (Studios Vie à la Campagne et Cl. S. A. A. N.)



MAISONS EN BRIQUE ET PIERRE. 1. Hôtel Curtius, à Liège, surmonté d'une sorte de tour. A gauche, pavillon d'entrée avec portail surélevé d'une loggia. 2. Façade du Béguinage Notre-Dame, à Cambrai. 3. Maison à Theux, à façade en maçonnerie et pignon à pans de bois avec remplissage de briques. 4. Maison des Brasseurs, à Namur, datée de 1622, type d'architecture donnant la prééminence des vides sur les pleins. 5. Maison à Theux, construite en pierre avec remplissages de briques.



CONSTRUCTIONS INTÉRESSANTES. 1. Portail de l'hôtel Colteau, à Cambrai, témoignant de l'influence française des Marse, mais aussi d'une sorte de déformation. 2. Métairie de la Tourelle, de style des XVI^e et XVII^e siècles, à Nivelles. 3. Partie centrale de l'hôtel de ville de Tournai nettement inspirée de l'architecture française. Elle présente toutefois quelques exagérations, surtout dans la partie supérieure. (Studios Vie à la Campagne et Cl. S. A. A. N.)



VIEILLE FERME BRABANÇONNE (Hameau de Grambain) aux longs bâtiments encadrant un coin accompagné de peupliers. Remarquez au pignon du bâtiment principal une ancienne cage à fromage, en bois.



BÉGUINAGE CAMBRÉSIE. Les Maisons basses, à longs toits, aux fenêtres cintrées, s'agencent dans une vaste cour compartimentée en jardin rustique. (Béguinage de Saint-Vaast.)



FAÇADE XVIII^e SIÈCLE de l'hôtel du dernier Bailli de l'Abbesse de Sainte-Gertrude avec son curieux pigeonnier seigneurial.



ANCIENNE AUBERGE dite « La Haiche » ou « Le Flambeau », à Nivelles. Démolie en 1905, elle fut reconstituée sur un autre emplacement.



PORTE A 3 ARCADES, couronnée d'une balustrade, de l'ancien Palais des Archevêques de Cambrai. Les tympanes des arcades sont ornés de motifs décoratifs de Marsy.



FAÇADE EXTÉRIEURE des bâtiments de l'Abbaye de St-Hubert. Construction en brique et pierre, à un étage, à baies correspondant au rez-de-chaussée et à l'étage. (Studios Vie à la Campagne et Cl. S. A. A. N.)



BOISERIES. 1. Porte à 2 vantaux; Académie des Beaux-Arts, Liège. 2. Porte avec motifs à la Bérain; Musée Curtius. 3. Trumeau; au baron de Selys. 4. Portes de placard; Musée du Cinquantenaire. 5. Porte à 2 vantaux; Musée d'Ausembourg. 6. Boiserie; à M. Losseau. 7. Vantaux; Mus. Curtius. 8. Lambris; Mus. de Folklore, Malmédy.

MODÈLES RÉGIONAUX D'HABITATIONS RURALES

COMMENT, DEPUIS LES PROVINCES DE LA MOYENNE BELGIQUE JUSQU' AUX HAUTEURS DE L'ARDENNE, L'ARCHITECTURE RUSTIQUE SE MODIFIE-T-ELLE GRADUELLEMENT, PASSANT DES MURS À PANS DE BOIS, À REMPLISSAGE DE TORCHIS ET DE BRIQUES, À REVÊTEMENT D'ARDOISES OU DE VOLIGES, À CEUX DE BRIQUES ET PIERRE, ET DE CEUX-CI AU SCHISTE.

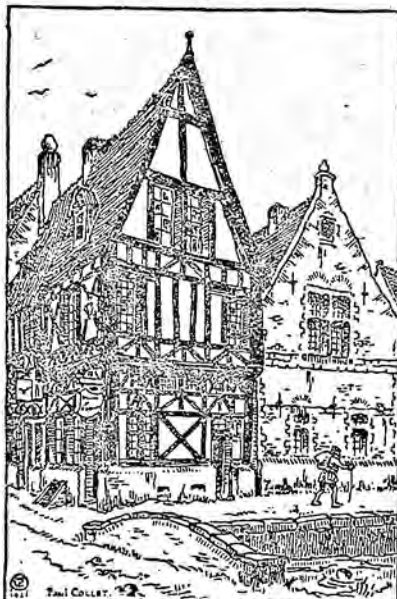


Vieille Maison à Braine-l'Allard (Brabant wallon).

C'EST SURTOUT dans les Habitats de Campagne qu'apparaît nettement l'effet que peut produire, en Architecture, des facteurs comme le sol et surtout le climat. Ces Habitats, en effet, par suite de leur dissémination, ne permettent pas, comme cela est possible pour les villes, d'amener, pour leur édification, des matériaux étrangers à la région; des raisons d'ordre économique s'y opposent. D'autre part, la Maison rurale semble être beaucoup plus soumise à l'action du climat que celle des villes, toujours en vertu de cette dissémination.

WALLONIE En Wallonie picarde, les Habitats ruraux sont situés dans les fonds; ce pays est d'ailleurs peu vallonné. La construction, basse, allongée, était autrefois couverte de chaume et bâtie en torchis; plus tard, on employa les briques cuites du pays. Les ouvertures étaient rares et de peu d'étendue, les fenêtres plus larges que hautes, la porte d'entrée, porte bâtarde, s'ouvrant en deux, dans le sens de la largeur, de façon à ce que l'air et la lumière puissent entrer dans la Demeure lorsque la partie supérieure était ouverte. Souvent l'entrée de la Maison se trouvait du côté opposé au chemin. Vers celui-ci les ouvertures étaient plutôt rares; toute la vie de la Maisonnée se tournait vers le jardin ou le courtil, qui en était l'indispensable complément.

À l'intérieur, le sol était soit de terre battue, soit de cendrée (sorte de mortier mélangé de



Héritage au Hameau de la Borne, à Monstres-les-Nivelles.

petits cailloux), matériau de longue durée et d'entretien facile. Les dépendances (étable, grange) faisaient généralement corps avec la Demeure.

Dans la région de Tournai, l'Architecture rurale ne revêt pas de caractères spéciaux, fait remarquer M. Rolland. Elle se rattache, d'une part, à l'Architecture de la région flamande (au Nord); d'autre part, à celle du Hainaut (à l'Est de l'Escaut), dont le Tournaisien ne faisait pas partie anciennement. Si tant est que la Flandre et le Hainaut aient épousé des tendances diverses, car il paraît plus réel d'admettre que l'Architecture de la vallée de l'Escaut a obéi uniquement à des conditions d'ordre géographique, sans refléter aucunement des dispositions raciales. Une même Architecture unit en elle toute la basse Wallonie à la Flandre, si l'on excepte de celle-ci la région maritime.

Toutefois, en Tournaisien, l'époque de Louis XIV, qui fit de Tournai un centre de première importance (puisqu'on y établit le « Parlement des Flandres », bien qu'on y fût en Wallonie, et ce qui témoigne de la relativité des mots), a laissé des vestiges assez intéressants qui sont une dégénérescence des formes adoptées par le Chef-lieu et qui s'inscrivent encore dans la ligne presque ininterrompue des Quais urbains. Briques et pierres, tels sont les matériaux, avec prédominance des secondes sur les premières, puisqu'on se trouve dans une région calcaire par excellence. Pour le reste, simplicité absolue.



L'héritage du « Grand Malgras », à Nivelles.



1. L'hostellerie Saint-Antoine et « La petite Agasse », à Nivelles, vers 1886. 2. La rue du Coq, à Nivelles. 3. Hostellerie de « La Grande-Etoile », cabarets de « La Lune Croissante d'Or » et de « L'Asne barré », sur le grand marché, à Nivelles.



Vieille Maison, à Écaussinnes-Lalaing (Hainaut).

VIE A LA CAMPAGNE

BRABANT En Roman Pays de Brabant, WALLON. comme on appelle encore cette région, les Habitations rurales sont généralement établies à flanc de coteau. N'ayant le plus souvent qu'un rez-de-chaussée, ces Maisons sont réalisées en moellons de pierre blanche dans les parties basses, et en briques au-dessus.

Dans les Habitations assez anciennes, la porte d'entrée était une porte « à pernia », c'est-à-dire dont il était possible de n'ouvrir que la partie supérieure, constituant une sorte de petite baie carrée, découpée dans la grande, et s'ouvrant vers l'intérieur. La « pernia » ouverte, on pouvait regarder au dehors et s'accouder sur la porte elle-même, restée fermée.

L'intérieur de telles Habitations ne comporte que deux pièces principales : la Cuisine, dont la porte donne sur l'extérieur, et, à côté, une Chambre à coucher, d'où, par une échelle de meunier, on a accès, par une trappe ou « tape-cul », au grenier situé sous le toit couvert d'ardoises.

Le Brabant wallon possède de nombreuses Métairies ou « Héritages », dont beaucoup datent des XVII^e et XVIII^e siècles et se caractérisent par des soubassements épais et des fenêtres à meneaux.

MAISONS EN BRIQUES ET PIERRE.

Petite maison du XVI^e siècle, rue de Bruxelles, à Nivelles (toits anciens : tuiles plates et ardoises), lucarne à ornementation gothique. Le grand bâtiment, à droite, est l'ancien refuge urbain des Frères Trinitaires d'Orival (XVIII^e siècle). (Pl. 7.)

Maisons ouvrières, des XVII^e, XVIII^e siècles, rue du Wichet, à Nivelles, au bas de l'escalier conduisant au boulevard de la Dodaine. Remarquez les toits en tuiles plates et ardoises, les lucarnes et le double perron, donnant accès aux portes voisines de deux Maisons. Soubassement en pierre blanche locale, murs en briques. (Pl. 7.)

Petite Maison du type de celles des XVII^e et XVIII^e siècles. Impasse de Baiwy (rue Marlet) à Nivelles. Curieuse avant-cour séparée de la rue par un petit mur bas. (Pl. 7.)

Petites Maisons ouvrières, faubourg de Mons, à Nivelles (XVIII^e siècle). Quelques lucarnes carrées rappellent la technique du chaume, bien que la tuile ou panne soit largement employée, on n'a pas modifié ces agencements. (Pl. 7.)

Influence française. Partie centrale de l'Hôtel de Ville de Tournai. Nous n'examinons pas, ici, les monuments civils. Nous étudions surtout l'Architecture domestique, dont l'architecture des unes procède généralement, surtout pour les grandes Habitations et les Châteaux. Remarquez à quel point l'Architecture française, de Louis XIV à Louis XVI, a inspiré cette façade. Notez aussi les exagérations architecturales, par l'amplification des proportions des pilastres, surtout de la partie supérieure, légèrement en retrait de la façade, qui surmonte, sans raison évidente, le fronton; ce pan de mur, dont l'utilité n'apparaît pas évidente, est couronné par 4 vases très importants et quelque peu disproportionnés. La gorge du pied apparaît infiniment trop mince, pour la massivité du corps du vase. (Pl. 8.)

L'Hôtel Curtius dresse sa haute façade brique et pierre, surmontée encore par une sorte de tour, à l'instar des miradors italiens, en bordure de la Meuse, patinée par les brumes des fleuves et par les siècles. Elle est accostée d'un Pavillon d'entrée, dans lequel s'ouvre le vaste portail cintré, lui-même surmonté d'une sorte de Loggia fermée ou de bretèche, portail dont la voûte donne accès à une vaste cour, avec une jolie fantaisie, au fond. (Pl. 8.)

Façade médiévale Renaissance de l'ancienne Auberge de « la Haiche » (de la Hache) à Nivelles, datant de 1555, qui prit, ensuite, le nom d'Auberge « Le Flambeau ». Cette construction, de style Médiéval-Renaissance, comporte un pignon à degré. Au rez-de-chaussée, dont la façade a été remaniée, s'ouvrent de grandes baies qui ont dû être, autrefois, à meneaux Renaissance et deux portes de style Médiéval. Au premier étage, se succèdent 5 fenêtres à meneaux, surmontées d'amples nervures en arcades. Au centre, trône une petite chapelle de la Vierge, en saillie, que surmontait une lanterne, d'où cette Maison tira son nom d'Auberge « Le Flambeau ». (Pl. 9.) (1.)

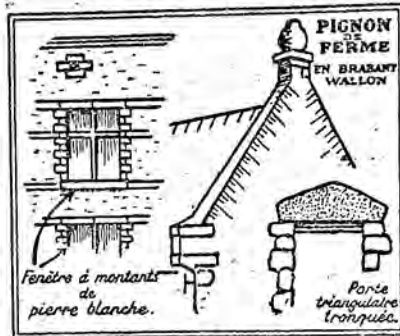
Pigeonnier seigneurial. Dans l'arrondissement de Nivelles, quantité de Maisons bourgeoises, même d'hôtels, en pleine agglomération, étaient et sont encore dotés d'un Pigeonnier seigneurial ou domanial. Celui-ci est parfois isolé, mais le plus souvent

incorporé dans les constructions : Habitations ou Bâtiments de service. La façade XVIII^e siècle de l'hôtel du dernier bailli de l'Abbesse de Ste-Gertrude nous en fournit un exemple. Ce Pigeonnier est situé au sommet d'une tour carrée du XVI^e siècle, dont la partie basse contient des vestiges remontant peut-être à l'époque romaine. (Pl. 9.)

Façade extérieure des bâtiments de l'Abbaye de St-Hubert, célèbre abbaye bénédictine dont l'origine remonte à la fin du VII^e siècle (fondée en 687). Construction de brique et pierres, à un étage, à baies strictement correspondantes au rez-de-chaussée et à l'étage, à fronton, témoigne de l'influence de l'Architecture française. (Pl. 9.)

Chapelle campagnarde dite « de Saint-Pierre-à-Broquêtes », hameau de Saint-Pierre, dans le Roman pays de Brabant; les femmes stériles s'y rendaient en pèlerinage et introduisaient dans la niche, à travers les interstices de la grille, des petites broches de bois ou « broquêtes ». Cette pratique est une survivance d'un rite solaire. (Pl. 7.)

Un Edicule pieux, dont les exemples abondent dans le Brabant wallon. Très joli type de petite Chapelle campagnarde, au centre d'un carrefour et d'un bouquet d'arbres, d'esprit nettement Louis XV, sur les terres de Ferme du Bois, à Baisy. Chapelle de la Vierge de Baisy. Inscription : l'an 1763, cette chapelle fut érigée, à la plus grande gloire de Dieu et Notre-Dame du Luxembourg, par Hubert-Frédéric Dumont et Catherine-Joseph Godart, son épouse, censier à la ferme du Bois. (Pl. 7.)



PROVINCE DE NAMUR. Partout les vieilles Maisons wallonnes tendent à disparaître, et c'est à force de recherches que l'on découvre encore dans tel hameau reculé quelques vénérables chaumières. Il en existe encore pourtant.

Voici la description d'une Habitation de la région namuroise.

« Un seul toit couvre la Maison d'habitation et ses dépendances; les murs extérieurs sont crépis à la chaux, avec un badigeonnage au goudron à la partie inférieure (c'est-à-dire le solin) et quand, après avoir traversé la cour, pavée de dalles ou de pierres irrégulières, vous franchissez le seuil de pierre bleue, une douce odeur d'intimité s'empare de vous.

Voici la Cuisine, avec sa haute cheminée surmontée du Christ en cuivre, entouré du Chandelier, du Crasset, du « Brocail », du Moulin à café, de la Boîte à chicorée, et, dans l'âtre, où grésille le feu de bûches de hêtre, existent encore les Chenets, la Taque de fonte, la Crémaillère et tous les ustensiles du foyer : Soufflet, Pincettes, Louche à feu, Pelle à feu, Porte-Marmite, Louche, Écumoire; au coin de l'âtre, les Marmites et le Coquemar.

Si vous passez dans la Salle commune, vous remarquez la « Dresse », garnie d'objets en étain et en cuivre, et, sous globe, une Vierge et des vases contenant des fleurs en papier; la barre avec des crochets, l'« Erwèle », garnie de pots d'étain, de grès ou de faïence; le Vaisseau rempli d'assiettes, de plats et de tasses, voire même de « tiales à lait »; dans un coin, la vieille caisse d'Horloge fait entendre son tic tac monotone, semblant regretter que le bruit du Rouet ait cessé de lui faire écho.

Laisant cette pièce aux murs ornés de gravures d'Épinal, pénétrez dans la Chambre à coucher, où trône encore un Lit à baldaquin surmonté de cèdres représentant de petits sujets religieux. Une Garde-robe en chêne, un

(1) Clichés H. Nicaise. Collection de la Société archéologique du arrondissement de Nivelles. Les photographies de même origine, reproduites dans ce numéro, sont désignées par la mention : Cl. S. A. A. N.

Christ, en constituent tout l'ameublement; nos ancêtres, travailleurs, n'entraient dans la Chambre à coucher que pour dormir. »

Maison des Brasseurs, à Namur, datant de 1622, construite en pierre grise et brique. Type d'architecture assez courant, donnant, en quelque sorte, la prééminence des vides sur les pleins. Ici, les grandes baies; surtout celles de l'étage, sont séparées par d'étroits trumeaux ou montants de pierres. L'entrée est assurée par une vaste porte cintrée surbaissée, surmontée de 2 petites fenêtres remplissant le rôle d'impostes. Type d'agencement dont la façade du Béguinage Notre-Dame, à Cambrai, constitue un exemple du même ordre. (Pl. 8.)

WALLONIE ARDENNAISE. Voici comment M. Pierre de Gerlache voit les Maisons ardennaises et leur

cadre. « Pays sans éclat, sans nuances, sans reflets. Pays sans brume. Pays de durs lointains. Un clocher se profile à 10 km. avec une netteté d'eau-forte. Pas un mur de briques, pas un toit de tuiles. De sombres pignons de schiste, parfois badigeonnés de chaux : de mornes et rugueux toits d'ardoises. L'Ardenne : du noir, du gris, du blanc. Il faut la voir l'Hiver, couverte de neige éblouissante, hérissée de sapins, ponctuée de corbeaux : une estampe d'Albert Durer à une échelle surhumaine.

Les villages, rares, tantôt se serrent l'un contre l'autre, tantôt s'espacent à trois lieues de pays. Peu inclinés, de peur que la pente n'entraîne les blocs d'ardoises qui les recouvrent, les toits s'étendent presque jusqu'à terre. On entre dans la Maison par l'étable, dont la chaleur s'interpose entre le dedans et le dehors et dont les relents envahissent la Cuisine surchauffée. Une fenêtre étroite, dont l'appui s'encombre de plantes en pots, distribue un jour parcimonieux sur l'Alcôve en chêne sculpté (d'un Louis XV paysan qui comprend le Lit et l'Amoire, d'un seul morceau), sur l'Horloge à gaine (qui promène son balancier comme un soleil), sur le Dressoir (où, rouge vif et verticalement, s'alignent des assiettes à fleurs), sur la Table de hêtre et les Chaises de sapin, enfin sur la cheminée où pend un lourd jambon fumé. »

CONSTRUCTIONS A REVÊTEMENTS.

L'Architecture rurale des régions de Malmédy, Stavelot, Montjoie, etc., est très particulière. La charpente est en bois avec remplissage de pisé; cette matière est donc très vulnérable, et, sur les façades exposées aux pluies violentes, la terre se dégrade et le bois pourrit. Les murs de ces constructions (Maisons, Bâtiments de Ferme, Tanneries) sont revêtus, essentés d'ardoises et de bois, surtout à Malmédy et dans sa région. Les plus anciens revêtements d'ardoises sont exécutés avec un soin minutieux et composés de dessins et de dispositions amusantes. Ce type de Maison s'essaima dans toute la région; on s'en rend compte, même à Liège. Ce revêtement était autrefois réalisé à l'aide de voliges, bardeaux, et d'assez étroites, disposées horizontalement; le bord inférieur de chaque volige supérieure recouvrait légèrement le bord supérieur de la volige inférieure. Elles sont, de plus, renforcées par de longues traverses verticales. Graduellement, celles-ci ont été remplacées par des planches plus larges. Les plus anciennes façades sont essentées de voliges ou bardeaux horizontaux, soigneusement rabotés, alors que les plus récentes sont en voliges ou bardeaux verticaux. Souvent aux revêtements d'ardoises sont substitués aujourd'hui des revêtements de zinc, d'abord estampés, puis de grands losanges unis.

A Montjoie, les Maisons de chaque côté de la rivière sont construites comme les Maisons et Bâtiments ruraux et les tanneries de Stavelot, en pan de bois quadrillé apparent, avec remplissage d'un lacs de brindilles constituant une sorte de treillis de branchages, lesquelles sont enduites de torchis ou de pisé. Parfois le remplissage est fait partiellement de briques. Le tout est crépi de telle façon que les pans de bois apparents sont, selon les cas, peints en rouge, en vert et en gris, ces deux dernières teintes, surtout, alors que briques et torchis sont recouverts d'un enduit blanc.

Il existe donc deux techniques de constructions, dans cette région, avec, çà et là, l'apparition d'une troisième. 1^o Les Maisons à parois revêtues de voliges ou de bardeaux horizontaux, plus rarement verticaux également revê-



TROIS JOLIS MEUBLES. 1. Armoire en bois de chêne sculpté datée de 1550, à panneaux à parchemins. Institut archéologique liégeois. 2. Dressoir du XV^e siècle. Musée diocésain de Liège. 3. Grande Armoire à 2 vantaux, de la première moitié du XVI^e siècle. Hospices civils de Liège.



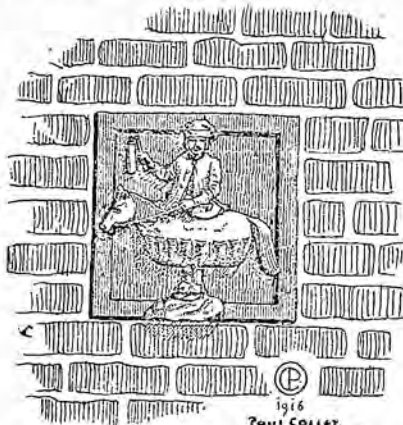
SPÉCIMENS TYPIQUES. 1. Armoire-Coffre, Meuble curieux, d'influence médiévale; Hôpital d'Ath. 2. Petit Dressoir en chêne de la fin du XV^e siècle; au baron de Selys-Lonchamps. 3. Bahut-Armoire de caractère Renaissance; Musée de Tournai. 4. Armoire-Bahut à 2 portes, à la décoration s'inspirant des dispositifs du médiéval flamboyant; Musée Curtius. 5. Dressoir sur supports du début du XVI^e siècle. 6. Armoire à trousseau, de 1671, exécutée dans la région de Cambrai; à M. Boone. (Studios Vie à la Campagne.)



BUFFETS BAS. 1. Petite Dresse exécutée à Bonsecours ; à M. Petit. 2. B. en chêne clair ; à M. Vandembuckle. 3. Dresse en chêne ; à M. Gosse. 4. Dresse ardennaise belge ; Hostellerie de Champlon. 5. Dresse à 3 panneaux ; à M. Lacoste. 6. Dresse à 3 portes ; à M. Vandembuckle. 7. Dresse datée de 1641 ; à M. Boone. 8. Bas de Buffet galbé ; à M. Van Audenard. 9. Buffet à 1 porte ; à Mme Hélot. 10. Buffet type du pays de Bastogne ; à M. Raison. (Studios Vie à la Campagne.)

tues d'ardoises, agencement sans doute plus ancien ou, tout au moins, contemporain au revêtement de bois, auquel succède, maintenant, l'emploi de matériaux plus modernes, mais, toujours traditionnellement, dans le même esprit.

2° Le pan de bois ou colombage, avec remplissage de pisé ou torchis, parfois de briques, et revêtu d'un enduit crépi. Mais, au lieu que ce pan de bois soit traité, comme c'est générale-



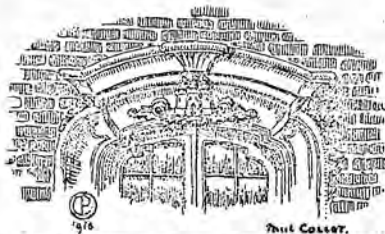
Enseigne « Le Cheval-Godel ». XVIII^e siècle (Nivelles).

ment le cas en France, en arête de poisson, en croisillon, ou irrégulièrement, les agencements sont faits en majorité en damiers. Toute l'ossature constructive de la charpente reste apparente, généralement sur les façades, celles-ci étant soit à l'aplomb sur toute sa hauteur, soit avec jeu d'un ou plusieurs encorbellements. On remarque parfois, dans ce cas, que, par exemple, le rez-de-chaussée est fait de briques, tandis que le ou les étages sont à revêtement d'ardoises.

Les revêtements de murs, d'ardoises et de voliges ne sont pas spéciaux à cette région. C'est un moyen de protection très usité en France, notamment en Picardie. Les parois des Maisons rurales picardes, principalement les pignons, du côté des vents dominants et de la pluie (Nord-Ouest) sont recouverts de longues planches débordant les unes sur les autres. Même agencement en Normandie, dont les murs en pans de bois et en pisé, regardant l'Ouest, sont fréquemment essentés d'ardoises ou de plaquettes de bois.

De même, le pan de bois qui donne aux constructions de Stavelot, à quelques anciennes constructions de Verviers, des environs et d'autres centres de cette région, un caractère très particulier, a, sous un autre aspect, son équivalent en Picardie, Normandie, Pays Basque, Landes, par conséquent sous des climats très différents. On dit, avec raison, que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Des situations à peu près identiques quant aux matériaux, des conditions climatiques correspondantes obligent, même à de grandes distances de la mer, à l'emploi de procédés constructifs sensiblement les mêmes.

3° Les façades en dur, c'est-à-dire nettement et régulièrement en briques, avec pan de bois, les deux matériaux restant apparents, mais principalement en brique et pierre. Ces cons-



Enseigne « Le Château d'Or ». XVIII^e siècle (Nivelles).

tructions brique et pierre sont réservées, en général, aux Maisons bourgeoises, aux Maisons patriciennes et aux Châteaux. Les Maisons de Theux constituent des exemples caractéristiques de ce mode de construction. La pierre est employée pour les arêtes d'angles, les encadrements et meneaux des baies, parfois aussi pour les solins. La brique est, en quelque sorte, utilisée comme remplissage. Les fenêtres sont à meneaux; assemblées généralement par trois ou quatre, elles ouvrent des formes oblongues dans les grandes surfaces pleines, ce qui leur imprime un caractère affirmé et leur donne une physionomie toute particulière.

MAISONS DE MALMÉDY ET STAVELOT.

Vieilles Maisons de Malmédy dont quelques-unes présentent le corps supérieur en encorbellement,



Enseigne « La Croix de Bourgogne ». XVIII^e siècle (Nivelles).

entièrement revêtues de lamelles de bois, disposées horizontalement et maintenues par de longues traverses verticales. Dispositif qui apparaît comme le plus ancien. (Pl. 8.)

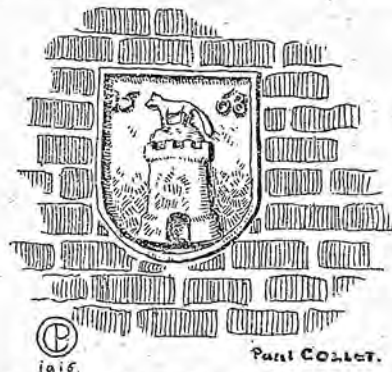
Maison à Malmédy de la fin du XVIII^e en premier plan et du XVII^e en second plan, avec leur revêtement d'ardoises et de lamelles de bois. Tandis que le pignon, à multiples encorbellements, au second plan, est revêtu d'ardoises, la façade sur rue et le corps de logis étroit du premier plan le sont d'étroites lamelles de bois, dispositif le plus ancien; le demi-pignon est garni de larges



Enseigne « Le Chien vert » (Nivelles).

dosses, dispositif plus récent. Ces Maisons sont peintes en gris et les bois des parties en encorbellement sont de ton ocre. (Pl. 2.)

Maison Havart, pittoresque Auberge datant de la fin du XVI^e siècle et située à l'angle du quai et de la place du Vieux-Marché de la Batte, à Liège, caractérisant un des sites les plus marquants de cette grande ville. La façade sur le quai est en pans de bois ou colombage, avec remplissage de briques. La façade regardant le vieux marché est entièrement essentée d'ardoises. Une très large corniche, à consoles multiples, sous le rebord du toit d'ardoises, couronne cette haute façade. Le rez-de-chaussée et le pre-



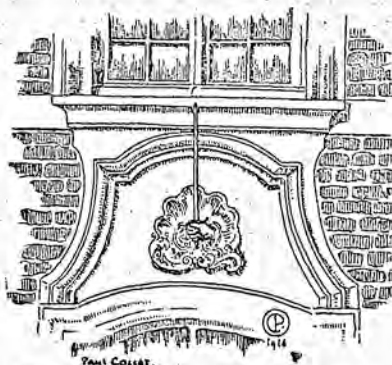
Pierre sculptée au-dessus de la porte de la Cense de la Tour Renard. XVI^e siècle (Nivelles).

mier étage, tous deux surbaissés, se présentent nettement en retrait, sur le large encorbellement de toute la façade à l'ample carapace d'ardoises. Dans cette façade, comme dans celle à pan de bois apparent, aux briques patinées par les embruns de pluie, s'ouvrent des fenêtres à meneaux et d'amusantes petites baies. Enfin cette façade est surtout rendue caractéristique par une loggia à grille de fer forgé. (Pl. 2.)

Une interprétation. Ce type très caractéristique de construction qu'est la vieille Maison Havart a été copié, ainsi qu'une Maison à pignon et à arcade, dans la vieille Belgique, à Anvers, pour montrer le caractère des constructions de la région liégeoise. Reconstitution, d'ailleurs, assez parfaitement rendue. Sur l'original, comme sur la reconstitution, les grands nus des façades sont percés tantôt régulièrement, tantôt irrégulièrement, de larges vitrages à multiples meneaux ou, au contraire, de petites fenêtres qui rendent l'ensemble très pittoresque. (Pl. 2.)

Type des Constructions en pan de bois (en colombage) de la région de Stavelot. A droite, simple logis. Au premier plan, grand bâtiment de Ferme; vraisemblablement édifié en plusieurs fois, dont tout le pignon, à pans coupés, est essenté d'ardoises et dont la façade principale est en pan de bois très visible, formant, en quelque sorte, une succession de damiers, avec, çà et là, des jambages de force obliques. Alors que le pan de bois est peint en vert, tout le torchis de remplissage est revêtu d'un enduit blanc. Les types de toitures se multiplient avec une fantaisie qu'explique, sans doute, les juxtapositions successives, toits à simple pente, apparition du pignon dentelé, toits à brisis, etc....

Maison à Stavelot, aux parois entièrement revêtues de zinc. Cette construction, de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e, caractéristique de celles de cette



Enseigne « A l'Épée d'Or ». XVIII^e siècle (Nivelles).

VIE A LA CAMPAGNE

région, avec son toit à brisis et les importantes corniches formant rebords du toit, a été, au lieu d'ardoises, entièrement revêtu de plaques de zinc en losanges. (Pl. 2.)

Maison à Malmédy, qui dut vraisemblablement être autrefois isolée, dont la façade sur rue est essentée d'ardoises, alors que la façade latérale est revêtue de planches posées verticalement. Dans cette façade, s'ouvrent de grandes baies cintrées, au rez-de-chaussée; des baies plutôt surbaissées à l'étage, laissant un grand nu sous le toit débordant. L'influence germanique s'indique assez nettement, dans la proportion et la disposition des baies cintrées. (Pl. 2.)

Maison jointive, à Malmédy, portant le millésime de 1717, une des plus anciennes de cette ville; fort curieuse avec son revêtement d'ardoises formant une mosaïque. Chaque partie horizontale marquée par un rebord en léger auvent: 1° au-dessus du rez-de-chaussée qui a été modernisé; 2° à la base et comme couronnement des fenêtres des 2 étages. Remarquez aussi la forme surbaissée, plutôt carrée, des baies des 2 étages et la large partie pleine sous la corniche débordante. (Pl. 2.)

Maison briques et pierre, à Theux. Vous trouvez également, ici, le principe de la construction brique et pierre, aux baies multipliées en séries, très rapprochées et simplement par des meneaux. Alors que la façade se présente en maçonnerie pleine, le pignon est à pans de bois, avec remplissage de briques. La porte charretière s'ouvre au centre de la façade, alors que la porte de communication occupe l'angle gauche et est surmontée

d'une petite fenêtre, jouant à l'imposte, dispositif assez fréquent dans les constructions du XVII^e siècle, de cet ordre. A côté, extrémité d'une Maison dont la façade comporte un revêtement de lamelles ou bardeaux de bois aux bords superposés, système constructif, également caractérisé. (Pl. 8.)

Maison briques et pierre, à Theux. Cette construction est moins importante. Elle ne comporte qu'une porte d'entrée au centre, qui s'incorpore, en quelque sorte et dans sa partie supérieure, dans la large baie à meneaux, dont la partie supérieure correspondante forme imposte.

Ici, encore, si nous exceptons les larges parties pleines horizontales séparant les étages et la partie médiane, les baies, c'est-à-dire les vides prennent la prééminence sur les pleins. Remarquez, là aussi, la dominante de la pierre dans la construction. Tout le rez-de-chaussée est en pierre, de même que les meneaux, les pieds droits, les angles, la brique servant de remplissage, d'une façon nettement indiquée. (Pl. 8.)

ENSEIGNES D'IMPOSTES

QUANTITÉ de portes, surtout à partir de la période Régence, sont dotées d'une imposte, laquelle donne sujet à motif décoratif, généralement un attribut. C'est ainsi qu'à Nivelles la plupart des enseignes sont en pierre sculptée, et quelques-unes comme *Le Château d'Or*, *L'Épée*, *L'Éléphant*, *Le Cheval-Godet*, sont dorées. Les trois premières ornent la porte de Maisons Louis XV, située sur la grand-place de Nivelles; l'immeuble

portant l'enseigne du *Château d'Or*, sis au coin de la rue de Soignée, comporte, vers cette rue, une façade latérale à arcatures et à encorbellement du XVI^e siècle, recouvert malheureusement d'un horrible plâtre. La Maison portant l'enseigne de *L'Épée d'Or* servit d'Hôtel de Ville de 1739 à 1794.

Le Cheval-Godet est la représentation d'un personnage qui existe encore et accompagne les géants dans leurs sorties: c'est *Le Cheval-godet* ou *Godin*. Sur l'enseigne, qui date du XVIII^e siècle, il est représenté tel qu'il était au cours de ce siècle (le Cavalier porte un uniforme de hussard polonais) et tel qu'il est redevenu depuis le jour où, l'an dernier, *Cheval-Godet* et *Géants* ont été gratifiés d'uniformes et vêtements neufs, exécutés d'après nos dessins, à la demande de la Ville de Nivelles.

Le Chien vert, en pierre peinte en vert. (qui est au Musée archéologique), servait d'enseigne à une Maison de la Grand-place également.

Un jour, il y a quelque 40 ans, on s'imagina que Jean de Nivelles, sur sa tour, était jadis pourvu d'un chien. On avait erronément interprété le dicton célèbre qui parle du « chien de Jean de Nivelles qui s'enfuit quand on l'appelle ». Et on décida de placer près du Jacquemart un large corbeau de pierre, sur lequel on hissa le chien vert. Il y resta peu de jours; une tempête violente le renversa et le fit dégringoler sur le pavé, au pied de la tour. Le brave peuple nivellois vit dans cet événement la preuve que jamais il ne s'était trouvé de chien auprès du Jacquemart. Le chien fut envoyé au Musée, et le corbeau de pierre qui lui était réservé est resté là-haut, désormais inutile. P. C.

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DE FERMES WALLONNES

PRÉSENTANT UNE ÉTROITE ANALOGIE AVEC LES MAISONS DE CAMPAGNE PAR LEUR PARTIE HABITABLE, LEUR DISPOSITION GÉNÉRALE EST LIÉE, D'UNE PART, AU GENRE D'EXPLOITATION QUI Y EST PRATIQUE, D'AUTRE PART À LEURS ORIGINES ET À LEUR DESTINATION PRIMITIVE, COMME C'EST LE CAS DE TELLES CENSÉES MOYENNAGEUSES, DONT ON A PÙ S'INSPIRER POUR LES CONSTRUCTIONS RÉCENTES.

LE PLAN DES FERMES de Wallonie est sensiblement le même dans toutes les régions; c'est-à-dire que l'Habitation proprement dite et les dépendances forment habituellement un rectangle, voire un carré, encadrant une cour. C'est surtout la distribution des pièces et leurs aménagements qui apportent peut-être le plus de variantes, comme vous allez le constater.

WALLONIE Dans cette région, la grande PICARDE. Ferme, telle que nous la décrit

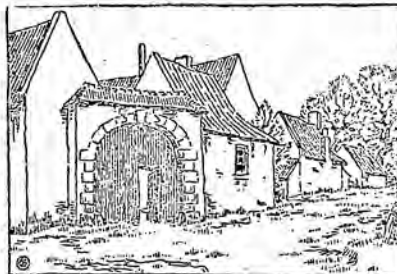
M. Sohier, centre d'une importante exploitation agricole, était établie de telle sorte que tous les Bâtiments (demeure du fermier et Bâtiments ruraux) encadraient une vaste cour carrée où évoluaient les attelages, et qui contenait le fumier, devant les écuries et les étables.

La Demeure, à simple rez-de-chaussée, parfois surélevée, était coiffée d'un toit de chaume ou d'ardoises, dont le cintre était occupé par un petit clocheton, d'où partait l'appel pour les travailleurs de la Ferme.

À l'intérieur, les Salles étaient voutées à l'aide de briques retenues par des combles de chêne. Une haute cheminée, soit de bois, soit de pierre, occupait le fond de la Cuisine, tandis que de chaque côté de cette cheminée s'ouvraient les portes des Chambres à coucher.

Derrière la Cuisine était placée la Relaverie (Souillarde); souvent la porte de la Cave s'y trouvait. Un Vestibule séparait la Cuisine de la pièce de réception pour les fêtes de famille, les kermesses; l'escalier amenant au grenier

partait de ce Vestibule. Derrière la Salle, et ayant accès dans celle-ci, se trouvaient d'autres Chambres à coucher, Chambres à donner aux parents, aux amis de passage. Enfin une porte-charretière, surmontée d'un pigeonnier de briques, donnait accès à la route. La Maison



Entrée de Ferme, à Baulers-les-Nivelles (Brabant wallon).



Entrée de la Ferme du Château féodal d'Ecaussinnes-Lalaing (Hainaut).

était placée soit à front de cette route, soit au contraire au fond de la cour, face aux vergers, qui formaient le complément indispensable de ces grandes Fermes.

BRABANT Les Fermes sont généralement WALLON. établies sur les plateaux ou à flanc de coteau, en tout cas rarement dans les vallées ou au bord des rivières, à moins qu'elles ne comportent un moulin à eau. Le plan habituel est carré ou rectangulaire, et la construction est, le plus souvent, sans étage. La façade, réalisée en moellons de pierre blanche, dans les parties basses et en briques au-dessus, présente une allure simple.

Au centre, la porte d'entrée, de couleur brune ou verte, est précédée de quelques marches, tandis que les châssis des baies, peints en blanc, s'harmonisent avec la surface des murs, passés tous au lait de chaux. Le toit, enfin, est formé de pans d'ardoises assez droits, et les pignons, à rampants et à oreilles, se terminent parfois au sommet par un motif, sorte de poire ou de sphère en pierre.

D'une façon générale, aucune influence architecturale ne se fait sentir de la part de la région flamande, bien que celle-ci soit située immédiatement au Nord du Brabant wallon. Ainsi, en « Roman Pays de Brabant », vous ne trouvez dans les Fermes du XVII^e siècle aucun rappel de la porte en plein cintre, assez caractéristique en Flandre à cette époque.

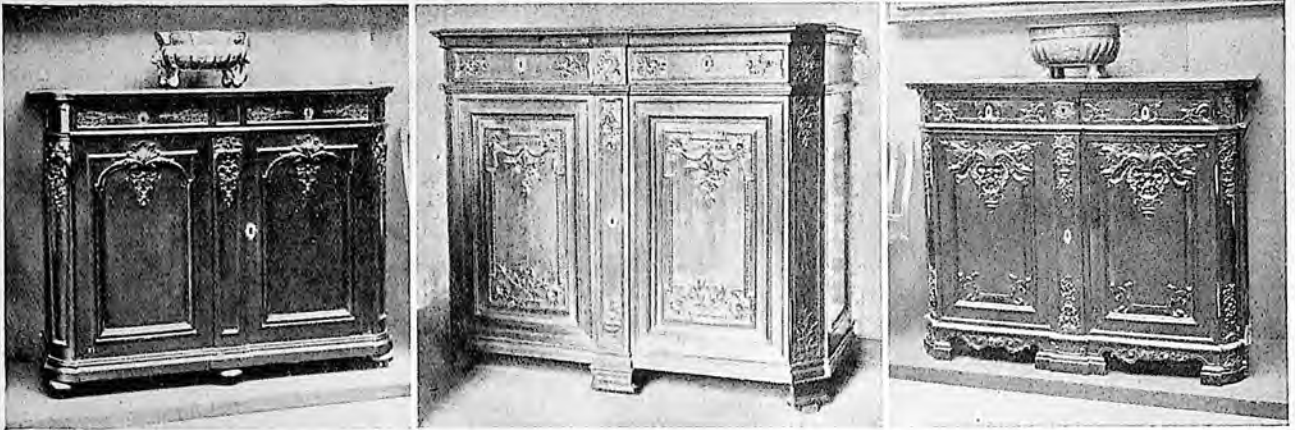
D'autre part, nous fait spécialement remarquer M. P. Collet, tandis qu'au Nord de la



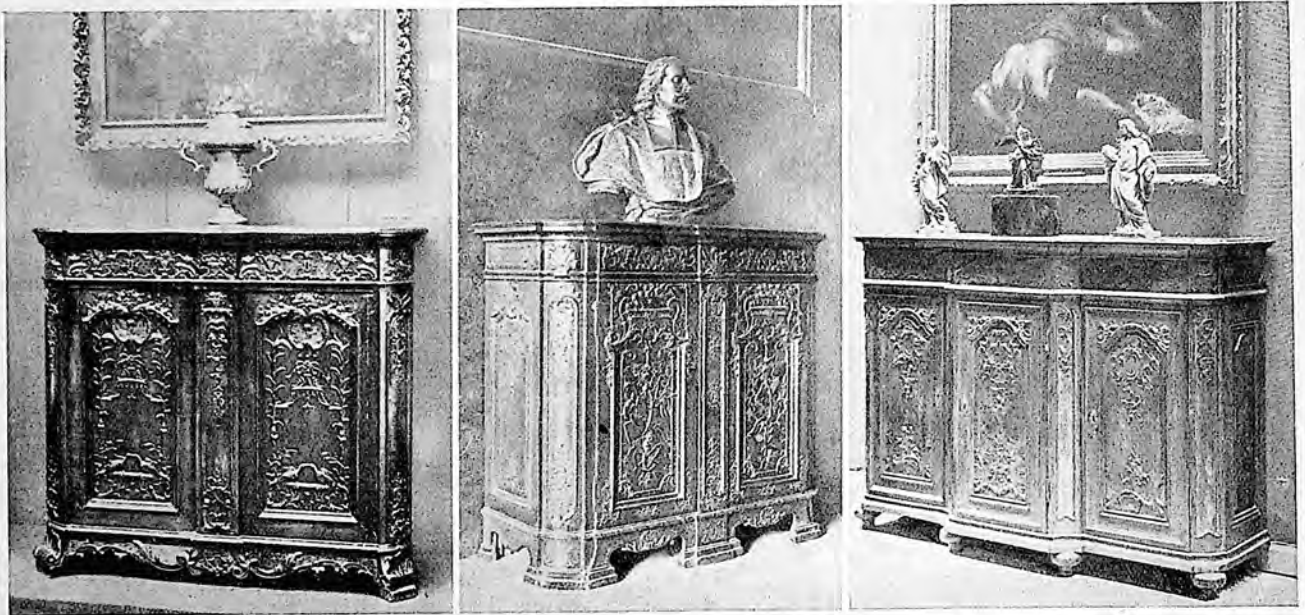
Entrée de Ferme, à Promelle-les-Vieux-Genappe (Brabant wallon).



La Ferme de la Coperne, à Ilire (Brabant wallon).



BUFFETS LIÉGEOIS. 1. Buffet Louis XIV, à deux portes, aux angles légèrement gainés ; à M. Aug. Laloux. 2. Buffet de style Louis XVI de qualité quelque peu secondaire. Arts décoratifs, Gand. 3. Buffet d'esprit Régence très marqué, reposant sur des pieds très élargis ; au chevalier de Mélite de Lavaux.

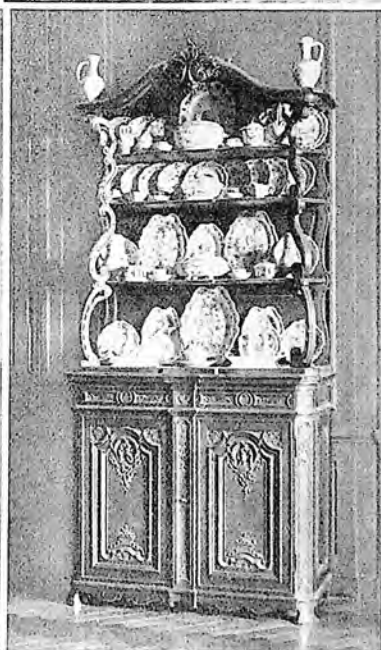
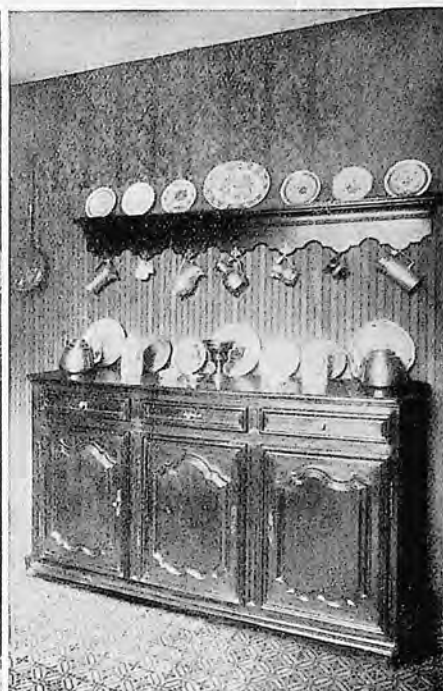
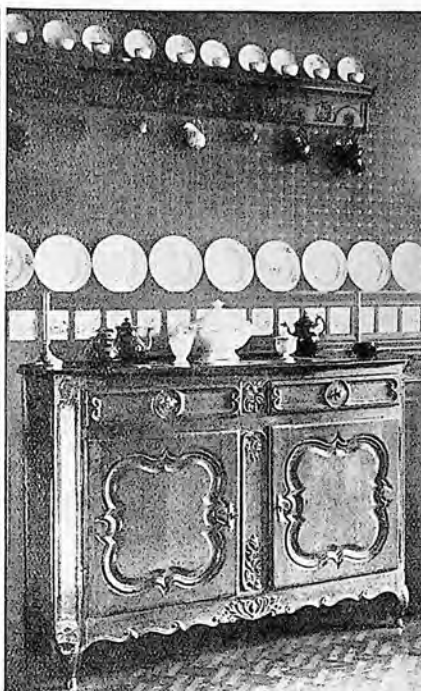


TROIS JOLIS MODÈLES. 1. Buffet très ouvragé dont toute la façade présente un décor à la Bérain, d'influence exotique ; à Mme Schallin-Mercier. 2. Buffet-Bahut, très élancé, d'époque Louis XIV ; au baron Paul van Zuylen. 3. Bas de Buffet à 3 portes, d'époque Louis XV, rappelant la forme élancée des Dresches.



BAS DE BUFFET, à 3 portes, vraisemblablement mosan, et peut-être de la région de Namur, à la partie supérieure très découpée et moulurée. Musée de Gand.

BUFFET à hauteur d'appui, à 4 portes, d'époque Louis XV, à la partie centrale en saillie et à la base découpée ; à Mme Peltzer de Clermont.
(Studios Vie à la Campagne.)



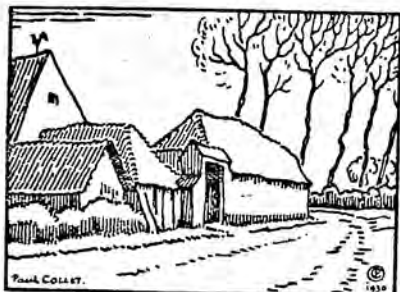
BUFFÈTS BAS AVEC ARCHELLES. 1. Dresse en chêne à 3 portes et 3 tiroirs; au Dr Piérard. 2. Bas de Buffet de Hensies; à M. Rolland. 3. Dresse à 3 vantaux; à M. Desnoes. 4. Dresse de Cuisine, en chêne; à M. Fondu. 5. Buffet bas avec dressoir; à M. de Jonage. 6. Commode en chêne surmontée d'une Polière; à M. Fondu. 7. Bas de Buffet en chêne, à 2 portes et 3 tiroirs; au Dr Culot. 8. Archelle du pays Wallon; à M. Brunet. 9. Bas de Buffet de la région de Valenciennes; à M. Lavière.

frontière linguistique les façades des Fermes ne sont presque jamais passées au lait de chaux, au Sud elles sont, au contraire, blanchies, ou teintées de rose, de jaune ou de bleu pâle.

La distribution intérieure de la Ferme, en Brabant wallon, est assez simple. Un des côtés du carré et du rectangle formé par la construction est occupé par l'Habitation du fermier.



Ferme et Verger dit: Rosoir-Wanther-Braine (Brabant wallon).

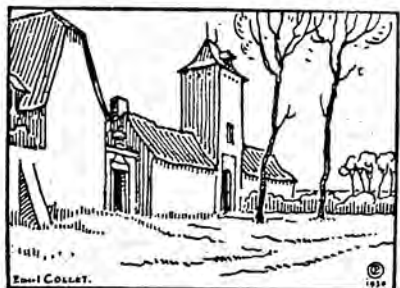


Entrée de Ferme. Lilloir-Witterzée.

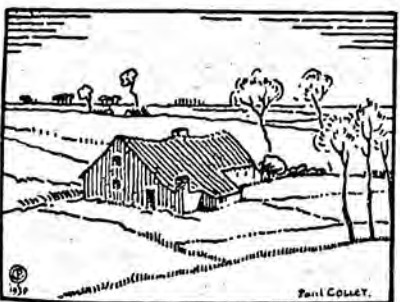
La pièce principale, au centre, et par laquelle on a accès à la cour, est la cuisine.

De part et d'autre de celle-ci, s'agencent d'un côté les Chambres à coucher, disposées en enfilade, de l'autre la « Salle », sorte de pièce surélevée de quelques marches, et tenant lieu de Salle à manger-Salon.

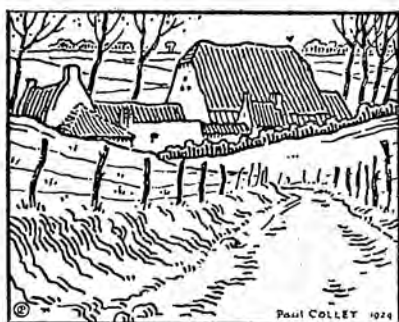
La « Salle » n'est, en général, utilisée que dans les grandes circonstances, telles que : fêtes de famille, dîner de « ducasse », etc. En temps ordinaire, on y remise les provisions de « valeur », comme les œufs, les fruits, etc. Les autres parties du Bâtiment sont occupées par les Dépendances : écuries, étables, pièce pour traire et faire le beurre, grange, etc.



Entrée de la Ferme de l'Auditeur. Balg Brabant wallon).



Maison campagnarde. Haut-Ittre (Brabant wallon)



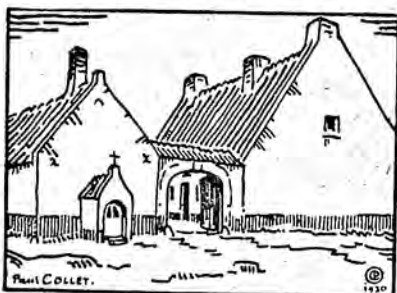
Vieille Ferme, à Thines (Brabant wallon).

Peu de Meubles caractéristiques sont restés dans les Fermes de cette région, le Meuble fabriqué en série ayant supplanté presque partout le Meuble rustique ancien. En général, les différentes pièces sont ainsi garnies. La Cuisine, servant en même temps de Salle à manger, comporte deux Tables : la grande, qui est destinée aux ouvriers et ouvrières de la Ferme, et la « petite », qui est réservée à la famille. Elles sont normalement accompagnées de Bancs et de Chaises.

Cette pièce est, en outre, pourvue de l'indispensable poêle, qui est dit « de Louvain » ou « à buse plate », et se complète d'une « caisse d'Horloge », et d'un Égouttoir, avec corps de Buffet au-dessus; au mur est suspendu le



Héritage du « Plat-Pachi », Monstreux-les-Nivelles (Brabant wallon).



Ferme. Chapelle Saint-Lambert (Brabant wallon).

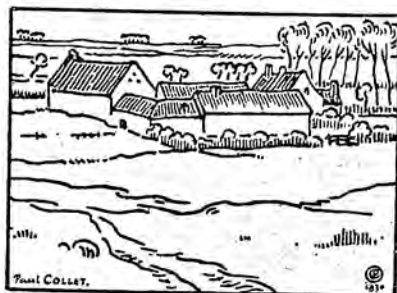
« crabo », destiné à recevoir les « atches » ou baguettes de bois servant d'allumettes. Une foule d'objets : baromètre, chandeliers, fusil de chasse, gravures, ustensiles usuels, sont posés sur la tablette de la cheminée, ou accrochés aux murs, etc.



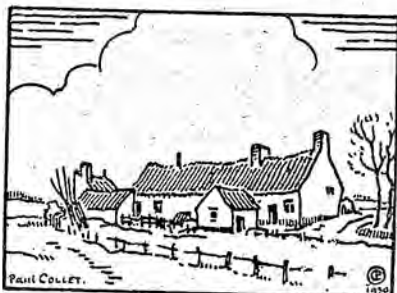
Ferme de la Copenne Ittre' (Brabant wallon).

La « Salle », de son côté, est meublée assez rudimentairement avec une grande Table, des Chaises rustiques, auxquelles, parfois, s'ajoute une « Dresse », surmontée ou non de l'Archelle, d'autrefois aussi, d'une caisse d'Horloge.

La substitution pratique, depuis longtemps, du long poêle, a enlevé à ces pièces leur aspect



Ferme. Arquennes (Hainaut).

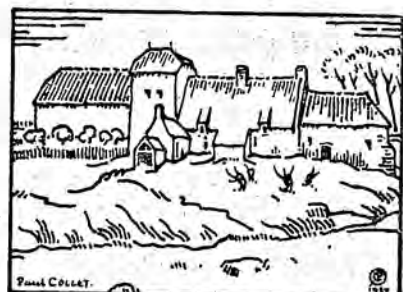


Métairie à Bruyères-les-Haut. Ilre (Brabant wallon).

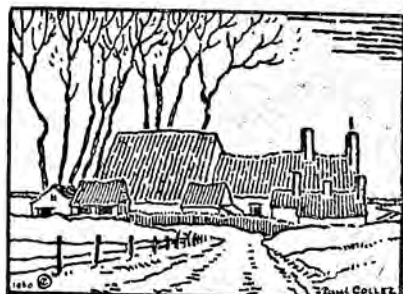
patriarcal, car le vaste manteau de la cheminée n'abrite plus ou n'est plus accompagné des Sièges et ustensiles qui caractérisaient le coin de feu.

CENSE ARDENNAISE. « La vieille Cense ardennaise, la Ferme Château était, écrit M. Jacoby, une exploitation agricole qui avait dans nos anciens Villages un rôle analogue à celui de l'usine moderne, mais d'une usine modèle instaurée dans le Christ et telle que la rêvent les vrais et sincères démocrates.

Calquée en tous points sur l'œuvre des Moines laboureurs, la vieille « Cense » en avait



Ferme à pigeonier. Lilloir-Witterzée (Brabant wallon)



Ferme abritée par un bouquet de peupliers à Brame. l'Allend (Brabant wallon).

VIE A LA CAMPAGNE

épousé les doctrines sociales en même temps qu'elle en continuait les procédés de culture agricole. A la « Cense » comme à la Ferme de l'abbaye, on pratiquait la charité chrétienne au sens le plus large du mot. Le seigneur « censier » était bel et bien le protecteur et le bienfaiteur de ses pauvres ouvriers, que l'on appelait, dans le parler d'alors, « serfs ».

La vieille Cense, lorsqu'elle n'était pas le Manoir où l'on se réfugiait à l'abri des tours, pour se protéger contre les oppresseurs, servait encore de premier asile aux gens menacés, en attendant qu'un autre seigneur vienne à la rescousse, ou que celui de la « Cense » ait attelé ses bœufs pour mener la bande de réfugiés hors de danger.

Enfin, la Cense avait, il y a plus de mille ans, résolu le problème social : on y cultivait la terre en commun et au profit de tous. Au profit du Roi, au profit de l'Eglise à qui on payait la dime; on cultivait le sol au bénéfice du seigneur suzerain, du seigneur vassal, au profit des ouvriers serfs ou « varlets », au profit des pauvres. Le blé récolté était distribué en « setiers » à tous les co-partageants ».

de la Ferme. Les beaux « bans » harmonieusement hâchés faisaient aussi l'orgueil des fermiers d'autrefois.

Dans cette Salle, on voyait encore la longue Table, où maîtres et valets prenaient leurs repas en commun, trois, quatre ou même cinq fois par jour : le déjeuner, les « dix heures », quand on ne les faisait pas aux champs, le dîner, les « quatre heures » et le souper.

De la Maison, on passait dans la pièce dite la « Chambre » en prenant par la porte à droite de la cheminée, car la porte qu'on voyait à gauche dans la « coulée » menait à la cave.

La « Chambre » était la pièce principale de la Ferme, le lieu où s'assemblait la famille aux grandes occasions, aux jours de grandes fêtes, comme aux jours de grands malheurs... Dans la Chambre, on recevait les parents et les amis à la fête aux « tripes » (boudins); on y prenait les repas à la fête patronale de la paroisse, au réveillon de Noël. C'était dans la Chambre qu'on introduisait les étrangers venus pour affaires, soit pour discuter des questions d'intérêts.

Tous les plus beaux Meubles de la Ferme

parois de la « Chambre » comme celles de la « Maison ». La nuit, lorsque les volets de l'Alcôve étaient ouverts, on tirait aux 3/4 une « gourdine » en toile multicolore.

L'enfoncement pratiqué dans la muraille, au bas de la cheminée et qui mettait la taque en contact avec l'aire de la Chambre, se fermait également par deux volets garnis de sculptures. Immédiatement au-dessus de l'excavation formant ce qu'on appelait aussi « taque », nous avions l'Armoire de la taque.

Puis dans le coin, vis-à-vis de l'entrée de la cave, l'escalier qui menait au « plancher », à l'étage, entièrement enfoncé dans une protubérance nommée tambour. Seule une porte en révélait l'existence.

A côté, était le « fournil », pièce faisant suite à la Chambre et dont le nom indique assez son usage. Une des pièces communiquait avec le « Courtil » le jardin potager planté de quelques arbres, et comportant une ou deux plates-bandes de fleurs : giroflées, marguerites, roses, dahlias, toutes vieilles amies qui fleurissent de génération en génération, aux bords des allées, le long des planches de légumes. »

Ancienne Métairie. Maison du XVI^e siècle, située Faubourg de Charleroy, à Nivelles. Construction en briques. Gros soubassement en moellons de pierre blanche. Pignons à rampants et à oreilles. Toit jadis couvert d'ardoises, avec lucarne carrée, conçue suivant la technique du chaume, dont on n'a conservé que la partie inférieure entamant la façade. Fenêtres à meneaux de pierre bleue et montants en pierres blanches étagées. Porte pleine, montants de pierre bleue. Linteau triangulaire portant un écusson en relief. Tout cela regrettamment recouvert d'un badigeon qui empâte tous les détails et atténue la netteté des saillies. (Pl. 7.)

Vieille ferme brabançonne (Hameau de Grambain), aux longs bâtiments encadrant un coin accompagné de peupliers élancés très haut. Vergers bordés de peupliers. Remarquez, au pignon du bâtiment principal, du XVII^e siècle, une ancienne cage à fromage, en bois. (Pl. 9.)

Métairie de la Tourette (1). Tour d'escalier désignée comme tour à signaux, Chaussée de Mons, à Nivelles; style des XVI^e et XVII^e siècles. Vous retrouvez, dans cette tour, les principes constructifs mis en œuvre, dans la région de Verviers, de Cambrai, etc. (Pl. 8.)

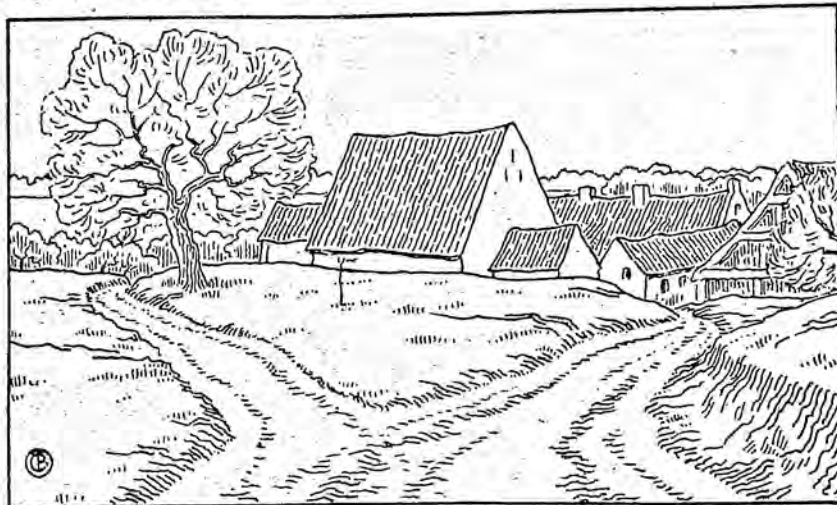
Ferme d'Orival, à Nivelles. Bâtiment du XVII^e siècle, vestige de l'ancien Prieuré d'Orival (Ordre des Trinitaires). (Pl. 7.)

PAVILLONS A BOURGOGNE.

LES Pavillons à Bourgogne, dont Nivelles et ses environs possèdent encore plus d'une douzaine, sont, en quelque sorte, des diminutifs des « Folies » que l'on construisait au XVIII^e siècle, autour de Paris et des grandes villes universitaires, autant de Pavillons de plaisir et de Fin de Semaine avant la lettre. Ces constructions rappellent les *Basiliades* vide-bouteilles de Provence, les *Pavillons de Vignes* du Dauphiné, dans lesquels on se réunissait pour se divertir. La tradition rapporte que leur propriétaire s'y retirait les dimanches et les lundis pour y déguster, en même temps qu'une « tarte à l'djote » (spécialité culinaire locale) et en compagnie de quelques amis, des vins de choix dont la cave de ces Pavillons contenait toujours une ample provision.

Les Pavillons de Nivelles sont les uns très modestes et de petites dimensions, les autres plus riches et de style comme celui du Mont-St-Roch. L'un d'eux porte le nom local de « Bouziche », tandis qu'un autre, qui se singularise par un étage spacieux, s'appelle « Bagatelle », nom certes bien français et surtout bien XVIII^e siècle. En dehors de Nivelles, il existe vraisemblablement un peu partout en Wallonie de ces Pavillons, notamment un ou deux à Soignies, à Braine-le-Comte (Hainaut), etc.

Un Pavillon à Bourgogne sur le Mont-St-Roch, à Nivelles. Sans être spécifiquement français, ce pavillon montre, par son Architecture, brique et pierre, son toit à brisés, à la Mansard, une influence française évidente. Il s'élève sur une petite éminence, dont les murs de terrasses et jusqu'à la pyramide du 1^{er} plan sont autant de rappels amusants. Comme tout bon Wallon apprécie le bon vin français et, surtout, le vin de Bourgogne, la cave à laquelle on accède, d'une des terrasses, et de plain-pied, est aussi spacieuse que la Salle largement éclairée par ses grandes baies à petits carreaux (Pl. 7.)



Ferme de « La Loge », à Nivelles.

Ce que la vieille Cense ardennaise présente peut-être de plus curieux est, nous semble-t-il, sa pièce spéciale, appelée « la « Chambre », dont l'aménagement est intéressant, de même que la Cuisine-Salle commune. Voici comment nous la décrit M. Jacoby :

« Une porte à côté de celle du « cherry » s'ouvre sur la place de devant ou « Seweux » (évier), nommée quelquefois le « poisse », parce qu'il s'y trouvait un puits et tout le mobilier nécessaire en lessivage, à la fabrication du beurre, panneaux, « crameux » et barattes.

A gauche du « ban à rayons », qui couvre toute la paroi entre le Seweux et la Maison et où sont alignés sur les planches inférieures les pots et marmittes, on admire le « bois de drap de mains », petit ouvrage en bois sculpté, à motifs divers, qui porte, entre les deux supports placés à sa base, le rouleau mobile où s'enroule l'essuie-mains qui doit servir aux besoins des ablutions communes. Le rouleau poli servira encore aux veilles des jours de fête à aplatiser les « Mairons » à dorées (tartes). Sur la planche supérieure de bois de drap de mains sont « hâchées » de petits bibelots précieux aux côtés d'une belle vierge en terre cuite émaillée.

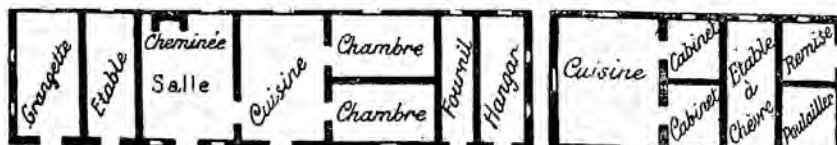
Dans les cases supérieures du « ban » à rayons s'alignent plats, assiettes, de tous les jours, assiettes de kermesses, tasses, brocs, verres en porcelaine, toute la riche vaisselle

garnissaient la Chambre. Elle renfermait aussi l'Armoire ou le grand Coffre qui contenait les richesses en or de la famille.

On y admirait la Table à pieds sculptés, la jolie Caisse d'horloge, tout en sculptures, dressée contre une des parois et où l'on voyait sous le visage familier des 12 heures battre en tic tac le balancier et se dérouler les poids réguliers.

Dans la Chambre, on admirait le grand « Arma », un des Meubles le plus richement orné de la Ferme, Garde-Robe à moulures figulées, aux portes à panneaux décoratifs avec serrures enjolivées de garnitures en cuivre. La Commode ou petit « Arma », l'Armoire à linge, était garnie comme un petit autel : grand Christ en chêne sculpté entre deux chandeliers en cuivre portant chandeliers de cire bénites à la Chandelée, prêtes à être allumées si la triste occasion se présentait. En ce jour de malheur, les deux cierges sont allumés lorsque le prêtre se présente avec l'Hostie sainte et les derniers Sacraments. Toute la famille à genoux fait cercle au pied de l'alcôve, prie pour le malade ou le moribond.

L'Alcôve, qui se fermait pendant la journée au moyen de deux volets, contenait le Lit du maître de la Maison. Elle était pratiquée dans un enfoncement de la paroi et faisait bosse dans l'étable. Inoccupée et fermée, il n'en paraissait rien qu'un motif à décoration dans les hautes « bâchées » entourant les



CHAUMIÈRE DE MOYENNE GRANDEUR

PETITE CHAUMIÈRE



BUFFETS A DEUX CORPS. 1. De la région de Valenciennes, d'époque Louis XVI; à M. L. 2. A 4 portes, d'influence flamande; à M. Fondu. 3. D'un type établi à Etroeungt, dans l'Apesnois; au D^r Piérard. 4. Encoignure élancée, d'époque Régence; au baron de Chestret de Hanefse. 5. Encoignure d'époque Régence (Art liégeois). 6. Encoignure à 2 portes; à M. Rolland. 7. Buffet; à M. Lartivière. 8. Meuble d'office; à M. Delassus. 9. Buffet; à M. Rongy. 10. Buffet; à Mme Dubois.

(Studios Vie à la Campagne.)



BUFFETS A DEUX CORPS. 1. Buffet-Bureau ou Bibliothèque de forme très curieuse; au chevalier Louis de Laminne. 2. Buffet-Régence remarquable; à M. Pirotte de Rostaux. 3. Buffet en chêne d'aspect assez massif; à M. Haaker. 4. Buffet cintré Louis XV; à la baronne de Sélgs-Longchamps. 5. Meuble en chêne sculpté; à M. Eich. 6. Buffet; à M. Schrennaker. 7. Buffet Liégeois; Mus. d'Ansembourg. 8. Buffet; au baron de Sélgs. 9. Buffet à la façade mouvementée; Art. liégeois.

(Studios Vie à la Campagne.)

EXISTE-T-IL UN ART WALLON BIEN CARACTÉRISÉ

LE TERME «WALLONIE» ÉTANT SEULEMENT UTILISÉ POUR DÉSIGNER LE SUD DE LA BELGIQUE, RIEN N'IMPLIQUE QU'IL DÉTERMINE, EN MÊME TEMPS, UNE RÉGION PRÉSENTANT, DANS SON ENSEMBLE, UN ART ABSOLUMENT AUTOCHTONE, ALORS QUE LE MOBILIER SE LOCALISE EN PLUSIEURS CENTRES, DONT CELUI DE LIÈGE EST PARTICULIÈREMENT ÉVIDENT.

LORSQUE, cédant à des classifications d'ordre sentimental, littéraire ou politique, on divise la Belgique en régions flamande et wallonne, pour opposer celles-ci l'une à l'autre, il faut, si l'on ne veut s'exposer à de graves mécomptes, dans le domaine de l'Histoire de l'Art, prendre de multiples précautions, formuler même des réserves capitales.

DÉLIMITATION SANS NIER QUE DES CARACTÈRES DÉLICATES.

différents puissent revêtir des phénomènes apparaissant de part et d'autre de la frontière linguistique, qui coupe horizontalement la Belgique, en laissant, au Nord, le pays de langue germanique et, au Sud, le pays de langue romane, il convient de remarquer que ces caractères n'affectent, en général, que des points bien circonscrits de la région linguistique dans laquelle ils apparaissent, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni communs à toute celle-ci, ni spécifiques de son peuple au complet.

Ils sont wallons ou ils sont flamands parce que nés en Wallonie ou en Flandre, mais aucune généralisation ne peut logiquement les « racifier », ni encore moins les opposer synthétiquement à des caractères appartenant à l'autre langue et à l'autre race. Bien mieux, si l'on observe les divisions continues plutôt que les manifestations sporadiques de l'Art, le sol de la Belgique, en ce qui concerne l'Architecture, les Arts du relief et les Arts de la couleur, doit être partagé (lorsqu'un partage est possible) suivant une ligne verticale plutôt que suivant une ligne horizontale. Tel est, par exemple, le cas de la Sculpture, qui nous intéresse ici spécialement, puisque le décor architectural et du Meuble procède de celle-ci.

ART MOSAN, La Sculpture belge est née, à ART SCALDIEN, l'époque romane, aux deux pôles de la grande chaussée antique, qui, premier axe autour duquel pivota longtemps la vie du pays, traversait d'ouest en est les anciens Pays-Bas : à Maëstricht sur la Meuse et à Tournai sur l'Escaut.

Avec les pierres extraites primitivement autour de ces deux seules villes, elle remonta le premier fleuve et descendit le second, sans oublier les affluents de l'un et de l'autre. Débarassée ou non de son support original, elle gagna rapidement des formes régionales.

On eut, d'une part, l'Art mosan ; de l'autre, l'Art scaldien. Maëstricht, Liège, Huy, Namur, Dinant, participèrent d'une conception artistique identique. Tournai, Courtrai, Audenarde, Gand, Termonde, Anvers communieront dans une autre. A vrai dire, ces groupements correspondaient à ceux de l'Architecture, dont la Sculpture, comme la Peinture d'ailleurs, était alors inséparable.

Par ses caractères, l'Art mosan témoignait d'une affinité germanique ; l'Art scaldien, au contraire, affirmait un parentage français. Des mouvances féodales immédiates de l'Empire ou du Royaume, Liège d'un côté (qui, après Maëstricht, avait succédé à Tongres comme siège d'un évêché étendu à tout le bassin de la Meuse), Tournai de l'autre (qui dirigeait un diocèse comprenant la majeure partie de la Flandre) tenaient d'une main ferme le sceptre dédoublé de l'Art des Pays-Bas.

DIVERGENCE Le style gothique (1), essentielle-SUBSISTANTE, ment français, en se répandant à travers l'Occident, devait adoucir les aspérités de ces oppositions esthétiques conformes à l'hydrographie, c'est-à-dire, en somme, les plus naturelles, puisqu'elles suivaient « les chemins qui marchent ».

L'essence de l'Art mosan cessa de s'opposer à celle de l'Art scaldien. Mais des divergences de détails subsistèrent. L'interprétation fut autre à l'Est, d'ailleurs atteint beaucoup plus tard par la marée gothique, qu'à l'Ouest. Le passé réagit sous les flots uniformes, et ce n'est pas en Sculpture que la réaction fut la moindre.

Vers la même époque (XIII^e siècle), la région située entre les deux axes fluviaux (le Brabant et le Nord du Hainaut) qui n'avait guère connu de véritable vie artistique soit parce qu'elle était

partiellement couverte du Nord au Sud par l'ancienne forêt charbonnière, soit parce qu'elle ressortissait à la cité épiscopale de Cambrai, peu adonnée aux Arts d'exportation, soit parce qu'elle n'était encore régie que par une économie rudimentaire, prit un essor inattendu. Elle le dut surtout à la création d'une route qui, rééditant le rôle de l'antique chaussée Brunehaut, réunissait, dans les terres basses cette fois, la Meuse et la mer.

En outre, le petit bassin maritime, dont on peut considérer Bruges comme le centre ou le foyer, avec Ypres comme satellite, autrefois relié pleinement à l'Art franco-scaldien, tendait à prendre une individualité propre, assez concurrente du développement de l'emploi de la brique dans ses monuments.

UNIFICATION Mais, malgré tout, une commu-DES ARTS. nauté persistante d'expression dans les Arts plastiques rapprochait entre eux les artistes de l'Ouest du pays, de part et d'autre de l'Escaut, et les opposait à ceux de l'Est, que la Meuse groupait autour d'elle.

Une unification tendait cependant à se réaliser. Par un renversement de la fortune, balançant ses faveurs, l'Art sculptural, à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e siècle, quitte, avec le commerce, la rive gauche, jusqu'alors privilégiée, de l'Escaut, pour se fixer sur la rive droite, en Brabant, à Bruxelles et à Malines d'abord, avec les cours de Bourgogne et d'Espagne, puis, après quelque temps de chance simultanée, à Anvers, où l'appelle un mouvement économique extraordinaire. Vers l'Est, répondant en l'amplifiant à un geste offensif de l'ancienne chaussée Brunehaut, qui avait amené l'Art roman de la Meuse jusqu'à Nivelles, l'Art brabançon gagne, par la chaussée transversale médiévale, le pays de Liège lui-même. C'est évidemment que la Sculpture mosane se défendait alors très mal, et de fait nous nous étonnerions qu'il en fût autrement, si vous songez aux désastres essuyés par la « Cité Ardente » au XV^e siècle.

Par son commerce d'abord, qui en fait le point économiquement vital du pays, par sa propre activité artistique ensuite, qui, greffée sur le commerce, en deviendra bientôt indépendante, au point de lui survivre pendant plus de deux siècles, Anvers exerce l'hégémonie dans tous les domaines esthétiques. Rubens et son groupe concourent évidemment, au premier chef, à l'établissement de cette royauté, car, en cette période de « Renaissance » dans toute la force du terme, la différenciation des Arts majeurs, Architecture, Sculpture, Peinture, qu'avait accentuée la décadence du gothique finissant, s'efface devant une conception unitaire et synthétique. Le génie Rubénien est essentiellement décorateur. Il en revient par là aux principes de la belle époque romane.

Un instant, la région liégeoise tenta d'échapper à cette influence moins anversoise, brabançonne ou scaldienne que renaissante et italianisante. Ce fut l'entreprise du sculpteur Delcours. Mais Delcours, dont l'allure spéciale relève plutôt d'une question de temps que d'une question de lieu, ne fit, somme toute, pas école. Depuis le XVI^e siècle, l'Art mosan comme l'Art scaldien ont réellement disparu sous les mêmes flots de styles franchement européens.

MOBILIER Jusqu'à présent, il ne s'est agi que LIÉGEOIS. de ce qu'il est convenu d'appeler le « Grand Art ». Mais il faut aussi envisager les Arts industriels et, en particulier, la Sculpture appliquée au Mobilier ; la situation paraît alors quelque peu différente. Là, libre cours fut laissé à une originalité que nous pouvons qualifier de régionale, en identifiant encore une fois cette région avec une unithydrographie. Le Mobilier dit « liégeois », mais qui, tout en rayonnant surtout de Liège, peut être considéré comme celui du bassin moyen de la Meuse, pré-

sente déjà des caractères distinctifs sous Louis XV et la Régence. Il n'atteint pourtant son plein développement que sous Louis XV. Composé de Buffets, Armoires, Garde-robes, Commodes, Gaires d'horloges, Chaises, Fauteuils, Consoles, Tables et Cadres, il se distingue par l'abondance et la richesse de sa décoration.

On y admire une étonnante habileté du ciseau : festons, fleurs, fruits, oiseaux, attributs et détail de toute nature paraissent moins taillés dans le bois de chêne que modelés dans la pâte tendre ou ciselés dans le métal. « Et c'est là peut-être, ajoute un savant auteur local, Helbig, un reproche que l'on pourrait adresser aux artistes liégeois : l'outil de l'ouvrier a triomphé de la matière d'une façon complète, mais il a dépassé le but, en cessant de traiter le bois selon les conditions de sa nature ».

Cette erreur de technique dépend, selon nous, de l'esprit général de la Sculpture mosane, qui, aux époques antérieures, s'est souvent distinguée par une recherche jamais satisfaite du décor. Ainsi, au XV^e siècle, le Mobilier stylisait des végétaux crispés à l'excès. Par là, il témoignait du voisinage de l'Allemagne dont parlait déjà, bien longtemps avant lui, la Sculpture romane. C'est pourquoi il ne nous paraît pas inutile de remarquer qu'à l'époque où le Mobilier liégeois livrait le plus large champ aux goûts ataviques de décoration touffue, l'Allemagne cultivait un Rococo à l'ornementation également prodigieuse. Le même esprit régnait sur les façades des Palais allemands, aux allures de Commodes géantes, que sur les Commodes liégeoises décorées comme des façades de Palais allemands.

LOCALISATION De tout ce que nous venons de NÉCESSAIRE. dire, il résulte deux constatations.

En premier lieu, nous n'avons fait aucun usage des termes « wallon » et « flamand », car leur emploi n'était nullement nécessaire à l'exposé sommaire d'une synthèse scientifique de l'Histoire de l'Art en Belgique. N'oubliez pas, à cet égard, que le mot « Flandre » sert à désigner : soit uniquement l'ancien comté féodal de la rive gauche de l'Escaut, mi-parti germanique et roman (et c'est son sens technique) ; soit, par synecdoque, depuis le XVI^e siècle, l'ensemble des Pays-Bas, Liège même compris, c'est-à-dire un territoire usant encore des deux langues, et c'est son sens surtout littéraire ; soit, enfin, la moitié Nord de la Belgique, où la langue flamande est régnante, et c'est son sens actuel et politique.

Le terme « Wallonie » s'oppose seulement au dernier sens de « Flandre ». Mais la Sculpture wallonne, en particulier, s'oppose si peu à la Sculpture flamande que ce sont, comme nous l'avons dit, les imagiers de Tournai, sur l'Escaut (Wallons), qui ont formé ceux de Gand et d'Aval (Flandrands) et ceux de Maëstricht sur la Meuse (Flandrands) qui ont initié ceux de Liège et d'Amont (Wallons). La division esthétique du pays s'est faite, répétons-le, suivant un axe vertical (fluvial) et non suivant un axe horizontal (linguistique).

A côté de ces caractères artistiques, partagés par des populations de langues différentes, notre exposé nous a conduits, en second lieu, à signaler d'autres caractères, concernant le Mobilier, appartenant à un territoire, cette fois absolument homogène : le bassin moyen de la Meuse, où le dialecte wallon est seul parlé. Mais, comme ces caractères ne se rencontrent absolument pas à l'autre extrémité de la Wallonie, sur les rives de l'Escaut et de ses affluents, il serait peut-être imprudent d'employer, à leur égard, l'épithète de « Wallons ». Le qualificatif plus localisé de « Liégeois » continue mieux de leur convenir. A tout le moins, fallait-il, en parlant d'eux, faire les réserves nécessaires.

Paul ROLLAND,

Archiviste-paléographe,
Secrétaire de l'Académie royale
d'Archéologie de Belgique.

LE SUCCÈS de notre Volume-Album Maison et Meubles Flamands fut et reste tel que nous ne disposons plus que de quelques centaines d'exemplaires non épuisés, d'une réserve de plusieurs milliers. Ces exemplaires épuisés, nous ne pourrions fournir que des exemplaires présentés aux étalages et, par conséquent, quelque peu défraîchis, dont la vente sera d'ailleurs effectuée au même prix. Après l'épuisement de ces derniers, le Volume sur les Meubles Flamands sera vraisemblablement coté à un prix infiniment plus élevé, comme c'est le cas pour les Volumes-Albums de cette série, épuisés en librairie.

(1) Nous maintenons ici le terme de gothique à la demande de notre collaborateur, alors que la terminologie médiévale nous paraît infiniment plus rationnelle. (Rév.)

ÉVOLUTION ET CARACTÈRE DU MOBILIER WALLON

ENTRE QUELLES INFLUENCES DIVERSES SE TROUVAIENT PARTAGÉS LES ARTISANS DU BOIS, ET COMMENT CEUX-CI SE SONT COMPORTÉS VIS-À-VIS D'ELLES, AU COURS DES SIÈCLES, AFIN DE CONSERVER À LEURS ŒUVRES UNE ORIGINALITÉ SOUTENUE, MÊME LORSQUE CES ŒUVRES SE RAPPROCHENT DE CELLES DONT ILS SE SONT INSPIRÉS, COMME C'EST LE CAS, EN PARTICULIER, LORSQU'IL S'AGIT D'INSPIRATION FRANÇAISE.

L'ÉVOLUTION du Mobilier Wallon semble s'être faite, en grande partie, parallèlement à celle du Mobilier français. Mais, souligne M. Sohier, les provinces wallonnes n'ont pas suivi pas à pas l'évolution des styles français, gardant en cela, comme en toutes choses, la juste mesure. Sacrifiant les ornements inutiles, qui surchargeaient parfois le Mobilier, l'Art wallon n'en a gardé que les traits essentiels la ligne droite et quelques palmes sous Louis XIV; la ligne courbe parfois finissant en volute sous Louis XV; sous le règne de Louis XVI, des guirlandes ou le tors de laurier sauf toutefois en région mosane.

La division du Hainaut, après les conquêtes de Louis XIV, la cession de Marienbourg, de Philippeville, de Montmédy avaient laissé, de chaque côté de la nouvelle frontière, des rameaux d'un même tronc, et il n'est pas rare de rencontrer de nos jours encore de vieilles familles nobles ou bourgeoises, dont les branches se sont ainsi séparées. Les relations familiales s'étaient maintenues malgré la séparation, et la branche française apportait à la branche demeurée wallonne le goût et la mode qu'elle-même allait chercher à Paris ou à Versailles. Ainsi s'explique, en partie, l'influence française.

MATIÈRE. Alors que les Meubles régionaux, **ARTISANS.** paysans et bourgeois français, sont exécutés dans une grande variété de bois, et notamment en bois fruitier (merisier surtout), qui avec le temps prennent des patines rappelant le citronnier et même l'acajou, il n'en est pas ainsi pour la majorité des Meubles wallons.

La plupart de ces Meubles sont exécutés en chêne, et généralement en beau chêne très dur. Toutefois la plupart des Sièges sont en hêtre, d'abord parce que cette essence fournit un bois tout indiqué pour ces travaux, et aussi parce que les très beaux hêtres abondaient et abondent encore en Belgique. Quelques très rares Meubles sont aussi exécutés avec d'autres bois; du bois de frêne, notamment. A proximité de la frontière française, des Meubles rustiques sont en bois de merisier; mais, en général, les Meubles en noyer, en merisier, en poirier, plus rarement en tilleul, etc., sont d'origine française.

Les sculpteurs, nombreux et habiles, tiraient des effets variés dans cette matière, d'abord dans la forme, la structure, le galbe des Meubles, puis dans tout ce qui en est du décor: sujets à La Bérain, motifs, coquilles, rocailles, attributs (Louis XIV, Régence, Louis XV) et surtout l'abondance et fine floraison et frondaison de branches, rameaux, lianes, tiges, etc., en guirlandes, en feuilles, en panaches, en bouquets, etc. Ces sculpteurs furent moins heureux dans la réalisation des motifs Louis XVI: rangs de perles, grecques, guirlandes, drapés, moulures.

Nous aurons encore à vous signaler, dans l'examen suivant, qui est fait région par région, qu'autant les Artisans traitèrent tous les autres sujets des périodes Louis XIV à Louis XV, avec finesse et délicatesse, autant, dans la majorité des cas, ils donnèrent aux motifs Louis XVI des proportions et des reliefs parfois exagérés. Nous vous ferons également remarquer la technique parfaite des Meubles en marqueterie, aussi bien en ce qui concerne leur composition, leurs formes essentielles, leurs lignes principales, que les dessins et les dispositions de la marqueterie, pour laquelle on ne paraît pas avoir recherché des oppositions de couleurs brillantes et très marquées.

CARACTÈRES ESSENTIELS. D'une façon générale, vous remarquerez dans ce qui suit que l'écoinçonnement des Meubles est rarement évidé; plus souvent il est très marqué, très saillant, soit à surfaces planes, soit à surfaces bombées, accompagnées d'ornements: rocailles, coquilles, ou feuilles d'acanthé, en consoles au sommet, comme soutien de la corniche, et à la base comme point de jonction étalé et d'appui.

Remarquez également ce principe constructif dans la majorité des Meubles wallons, simples ou très ornés, cossus, plébiens ou bourgeois: ces Meubles sont rarement à angles aigus. Les angles sont très largement abattus, dispositif souligné par la position du pied. Ces angles sont parfois arrondis, mais plus rarement que dans quantité de provinces françaises; en fait, ils sont à pans coupés.

Le large jeu du pan coupé est accusé, à la base, par des pieds larges et affirmé, dans le haut, par l'écoinçon très important et très saillant des corniches. Ce principe constructif et décoratif contribue à donner à quelques Meubles un aspect de lourdeur et de massivité, encore amplifié par les surcharges, l'ampleur des motifs décoratifs et les surfaces surdécorées.

Tous les Meubles liégeois ne sont pas tributaires de ces exagérations. Il en est même dont les corniches sont réduites à leur minimum d'expression. Tels ces Meubles Régence, dont la saillie à peine marquée de la corniche s'adonne d'une étroite bordure découpée à baldaquin. Par contre, cette amplification apparaît nettement, encore soulignée par une sorte de frise disproportionnée, large et unie sous corniche, qui identifie quantité de Meubles Namurois et des Centres de Maëstricht, Malmédy, Stavelot, etc....

MOBILIER Jusqu'à la fin du XII^e siècle, **LIÉGEAIS.** écrit M. Brahy-Prost, le Mobilier se distinguait surtout par la valeur et la profusion des matières employées. Mais, lorsque les corporations laïques remplacèrent les associations religieuses, le Meuble rompit avec la tradition; alors apparaissent des réalisations plus personnelles et dans lesquelles les matériaux de la contrée sont surtout mis en œuvre. A l'époque médiévale, les Meubles étaient de construction plutôt simple. Réalisés généralement en chêne, la ferronnerie en constituait l'ornementation habituelle. Au XIV^e siècle, le décor toujours sobre semble beaucoup plus s'orienter vers l'imitation scrupuleuse de la nature que vers la stylisation. Au XV^e, l'influence flamande se fait largement sentir, et la décoration des Meubles est de style flamboyant des Flandres. « Les Meubles mosans d'alors, écrit M. de Borchgrave, aux panneaux ornés de fenestragés ou à orbe-voie, ne diffèrent en rien de ceux qui étaient fabriqués au même moment en Flandre. » C'est ensuite l'influence italienne qui l'emporte, et, dans le cours du XVI^e siècle, le nouveau thème, emprunté à l'antiquité gréco-romaine par les Italiens, était progressivement appliqué par les Artisans Liégeois.

Ce mouvement semble d'ailleurs avoir été déclenché par Érad de la Marck, lequel, fait remarquer M. Brahy-Prost, se montra un des premiers adeptes de la Renaissance, en rapportant de Venise, en 1510, des ornements pour les reliquaires de Saint-Lambert et, plus tard, en chargeant Lambert Lombart de lui acquérir, dans la péninsule, le décor somptueux de son palais. De 1520 à 1550, c'est la période de transition durant laquelle le Meuble, encore de style Médiéval, par la forme générale, s'agrémentait toutefois du plus en plus à l'italienne. Ainsi, précise M. de Borchgrave, « les motifs Renaissance envahirent les panneaux des Coffres, Dressoirs et Armoires; parchemins et serviettes repliées cédèrent le pas aux bustes en médaillons, aux rinceaux et grotesques dont les modèles étaient importés d'Italie. » La rénovation n'est vraiment complète, au pays de Liège, que de 1550 à 1620. A la fin du XVII^e, une influence nettement française se fait alors sentir et, à partir de ce moment, commence une période féconde pour les menuisiers de Liège. Au cours du XVIII^e siècle, en effet, les préférences vont au Mobilier inspiré de celui de France, et voici comment ce Mobilier évolua depuis la Régence jusqu'au règne de Louis XVI, et dans quelles conditions les modèles créés pour Paris furent interprétés au Pays de Liège.

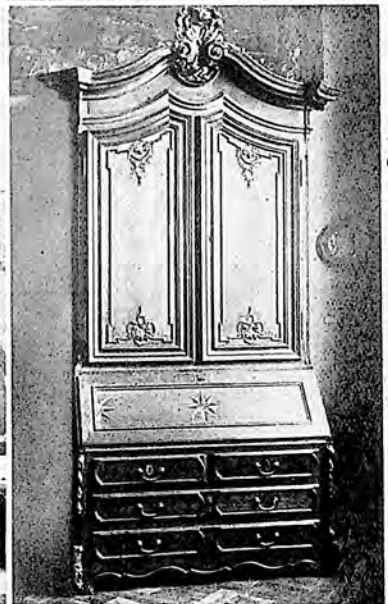
« La Régence, estime M. Brahy-Prost, adapte un Mobilier mieux approprié au bien-être. La gênante envergure du costume étant supprimée, le Siègle devient moins large, plus moelleux, et ses pieds-balustres s'arrondissent en formes gracieuses. Vers le même temps, on remarque l'application plus suivie d'une nouvelle décoration, tirée aussi de l'Architecture italienne, la rocaille, qui avait été introduite en France à l'extrême fin du XVII^e siècle. Elle n'apparaît d'abord que discrètement, accompagnée d'un semis de fleurs, préparant ainsi les capricieuses compositions qui suivront peu après la majorité de Louis XV. A ce moment, la fantaisie et la frivolité seules sont guidées; toute symétrie disparaît: la ligne droite est abandonnée pour de sinueuses courbes; la rocaille est prodiguée sous les aspects les plus inattendus et s'emmêle aux fleurs, aux feuilles contournées et aux gerbes de roseaux. Au milieu du XVIII^e siècle, le style rocaille était en pleine vitalité; mais ces exagérations ne tardèrent pas à devenir fatigantes, et une réaction se produisit, réclamant l'apaisement et la régularité. Elle fut surtout encouragée par les fouilles d'Herculanum et de Pompéi (1748), qui ramenèrent de nouveau les modèles de l'antiquité pour donner naissance, vers 1760, au style dit Louis XVI (qui, en réalité, a précédé l'avènement de ce prince).

On revit donc la rectitude, la symétrie et les ornements classiques, surtout les élégants motifs symbolisant l'Amour et la Poésie pastorale, alors dans toute sa vogue. Mais, alors que les Artisans liégeois ont, en général, remarquablement interprété le style Régence et Louis XV, ils ne paraissent pas avoir compris de la même façon les Meubles Louis XVI; tandis qu'ils multipliaient les ornements d'une grande finesse d'expression sur les Meubles des 2 premiers styles, la transposition par eux des ornements Louis XVI est parfois assez lourde et assez saillante.

Toutefois, le changement ne se fit pas brusquement; la décoration nouvelle se combina d'abord avec les formes courtes, pour produire un style de transition du plus charmant aspect. Les boiseries sculptées étaient revêtues de peinture blanche, parfois légèrement nuancées de teintes très douces (lilas, bleu ou rose). N'omettons pas, enfin, de signaler le Mobilier en laque ou en vernis ainsi que celui en marqueterie de bois précieux, avec applications de bronzes ciselés et dorés fabriqués également en France par des Artistes de grand talent, depuis Louis XIV jusqu'à l'apparition définitive de l'acajou, vers la fin du XVIII^e siècle. A ce moment, le plus grand nombre des marqueurs établis à Paris étaient allemands (influence de la Reine).

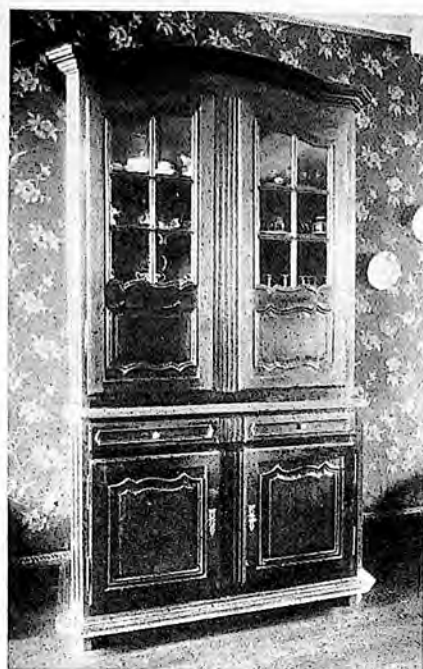
Pendant la période correspondant à ces trois règnes, Liège puisa en France les éléments de son industrie d'art. Mais, souligne M. de Borchgrave, tout en s'inspirant des modèles créés pour Versailles et Paris, les ébénistes de la Principauté surent donner un caractère très original à leurs productions, adaptant judicieusement le Mobilier qu'ils créaient aux conditions d'existence de leur clientèle. Celle-ci se composait de nobles familles et de bourgeois, grands et petits. Elle vivait, riche ou simplement aisée, sans trop de faste, dans ses Châteaux, ses Hôtels et Maisons, désireuse de bien-être et non d'opulence. Les fabricants de Meubles du Pays liégeois eurent donc le bon esprit de se conformer à ces goûts modérés. Ils renoncèrent ainsi à imiter les œuvres somptueuses, trop coûteuses aussi, des Boule, des Eben, des Riesener et des Benneman, capables cependant de faire emploi, quand c'était nécessaire, du bronze, des vernis, des laques et des Marqueteries.»

Toutefois, la mode nouvelle venant de France était toujours attardée, car le constant éloignement de la cour des princes-évêques ne pouvait qu'arrêter l'activité artistique. Quoiqu'il en soit, à aucune autre époque le Mobilier liégeois n'a atteint une aussi grande perfection: de ce fait, l'influence des Artisans mo-

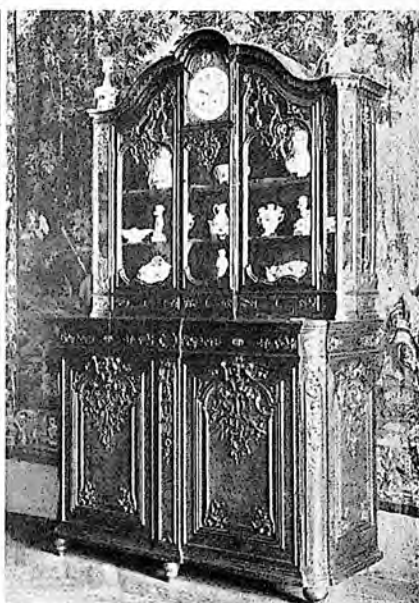


MEUBLES A 2 CORPS. 1. Bureau-Secrétaire ; à Mme Peltzer de Clermont. 2. Buffet Régence ; à M. Van Ormelingen. 3. En chêne ; à M. A. Laloux. 4. Louis XV ; à Mme Peltzer de Clermont. 5. De caractère Régence ; à M. Henrijean. 6. Buffet-Secrétaire. Mus. de Bruxelles. 7. Avec corps d'horloge ; Mus. d'Ausembourg. 8. Scriban ; à M. Brunard. 9. Buffet-Secrétaire ; au chevalier de Schaetzen.

(Studios Vie à la Campagne.)



BUFFETS VITRÉS. 1. A M. de Borchgrave. 2. A base formant commode; à M. L. 3. Musée de Courtrai. 4. Musée décoratif de Gand. 5. Au baron P. van Zuylen. 6. A M. Médard. 7. A M. G. Francotte. 8. Musée du Cinquantenaire. 9. A M. Armand Buur.
(Studios Vie à la Campagne.)



MEUBLES A HORLOGE. 1. Buffet vitré, d'époque Louis XV; à M. Amédée Wauters. 2. Meuble Buffet-Scriban et vitrine; à M. Ma son. 3. Buffet vitré liégeois à 2 corps; à Mme Aerts. 4. Buffet à 3 portes, avec vitrine; à M. Eich. 5. Meuble Régence; à M. Eich. 6. Buffet vitré, à 2 corps; à M. Herman Janar. 7. Buffet à 3 portes et 3 tiroirs; Musée Curtius. 8. Armoire d'encoignure, en chêne ciré; à M. Brunard. 9. Buffet-Vaisselier; Hôpital d'Ath. (Studios Vie à la Campagne.)



RECONSTITUTION d'un intérieur d'esprit Renaissance, comportant, dans un angle, un Lit-alcôve, provenant d'une maison de Visé. Le classique Bahut à colonnes, à panneaux en trompe-l'œil, est surmonté d'une importante Archelle. Dans ce milieu, les dinanderies de cuivre, appliques, réflecteurs, plats, lanternes, chandeliers, berceau, mettent des accents brillants. (Exposition d'Art Wallon.)



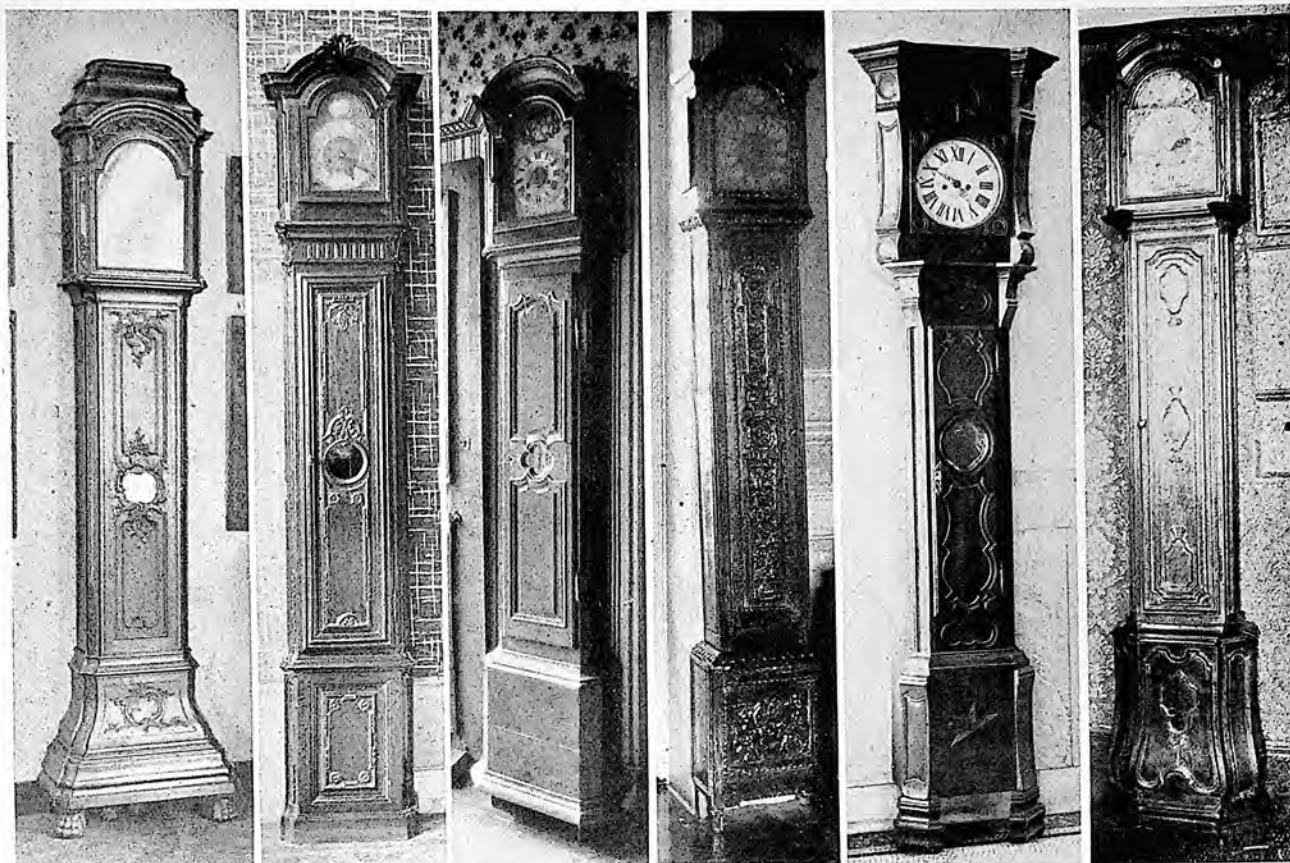
RECONSTITUTION d'un intérieur namurois du XVIII^e siècle. Les grands panneaux de tentures polychromes, à l'imitation des toiles des Indes, se détachent en vigueur sur les parois du mur, encadrées par une baguette blanche, au-dessus de la large bande foncée du lambris, à hauteur d'appui, lui-même souligné par un triple large trait peint en blanc. Le mobilier est Louis XVI: Buffet-piñne à 2 corps dont la partie centrale est en saillie, Table, Canapé de paille, recouvert d'un coussin, et Sièges. A Mme J. du Pierreux. (Studios Vie à la Campagne.)



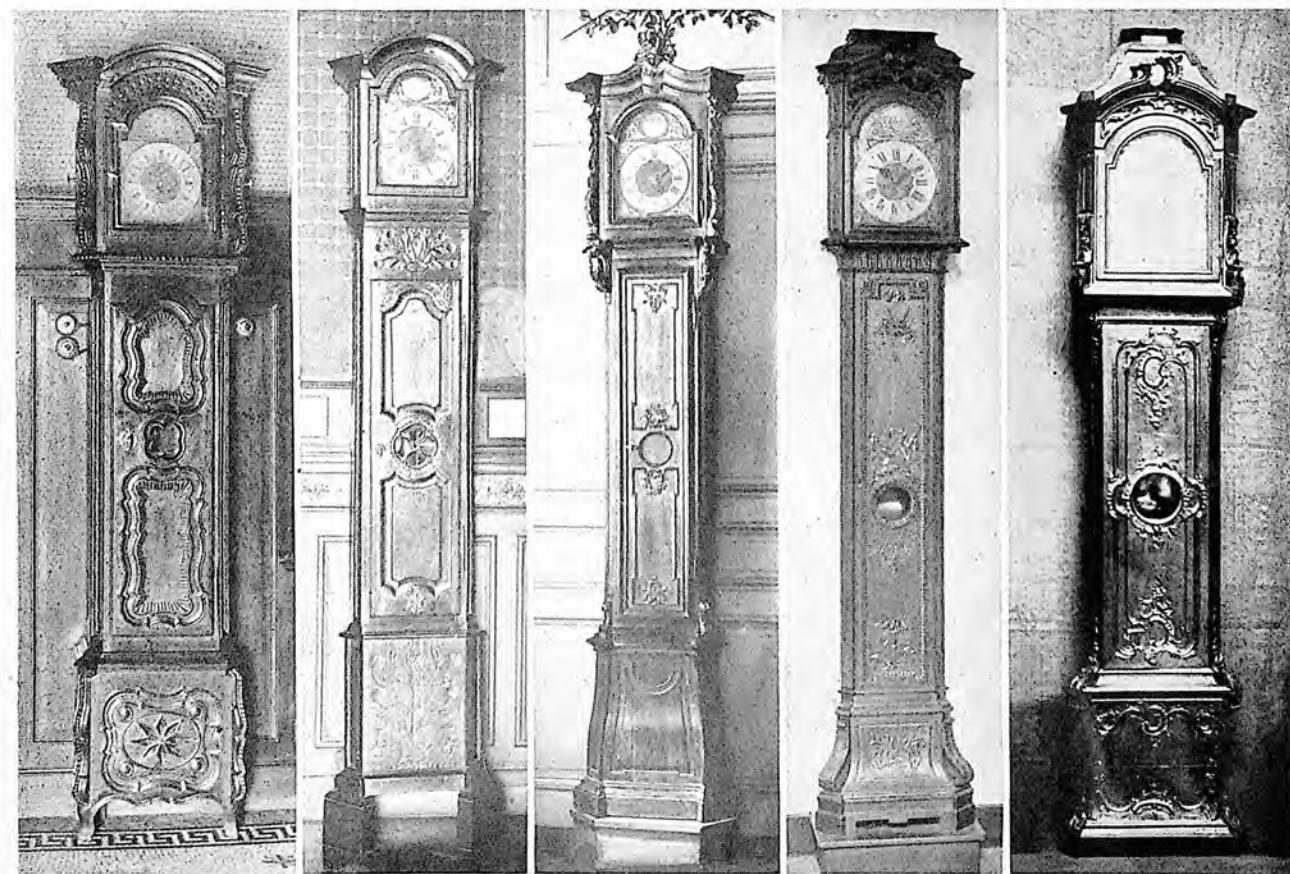
PRÉSENTATION de Meubles liégeois composant un ensemble, à l'Exposition d'Art liégeois de 1924, au Pavillon de Marsan, à Paris. Avec sa grande carpelette, ses très belles tapisseries, le choix et la disposition des Meubles, cet ensemble donne l'impression d'un intérieur d'hôtel à la ville ou d'un château d'une grande famille bourgeoise de Liège ou du pays mosan. Remarquez une des rares et très belles Tables qui subsistent, à la ceinture Louis XV, chantournée et ajourée, au dessus de marbre, accompagnée de Sièges Louis XV. Une Horloge à gaine, un Buffet-Vitrine à 2 corps et deux autres Buffets pleins, à 2 corps, flanquant de part et d'autre une Commode, elle-même accompagnée de Sièges de la bonne époque, complètent l'ameublement de cette pièce.



*AUTRE ASPECT du même intérieur, avec le Buffet vitré à Horloge faisant vis-à-vis au Buffet vitré du même type, vraisemblablement composés et réalisés par le même artisan, pour le même intérieur bourgeois de qualité.
(Studios Vie à la Campagne.)*



GAMME D'HORLOGES. 1. H. liégeoise, aux motifs de façade Louis XV; Musée du Cinquantenaire. 2. H. en chêne, d'esprit Louis XVI; à M. Delhay. 3. H. du Hainaut; à M. Sohler. 4. H. à caisse très ornée, de caractère Louis XVI; à M. van Audenard. 5. H. du Hainaut, provenant de Saint-Ghislain; à M. Rolland. 6. H. de la région de Namur; à M. Bourgeois.



MODÈLES TYPIQUES. 1. H. robuste, couronnée par une tête assez saillante et ouvragée; à M. Delaunay. 2. H. du Hainaut, d'aspect rustique, aux pieds saillants et en pans coupés; à M. Rolland. 3. H. du Hainaut, à panneaux Louis XVI; à M. L. 4. H. liégeoise; aux motifs de sculpture Louis XVI; Mus. des Arts décoratifs, Gand. 5. H. d'un galbe assez trapu, provenant de la région de Maëstricht; au baron M. de Selys-Lanchamps. (Studios Vie à la Campagne.)



VARIÉTÉ D'HORLOGES. 1. H. d'époque et de style Régence, au cadran en laiton et étain; à Mme Peltzer de Clermont. 2. H. en gaine, en chêne, finement sculptée; à M. Edmond Baar. 3. H. en gaine Louis XV, à la base renflée et galbée; à M. Leynen. 4. H. en chêne sculpté, d'époque Louis XIV, Mus. d'Ausembourg. 5. H. en gaine, se rétrécissant vers le bas; au baron van Zuylen. 6. H. des Ardennes belges; à M. Turquais.



MODÈLES CARACTÉRISTIQUES. 1. H. à la base renflée, galbée, sur pieds à griffes; à la baronne de Waha. 2. H. en bois de chêne sous vernis, à tendance nettement Régence. 3. H. au mouvement de la base et aux motifs rocailles d'époque Louis XV; Musée Warocqué. 4. H. très riche, en gaine d'aspect architectural; à M. Huart-Dumont. 5. H. de Namur, à base renflée; à Mme J. Turquais. (Studios Vie à la Campagne.)



TELLIERS-ÉGOUTTOIRS. 1. Égouttoir à dossier supportant 3 tablettes et couronné par une barre à pots; au D^r P. Culot. 2. Tellier d'aspect primitif avec dossier ajouré; à M. Fondu. 3. Égouttoir avec tiroirs et dossier ajouré avec barre à pots; au D^r Piérard. 4. Égouttoir-Desserte; à M. Desnoes. 5. Tellier à 3 portes; à M. Calot. 6. Égouttoir-Buffet; au D^r Culot. 7. Tellier-Égouttoir des environs de Cambrai; à Mme Hélot. 8. Égouttoir élégant, d'esprit Louis XVI; à M. Brunard.

sans s'étendit-elle au loin, particulièrement dans toute la région du Bas-Rhin. Délaissant plutôt la marqueterie et les procédés analogues, encore que de très beaux Meubles aient été établis en une belle et sobre marqueterie, dont la Section d'Art ancien de Liège comportait de remarquables exemples, les Artisans continuèrent à travailler et à sculpter fort habilement le beau bois de chêne du pays. Leurs productions se distinguent par l'excellence de la technique, la sculpture taillée avec grâce et entrain, la composition claire et bien équilibrée. L'ornementation est soigneusement mise en valeur, par l'opposition des parties reposantes non décorées (les moulures, entre autres). Généralement, le relief est sobre et ne se développe qu'avec l'emploi des rocailles ronflantes et exagérées. Le plus souvent aussi, le bois reste naturel et n'est revêtu que d'une mince couche de vernis que le temps patinera harmonieusement. Seule, les Meubles destinés aux appartements d'apparat sont dorés ou polychromés.

En résumé, nous pouvons reconnaître qu'en général, comme l'écrit M. Gilbard, « les Liégeois ont manifesté dans le Mobilier des aptitudes heureuses. Il a de tout temps existé au pays de Liège des sculpteurs sur bois réputés pour leur ingéniosité et leur bon goût. La tradition s'est continuée jusqu'à nos jours, et Liège est fière de ces Artisans d'élite qui prouvent que chez elle les hommes sont particulièrement habiles à manier l'outil et à travailler la matière. Peut-être il ne peut s'agir de vouloir rivaliser avec les merveilleux Meubles français des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Mais nous pensons que les Meubles liégeois, par leur style nerveux et leur décoration originale, sont dignes des meilleurs spécimens du XVIII^e siècle ».

ÉCOLE LIÉGEOISE. L'École liégeoise manifesta son existence dès l'époque Médiévale et sous la Renaissance, sous des influences diverses (Pays-Bas, Germanie, France, Italie surtout). Mais son épanouissement se situe à l'aurore du XVIII^e siècle, époque à laquelle elle se surpasse par l'infinité variété de ses productions et l'importance de celles-ci. Elle affirme dès lors son extension jusqu'au début du XIX^e siècle, moment où elle allait connaître, comme en France, une lente décadence, résultat des troubles que déterminait la Révolution française. Elle paraît cependant réagir sous le Directoire, l'Empire et même la Restauration; mais ce fut en vain, car peu à peu les Artisans qui mettaient du cœur à l'ouvrage disparurent. C'en fut fait des Artisans possédant un talent inventif, de composition et d'exécution, réalisant des Meubles d'une belle et seule venue, à la décoration large et équilibrée. La formation, la volonté, l'enthousiasme de leurs continuateurs furent moins évidents; les facultés créatrices de ceux-ci, de même que leur habileté, s'émoussèrent. L'invention fit place au poncif, à la copie, et ce fut la décadence du style, là comme en France. Dès lors, dans toutes les activités comme dans toutes les régions, les Artisans ne possédaient donc plus l'allant, la verve, le feu sacré, la formation, les dons, l'expérience, l'habileté indispensables. De plus, les meilleurs avaient leurs copistes et leurs interprètes qui les démarquaient souvent, mais rarement avec habileté. Il est vrai qu'ils n'avaient plus autant à servir des gens de goût, mais plutôt une clientèle dont les capacités de commande et d'achat se résorbaient.

Ces copistes, ces continuateurs sans esprit, ont produit ou des Meubles surchargés jusqu'à l'exagération, ou d'autres quelque peu médiocres, dépouillés souvent de l'essentiel, d'une matière moins belle et moins bien employée, comme ce fut d'ailleurs le cas aux périodes de fin de style, lorsque de nouveaux venus, peu éduqués, voulaient les reproduire. Peut-être y avait-il là quelques-unes des raisons (à moins qu'il s'agisse d'un défaut de compréhension) pour lesquelles les Meubles de style Louis XVI ne furent pas toujours exécutés avec toute la pureté désirable, sauf lorsqu'ils étaient par un Artisan ayant travaillé à Paris.

L'examen des productions mobilières liégeoises, infiniment variées, et, par extension, celui des productions de toute la vaste région mosane, témoigne sans conteste de l'influence qu'a pu exercer, alentour, l'école du fameux centre artistique,

En général, la composition des Meubles liégeois est remarquablement étudiée. Les uns sont décorés avec mesure, d'autres le sont avec abondance. Ils possèdent tous les qualités statiques, bien qu'usuellement ils ne témoignent pas toujours d'un équilibre profond: plus exactement, ils ne présentent parfois pas des proportions équilibrées entre la base et la partie supérieure (pour ce qui est des Meubles à deux corps), et entre la hauteur et la largeur (pour ceux à un corps). Ils ont aussi souvent l'inconvénient d'être massifs, caractère qui est surtout frappant dans tous les Meubles sans piétement, dont le bas repose directement sur le sol et qui (ce qui est une surcharge de plus) sont généralement munis d'une plinthe noire, sans doute ajoutée pour constituer une mesure de protection. La massivité ressort également par le jeu des grosses moulures, des tiroirs superposés, des corniches et surtout le couronnement des écoinçons: parfois aussi par l'abondance des sculptures qui n'allègent pas l'ensemble; enfin par le corps supérieur surbaissé (Meubles à deux corps), surtout lorsque vous comparez mentalement la silhouette de ces Meubles avec celle des modèles français des bons centres et des bonnes périodes.

A partir de la fin du XVII^e siècle, et en tout cas à partir du moment où des réalisations correspondant aux styles de cette période se font jour, la composition, comme la structure de ces Meubles liégeois, semble avoir été influencée par les tendances de Paris, avec, toutefois, des différences marquées dans les formes générales, plus massives dans l'ensemble. Observez, malgré tout, un décalage marqué dans les réalisations de Meubles de style affirmé. Pour nous exprimer plus exactement, quantité sont de style; mais ils ne sont pas strictement de l'époque de ce style.

Ainsi, lorsque durant l'influence française, des Artisans français venaient à Liège, comme des Liégeois allaient à Paris; les Meubles étaient réalisés, en général, avec un retard (voire d'une cinquantaine d'années) sur l'époque initiale.

C'est pourquoi quantité de Meubles sont désignés comme étant d'époque Louis XIV, tels ceux qui empruntent, pour leurs décors, des motifs à la Bérain, alors que, si la structure du Meuble conserve peut-être encore l'ampleur, la massivité, la majesté, la redondance des Meubles Louis XIV (particularité qui en fut longtemps conservée), ils sont déjà nettement d'esprit Régence. Leur décoration, moins majestueuse, est plus souple, plus élégante, plus affinée. De même, d'autres Meubles reçoivent l'attribution de Meubles Régence, alors qu'ils marquent nettement le début de Louis XV et comportent déjà des motifs rocailles, de cette période. Enfin, ceux désignés sous l'appellation Louis XV sont généralement de la période Louis XV, fin de style, et même de style composite Louis XV-Louis XVI. Enfin, quantité présentent, dans leur composition, un amalgame, parfois les éléments de deux époques différentes: mais ici, avec assez de discrétion et de réserve, comme le firent un peu partout de nombreux Artisans. Ces Meubles sont, en général, remarquables par la qualité de la matière, par leur Architecture, par leur technique très poussée, par leur fini, même lorsqu'ils sont l'œuvre d'Artisans ordinaires.

Si nous scrutons et essayons d'analyser ces Meubles, quant à leur décoration, nous constatons qu'il en est de 2 types assez distincts encore qu'il s'établisse entre eux des liaisons intermédiaires.

Les premiers comportent surtout un décor d'encadrements moulurés, avec des épanouissements de motifs, de chutes, de coquilles, de rocailles, selon le cas. Ainsi, les panneaux des Gardes-robes, par exemple, sont, en grande partie, unis et dégagés. Cette disposition d'encadrement comporte, tout naturellement aussi, un décor des écoinçons, de la traverse du bas, de l'encadrement des portes, de la frise et, parfois, de la corniche.

Les seconds sont caractérisés par l'abondance et, voire même la surabondance d'une véritable floraison de sculptures décoratives, s'épandant sur toute la surface des panneaux, comportant une infinité de motifs. Elle témoigne de la prodigieuse faculté de travail des Artisans. Si quelques parties sont saillantes et très en relief, en général les sculptures sont fines et à relief adouci.

Cette dernière particularité se rencontre principalement sur les Meubles Régence et Louis XV. A partir de l'époque et du style Louis XVI, tous les ornements et attributs raies de cœur, rangs de perles, corbeilles, etc., sont massifs, volumineux, saillants, sans délicatesse. Mièvrerie ou surcharge décorative sont d'ailleurs des indices de la décadence d'un style, comme c'est ici le cas pour les Meubles Louis XVI en chêne blond, reproduisant des motifs classiques, mais maladroitement à moins que cela soit dû à l'insuffisance artistique et technique de l'artisan.

Enfin alors que les ensembles mobiliers et décoratifs, dans les Demeures françaises, se composent surtout de Meubles bas, à hauteur d'appui, dégageant nettement les parois, avec un charme prenant, pour la mise en valeur des tapisseries, peintures, aquarelles, dessins, etc., la conception liégeoise paraît avoir été différente. On semble avoir accordé une grande importance aux Meubles volumineux, admirablement ouvragés, comme ceux que nous voyons ici.

En effet, ces Meubles plus meublants donnent parfaitement le sentiment de constituer des arrangements plus cossus, plus opulents. En effet, alors que les artistes liégeois ont admirablement compris le style Régence et Louis XV, qu'ils l'ont exécuté avec un brio, un fini délicat (même lorsqu'ils surchargeaient les surfaces), ils ne paraissent pas avoir compris le style Louis XVI, d'une façon aussi subtile. Ils n'en ont pas rendu les proportions et les rapports. Les moulures sont grossières et, en général, disproportionnées; les motifs différents sont trop en relief. Ils n'avaient vraiment pas ce décor « dans l'œil »; aussi, maintes de leurs compositions sont parfois déséquilibrées.

Cependant, dans la décoration abondante des Meubles, les attributs d'une facture qui prélude au Louis XVI s'entremêlent discrètement dans une disposition de motifs Régence ou Louis XV, et ces attributs sont fort bien réalisés, aussi finement que le décor Régence et Louis XV.

On peut appliquer au Meuble liégeois, en raison de sa richesse, parfois plus que de sa distinction, ce que le Comte de Borchgrave disait des productions de l'Art religieux; celles-ci sont d'un caractère évidemment différent des productions de maints autres pays, avec tout ce qu'elles représentent de vigueur contenue: « N'ignorons pas ce qu'ont fait les générations précédentes, même si elles ne sont que le reflet des productions antérieures. Une chasse, œuvre superbe, à la composition, d'une belle venue et sans repentir, résume toute la technique et se présente comme l'écho d'un Art qui se continue, de même que son influence reste marquante, par la force acquise. »

VARIATIONS Les Meubles des régions frontalières, notamment de Stavelot, de Malmédy, de Maëstricht, sont d'une facture infiniment plus grossière, plus médiocre que ceux de Liège et, en général, moins bien composés. Les Artisans de ces régions s'inspiraient beaucoup de la technique et de la décoration des Meubles liégeois. Ils en copiaient les motifs, en reproduisaient les éléments souvent avec une exagération et des disproportions marquées. Les œuvres sont, alors, infiniment moins dégagées, moins fines, moins achevées. Ils ne témoignent pas de la délicatesse d'une technique beaucoup plus habile et plus affinée.

Les Meubles bourgeois de l'Ardenne belge sont, pour la plupart, hauts, volumineux et lourds d'aspect. Cependant, dans les régions de haute Ardenne, ils se présentent plutôt sous des formes basses, moins élancées, et offrent parfois des rapports lointains avec les Meubles des Vosges. Ainsi les Buffets bas ont tendance à prendre une forme oblongue, comme nous l'avons constaté maintes fois dans la région de St-Hubert. Tous ces Artisans, de Malmédy, de Stavelot, ceux de Namur, aussi, étaient certainement techniquement moins exercés, moins artistes, aussi. De ce fait, c'est à ces raisons qu'il est permis d'attribuer les associations, les amalgames même des motifs décoratifs, plus naïfs, donnant lieu à un travail plus grossier.

Dans la région de Namur, beaucoup de motifs de sculpture, de bas ou de haut de pans neaux, sont exécutés en relief, mais pris dans

l'évidement même de l'épaisseur du panneau, et non à la façon du Meuble liégeois, qui présente cette sculpture nettement en relief. De même, alors que les motifs sculptés sont pris en plein bois, les Meubles liégeois, tous les motifs, très en relief, sont rapportés et collés sur les travaux de Namur. Les Meubles de Namur offrent aussi, entre eux, une différence très marquée. Tandis que ceux d'esprit Louis XIV, Régence et Louis XV, sont volumineux, massifs et montrent une exagération marquée des parties saillantes (notamment des corniches, des écoinçons), ceux d'esprit Louis XVI, fin de style, paraissent très appauvris, réduits, fluets, à l'ossature amincie, comme si le bois dont ils sont faits était trop coûteux pour permettre d'accorder à ces Meubles les épaisseurs, volumes, surfaces nécessaires.

Enfin soulignons-le tout spécialement (encore que cela ne se remarque pas toujours, par suite de quelques modifications de détails), les Meubles établis à Namur sont, en général, moulurés avec opulence et décorés d'abondants motifs très saillants. Ces motifs apparaissent plus saillants encore lorsqu'ils se détachent sur de grands nus. Il s'y ajoute, en outre, la complication d'importants angles abattus et celle presque disproportionnée de corniches, à mouvements multipliés et qui paraissent d'autant plus évidents qu'ils surplombent généralement une large corniche nue, dépouillée d'ornements ou en tout cas très discrètement ornée.

En résumé, la différence entre les Meubles liégeois des bonnes périodes et ceux des autres parties du pays mosan, de Namur, de Malmédy et des centres avoisinant la frontière, réside donc dans ceci : sculpture beaucoup plus lourdaude, plus étalée, dans laquelle on ne sent pas cette finesse de délié, parfois presque immatérielle : emploi assez fréquent de motifs enlevés en creux, dans l'épaisseur du bois, alors que les motifs de sculpture saillants sont rapportés et appliqués. Il résulte un manque de mesure, assez évident et affirmé.

BRABANT Cette région était, il y a un siècle, un pays très boisé. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ait tenu une place importante dans la production du Meuble. Ainsi, dès le XV^e siècle, une industrie du bois d'intérêt notable a dû s'établir à Nivelles, cette industrie portant surtout sur la menuiserie et la sculpture.

L'école de la menuiserie d'art nivelloise a produit des pièces qui sont de réels chefs-d'œuvre (lambris, trumeaux et surtout départs d'escaliers Louis XV et Louis XVI, que l'on trouve dans les Maisons les plus modestes aussi bien que dans les Hôtels aristocratiques).

Les bois utilisés dans cette production étaient principalement le chêne, la frêne, le cerisier (lit), le poirier, l'orne (fauteuils, armoires rustiques), le hêtre (chaises, Louis XVI surtout).

Les styles des Meubles régionaux sont très rarement Louis XIII (sauf pour ce qui est de la table à balustre), rarement Louis XIV, et surtout Louis XV et Louis XVI. Les styles régionaux en Brabant Wallon rappellent donc les styles français de la même époque. En particulier beaucoup de Meubles Louis XVI rappellent ceux établis en France, dans les départements du Nord et du Nord-Est. Par la suite, d'ailleurs, le XVIII^e siècle a produit une grande quantité de pièces inspirées directement du style français.

C'est la seule influence que le Brabant Wallon ait subie : d'influences flamande, hollandaise ou germanique, il n'est, en effet, pas question, nous affirmant M. Paul Collet et le Folkloriste nivellois qu'est M. Édouard Parmentier. Et pourtant l'influence des Pays-Bas a été marquante, plus au Sud, dans le Cambrésis notamment, ainsi que le démontre M. Boone, et que nous l'avons constaté.

Enfin, d'une façon générale, on peut dire que le Meuble brabançon wallon témoigne d'une originalité moins marquée que le Meuble liégeois, ou même namurois.

BOISERIES Quantité de boiseries, lambris splendides, bris décorés, portes et dessus de portes, trumeaux, etc., paraissent avoir été établis avant les Meubles de même caractère. Ces boiseries, réalisées,

exécutées avec un Art exquis, ont sans doute, et dans beaucoup de cas, fourni aux artisans meubliers quelques-uns des éléments de leurs compositions et de leurs réalisations.

La Wallonie, comme quantité de provinces françaises, montre, dans ses églises, une floraison de boiseries splendides. C'est ainsi que celles de style Louis XV, de Leuze, réalisées vraisemblablement en plusieurs étapes, en témoignent. Celles latérales diffèrent totalement de celles du chœur, et elles sont très peu travaillées. Les grilles d'autels et de chapelles sont sculptées, ajourées; celles du chœur se complètent de frises, de vases; celles de la chapelle, plus basses, comportent des mains courantes à accoudoirs. La chaire est exécutée dans une note rustique, avec des blocs de bois, un escalier de branchages, un baldaquin à l'orientale, alors que de ces blocs de bois partent des frondaisons abondantes. C'est un exemple de très beau travail régional, dans lequel on retrouve la finesse liégeoise. De très belles boiseries de cette qualité et de cette finesse existent aussi en pleine Ardenne, dans l'église de l'Abbaye de St-Hubert, dont quelques panneaux sont de véritables tableaux et œuvres d'Art.

La grande salle de l'Évêque de l'Abbaye, de l'ancienne Principauté de Malmédy-Stavelot, maintenant Musée du Folklore, est toujours dotée de ces importants lambris à mi-hauteur, qui encadrent les grandes portes et l'emplacement du banc de l'Évêque. Ces lambris ne sont pas agencés sur toute la hauteur de la pièce, mais partiellement et à des hauteurs différentes, formant ainsi une succession de panneaux. Leur robuste composition les différencie totalement de ceux au décor plus précieux du Pays de Liège.

BOISERIES SCULPTÉES.

Portes à deux vantaux, surmontées de médaillons, sculpture largement traitée (école de Delcourt); proviennent de l'Église Saint-Abraham. Époque Louis XIV. (Pl. 50.)

Porte à 5 panneaux, avec motifs à la Bérain, très en relief. Type de décoration qui a inspiré quantité de meubliers. De part et d'autre, montants d'encadrement, avec chutes de feuillages et de fleurs. (Pl. 50.)

Trumeaux comprenant une porte cintrée, à 3 panneaux superposés, faisant partie d'une boiserie surmontée d'un haut de porte à encadrement rocailles Louis XV. Les panneaux de portes sont surtout décorés de trophées. (Pl. 50.)

Porte à 2 vantaux, constituant également un exemple du parti constructif des Meubles, notamment du jeu des corniches débordantes. Les motifs principaux sont à la Bérain, et les 2 panneaux supérieurs sont ajourés. (Pl. 50.)

Boiserie Louis XVI d'un Hôtel de Mons, dont le caractère français est évident, par la sobriété des lignes et du décor, ainsi que par les motifs sculptés de la partie supérieure en imposte, dont l'un est une urne et le second un trophée de corbeilles de fruits, d'attributs et d'objets ruraux. (Pl. 50.)

2 Vantaux cintrés, indiqués comme étant d'époque Louis XIV, mais, en réalité, d'époque Régence. Travail splendide et d'une grande finesse, malgré l'abondance et le foisonnement des motifs s'épanouissant autour de la coquille stylisée, avec des rappels sur l'encadrement et à la partie supérieure. Un des exemples du travail liégeois, duquel s'inspirèrent, très vraisemblablement, quantité de meubliers. (Pl. 50.)

Fragment de lambris de l'ancienne salle de l'Évêque, de l'Abbaye de Malmédy, conservée sur place. Au lieu de s'agencer suivant une ligne régulière, cette boiserie comporte des saillies en façade et des mouvements en hauteur, correspondant aux différentes dispositions du tour de la salle, notamment des portes. Largement mouluré, aux motifs de sculpture, plutôt méplats et grossiers, que finement enlevés, ce travail est assez représentatif des réalisations de cette région. (Pl. 50.)

MEUBLES MÉDIEVAUX ET RENAISSANCE.

AINSI QUE cela vous a été particulièrement souligné, le Pays wallon, comme les Flandres, a été longtemps fidèle aux Meubles Médiévaux et Renaissance, dont on conserve, un peu partout, des exemplaires extrêmement intéressants, notamment dans les hôpitaux, comme dans celui de Messines, par exemple. Ces Meubles, dont les caractères spécifiques sont évidents, sont infiniment moins variés de formes que ceux de la période de la Renaissance, à la période Louis XVI.

Le Coffre, en Wallonie comme ailleurs, est le Meuble primitif, le Meuble type du Moyen Âge. Il avait pour rôle de resserrer soit les objets précieux, soit plus généralement les effets courants, en particulier le linge, que la mariée apportait en dot. Il servait, en même temps, de Banc et même de Table. Constitué d'un assemblage de montants et traverses maintenus par des mortaises et des tenons, il était clos par des panneaux sculptés, venant s'embraver dans les cadres formés par la charpente.

Une variante de ce Meuble est la Huche ou Table-Maie, qui avait sa place dans les Cuisines, dans les Maisons du Sud du Luxembourg. Enfin, dans les autres provinces, notamment dans le Hainaut, la Maie ou Pétrin, placé dans le fournil, est simplement un Meuble d'utilité; aussi revêt-il une allure plutôt grossière.

Armoire-Bahut, en bois de chêne sculpté, datée de 1550, panneaux à parchemins. Les deux portes supérieures sont décorées de la Vierge et de saint Jean. Milieu du XVI^e siècle. (Pl. 13.)

Dressoir dont l'étage inférieur vide, les côtés et le fond à panneaux sont surmontés d'une Armoire à deux étages comportant chacune une porte à deux panneaux fenestrés. Époque XV^e siècle. (Pl. 13.)

Grande Armoire-Bahut à deux vantaux, aux armes de la cité de Liège et de l'Empire d'Allemagne, du Prince Éraré de la Marke. La façade de ce meuble comporte une série de panneaux dont la décoration consiste en têtes d'hommes et de femmes et quatre écussons représentant les armoiries de l'Empire, de la Ville de Liège (le perron liégeois), à gauche, d'Éraré de la Marke, prince-évêque de Liège, et du propriétaire (de Donceel) à droite. Le montant du milieu est formé par un fût feuillagé et vanné à jour, surmonté d'un prédicateur dont la chaire porte l'écu du propriétaire et est couronné par la statue de la Vierge. Première moitié du XVI^e siècle. Ce Bahut est très typique, et vous en trouverez les éléments, y compris les ferrures, sur les Boiseries, les Coffres, etc., de cette période. (Pl. 13.)

Armoire-Coffre à 2 vantaux inégaux, avec partie supérieure se fermant comme un Coffre. Ce curieux Meuble, d'influence Médiévale, à déploiement de serviette dans sa partie basse, de pampres de vignes et de décors de raisins, avec robustes ferrures forgées, constitue une curiosité. (Pl. 13.)

Petit Dressoir, en bois de chêne, à deux portes ornées de panneaux sculptés et de ferronneries. Fin du XV^e siècle. (Pl. 13.)

Bahut-Armoire de caractère Renaissance. Meuble de Sacristie, provenant du Noviciat des Jésuites de Tournai désaffecté et maintenant Athénée royal. Le décor essentiel est constitué par des compartimentations Renaissance autour des têtes d'anges, dans la partie supérieure, entre les montants cannelés, avec application habituelle de fûts de canons et, enfin, masques dans le haut, en terminaison de chaque montant, dans la corniche à denticules. (Pl. 13.)

Armoire-Bahut à 2 portes, vraisemblablement fin de la période Médiévale, dont la décoration s'inspire des dispositifs du Médiéval flamboyant, avec adjonction de grappes de raisins. (Pl. 13.)

Dressoir sur supports, en forme de contreforts; à la ceinture : un tiroir. L'Armoire comporte un vantail décoré de la Sainte Famille, flanqué de deux petits panneaux figurant sainte Catherine et sainte Élisabeth. Côtés fenestrés, le dessus, formé d'un dossier à deux panneaux, surmontés d'une frise ajourée. Époque commencement du XVI^e siècle. (Pl. 13.)

Armoire à trousseau, de 1671, témoignant de l'influence des Pays-Bas, mais exécutée dans la région de Cambrai. Au-dessus d'une traverse inférieure, à têtes de lions, à motifs de sculpture assez saillants, s'ouvrent 2 vantaux à compartimentation Renaissance, nettement en retrait des montants latéraux et de la traverse montante médiane, avec imitation de fûts de canon ou 1/2 balustres appliqués. Ce dispositif se répète dans le haut, au-dessus de la corniche inférieure, avec le jeu classique de têtes de lions, à anneaux, formant tiroirs. Il est couronné par une double frise, toujours avec répétition des mêmes têtes de lions. Il témoigne, à la fois, de l'influence Renaissance et des décors à la Rubens. Comme les Meubles de la région de Cambrai, celui-ci se complète d'un cloutage de cuivre, à la partie supérieure. On a établi beaucoup de ces Meubles, au cours du XVII^e siècle, alors qu'à partir du XVIII^e siècle domine l'influence française. Ils rentrent partiellement dans la catégorie de ceux nommés « Armoires à papards », en raison de la multiplication de têtes d'enfants joufflus, à mi-jambes et mi-bras, ces derniers parfois remplacés par des cariatides, avec enroulement de feuilles d'Acanthe. (Pl. 13.)

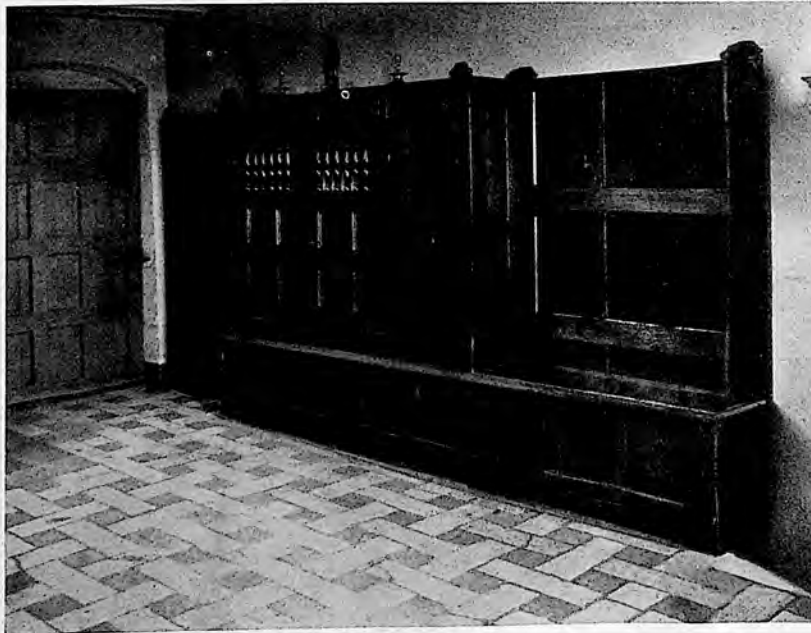


TROIS MODÈLES DE BERCEAUX. 1. Berceau en laiton repoussé, à 4 pieds, dont les faces latérales sont décorées d'un médaillon à tête romaine. Institut archéologique liégeois. 2. Berceau en merisier ayant la forme d'une jonque; à M. Cornailles. 3. Très curieux Berceau à dôme; au comte Hadelin d'Oultremont de Warfusée.

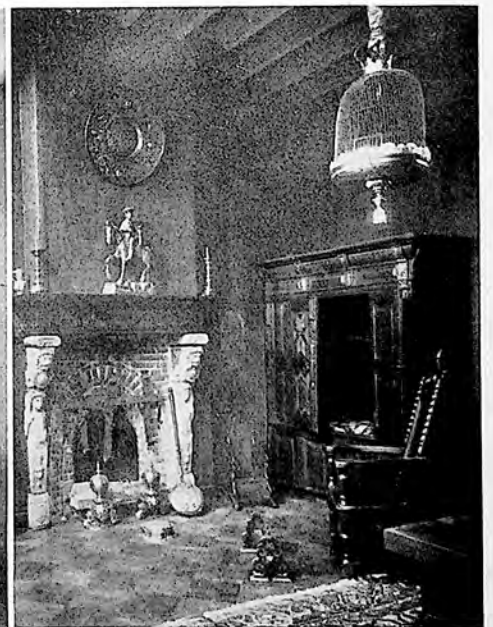


LIT LIÉGEOIS Louis XVI, en bois peint en blanc, surchargé de sculptures. Art liégeois.

BOIS DE LIT de caractère Louis XVI, aux traverses inférieures et aux encadrements très ornés; Musée archéologique de Nivelles.

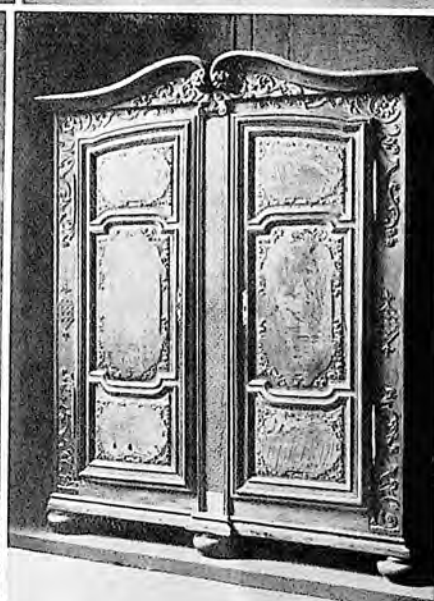
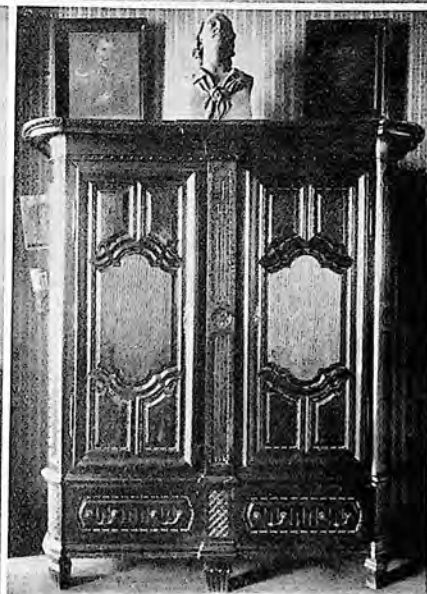
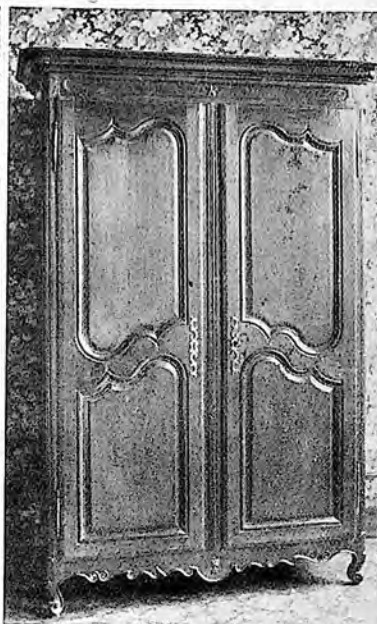


FAÇADE DE LIT-ALCOVE qui était partiellement encastré dans la muraille, accosté d'un bancoffre. Musée Curtius.



LIT-ALCOVE nettement apparenté avec les mêmes Meubles d'origine flamande. Musée de Liège.

(Studios Vie à la Campagne.)



ARMOIRES. 1. A. garde-robe Louis XV; à M. Jacob. 2. A. de facture Louis XVI en chêne, datée de 1795; à M. Lacoste. 3. A. massive, à motifs rocaille; Mus. d'Ausembourg. 4. A. garde-robe Louis XVI, du pays mosan; Musée Curtius. 5. A. avec palmiers; Musée d'Ausembourg. 6. A. d'esprit composite; Musée Curtius. 7. A. ligégeoise, très décorée; au baron de Launois. 8. A. en chêne sculpté, travail namurois; Musée du Cinquantenaire. 9. A. provenant de Stavelot; à M. Stertevens.

MEUBLES PRINCIPAUX DES CUISINES WALLONNES

UN SOUCI DE ROBUSTESSE SEMBLE AVOIR SURTOUT PRÉOCCUPÉ LES ARTISANS QUI ONT PRODUIT CE MOBILIER ESSENTIELLEMENT UTILITAIRE, D'ASPECT RUSTIQUE LA RECHERCHE DÉCORATIVE PASSANT, DANS LA PLUPART DES CAS, AU SECOND PLAN.

L'AMEUBLEMENT de la Cuisine est surtout intéressant lorsqu'on envisage les Meubles ruraux, car c'est un fait que cette pièce de l'habitation est nettement plus importante à la campagne qu'à la ville. Ces Meubles, déjà beaucoup plus simples que ceux des autres pièces, même quand ils sont l'œuvre d'Ouvriers des villes, revêtent vraiment tout leur attrait original quand ils sont produits par les Artisans ruraux, en raison de leur conception simpliste, de leur exécution naïve.

BUFFET-DRESSOIR. La Dresse, Dresche, Drèche ou DRESSOIR, est l'un des Meubles essentiels de toute Cuisine wallonne; il sert à ranger la vaisselle et le linge de Cuisine. Exécuté généralement en bois de chêne, parfois en merisier, c'est un Buffet bas à 2 ou 4 portes, surmontées d'un rang de 2 ou 4 tiroirs sous tablette. Leur longueur varie de 1 m. 40 à 2 m. et leur hauteur de 1 m. 10 à 1 m. 30.

Parfois, surmontant l'ensemble, une Étagère à tablettes étroites reçoit, dressée, la vaisselle : faïence de Saint-Amand, aux nuances vives et aux dessins semblables au Strasbourg; faïence de Tournai ou coloris bleu; plats d'étains unis ou festonnés. A Liège, le DRESSOIR semble se présenter d'une façon différente. « Supposez, dit M. Brahya-Prost, un Coffre élevé sur une table de mêmes dimensions, la partie supérieure s'ouvrant antérieurement au moyen de vantaux. Sous la partie inférieure existe une tablette où l'on plaçait le rafraîchissoir et l'aiguillière. Entre ces 2 parties sont souvent aménagés des tiroirs. Enfin le nombre de gradins pouvant surmonter le DRESSOIR est déterminé par le rang nobiliaire du possesseur. Sur ces gradins ou degrés, recouverts d'étoffe de parement, s'étagaient les pièces les plus remarquables du trésor du maître du Logis. Toutefois, dans l'appartement plus modeste du bourgeois, l'unique tablette du DRESSOIR était humblement garnie d'une image religieuse, placée entre 2 chandeliers. »

DRESSES. La région frontière du Hainaut, pas plus d'ailleurs que la région française correspondante, ne comporte pas ou guère de Meubles à étagères ou Dressoirs extérieurs. Cette Étagère apparaît parfois cependant entre Sambre et Meuse et dans la région de Namur. En général, les Buffets bas, Dresses ou Drèches, à deux, trois ou quatre portes, ne sont pas complétés d'un véritable Dressoir-Étagère ou Vaisellier, qui justifierait davantage encore leur nom.

Aussi sont-ils complétés, dans le Hainaut et surtout dans le Cambrésis et l'Avesnois, d'Arches, dispositifs-appliques nommés Barres à Pots en Haute-Picardie, Potières en Basse-Picardie, et fréquemment Barres à Cannelles dans le Brabant wallon. « Rectilignes ou largement festonnées vers la base, ornées de têtes d'anges ou de mufles de lions, datées parfois, souligne M. Sohler. Leurs crochets de cuivre supportent les pots ou brocs d'étain et de faïence. Sur l'entablement sont rangés des plats ou des assiettes de même matière. Quelques-unes des ces Arches étaient fort longues; le bois de chêne était habituellement employé pour leur fabrication. »

Considérez les dispositifs appliqués comme un diminutif des fameuses Arches flamandes, infiniment plus massives, plus importantes et plus ornées. Par cela même, Dresses et Arches d'usage courant, dans quelques régions belges, s'apparentent plus nettement avec les modèles des provinces et régions françaises citées.

GAMMES D'ÉGOUTTOIRS. Il semble que l'Avesnois et le Cambrésis, pays d'herbages, de vergers et d'élevages, ont essayé en une longue coulée, dans la Wallonie picarde surtout, les Égouttoirs ou Telliers de ces régions de production laitière

et beurrière, d'abord objets usuels plus que Meubles à l'origine. Ils se sont essayés, par imitation, dans les contrées avoisinantes, jusque dans la profondeur du Hainaut. Ces petits Meubles de bois, généralement peints en gris dans leur conception simpliste et logique, primitive et stricte, ont donné naissance à des variantes qui en font des Meubles complets.

« La fantaisie des façonniers, nous expose M. Desnoes, paraît s'être donné libre cours dans l'exécution de ces Meubles. Il en existe une grande variété de modèles. J'en ai vu de très jolis, particulièrement ceux d'époque Louis XV, qui atteignent parfois près de 2 m. de hauteur. Ils ont dû être, à l'origine, assimilés aux Étimiers. Les autres modèles, plus simples, ont été, avant tout, des Meubles de Cuisine. »

Ces Égouttoirs partent de la simple caisse rectangulaire à claires-voies, à barreaux plats, encastrée dans la carcasse à pieds parfois cambrés, au-dessous également à claires-voies, qui servirait pour faire égoutter les « Teilles », d'où le nom de « Teillier » qu'on lui donne en Avesnois et en Cambrésis. Celui-ci fut complété d'un dispositif formant dossier, cadre avec large traverse découpée dans le haut, destinée à suspendre les menus ustensiles de laiterie, transposition de « la Barre à pots » du Nord-Est de la Picardie ou, d'une façon plus lointaine, de l'Archelle. Tout au moins, c'est là une hypothèse que permet de déduire l'analyse du sujet, car, à notre connaissance, ce Meuble de service, qui, jusqu'à ces temps derniers, paraissait insignifiant, n'a pas donné motif à examen et à étude de ses origines.

Les Égouttoirs-Telliers de l'Avesnois et du Cambrésis s'apparentent donc avec les Égouttoirs-Étimiers de Picardie et de la Thiérache, surmontés ou non d'un dossier-étagère ou d'un corps de meuble qui les apparente au Siège de Basse-Picardie, dont ils apparaissent alors comme une transposition, tandis que d'autres s'apparentent davantage aux Égouttoirs-Étagères ou Vaiselliers de Haute-Picardie. Ces variantes sont nombreuses.

AMPLIFICATIONS ET VARIANTES. L'Égouttoir est donc d'abord complété par une sorte de cadre de dossier, aux montants avec traverse supérieure, à laquelle s'ajoute la Barre à pots. L'amplification donnée à ce cadre, avec l'adjonction d'une ou deux tablettes, pour supporter des objets ou y présenter des pièces plates, d'étain ou de faïence, en fait une manière de Dressoir droit.

La continuation des quatre pieds, au-dessus de la cage rectiligne de l'Égouttoir, couronné d'une ceinture à deux ou trois tiroirs en façade, en fait une sorte de Meuble bas, à hauteur d'appui, pour y poser maints objets de service.

L'adjonction d'un véritable corps de Meuble supérieur, haussé sur quatre pieds supportés sur cette base évidée, ajourée, comme pourrait l'être le corps supérieur d'un Buffet, modifiée de suite sa physionomie. Ce corps plein se présente avec deux ou trois portes de front, avec ses portes complétées par une rangée de tiroirs à la base, dans la traverse inférieure, avec deux portes et une superposition de trois à quatre tiroirs dans la traverse médiane verticale.

Quel que soit le décor de façade que fournit le moulurage de chaque panneau de porte, le corps du Meuble est d'esprit Louis XV. La base est rarement chantournée, et sa façade, galbée, ne l'est pas davantage. Il ne présente aucun complément de corniches, de frontons, comme ceux qui terminent et couronnent les Buffets. Il semble que, tout en amplifiant l'Égouttoir, on ait en fait un Meuble plus complet, on ait voulu lui conserver son rang modeste, qu'il tire de sa destination primitive.

MEUBLES-ÉGOUTTOIRS.

Tellier ou Égouttoir de modèle simple, en quelque sorte primitif, constitué par une ossature supportée par deux pieds cambrés en avant, dont la traverse inférieure est légèrement chantournée et dont les barreaux plats sont découpés. L'Égouttoir est complété, à l'arrière, par une sorte de dossier éga-

lement ajouré, dont la traverse supérieure, moulurée et élargie, est destinée à suspendre les objets usuels. (Pl. 32.)

Tellier-Égouttoir provenant de Bourlon, aux environs de Cambrai. Voilà l'Égouttoir complété par un corps de Meuble et constituant, par cela même, un Meuble entier. Le principe de la base est toujours le même, mais les montants du cadre de cette base ajourée supportent le corps supérieur du Meuble, dans lequel s'alignent trois tiroirs, dont deux à serrure, et deux portes à panneaux largement et profondément moulurés qui en font un corps supérieur de Buffet. Seule, la façade est décorée; montants, tablettes sont simplement équilibrés et unis. (Pl. 32.)

Égouttoir d'un modèle soigné, se rencontrant fréquemment dans le Hainaut et dans le Roman Pays de Brabant. Ici, ce modèle apparaît plus soigné. La caisse, ajourée du bas, est réduite en hauteur à des proportions minimes, portée par des pieds tournés et le corps supérieur, supporté également en façade par des pieds tournés, se présente nettement en retrait, ses deux colonnes portant, en quelque sorte, à faux. Bien que simple et usuel, ce modèle est assez élégant, d'esprit un peu Louis XVI, avec son dessus à peine saillant et mouluré, aux angles abattus, dans lequel s'ouvrent deux portes en façade et entre lesquelles se superposent trois tiroirs. Meuble établi dans les environs de Baisy. (Pl. 32.)

Tellier de forme oblongue, à 3 portes. Ce modèle, aux lignes nettes et simples, est surbaissé et très robuste. Dans sa façade s'ouvrent 3 portes aux lignes de moulurations Louis XV et aux très jolis gonds de cuivre. (Pl. 32.)

Égouttoir-Buffet. Comme c'est le cas pour tous les Meubles rustiques, les uns sont de modèle simplifié, presque rudimentaire. Parfois, ces Meubles utilitaires, d'esprit primitif et destinés à des usages terre à terre, sont repris et, en quelque sorte, magnifiés, annoblis, par la recherche de leur composition. C'est le cas de ce modèle d'Égouttoir, presque toujours très simple de lignes, mais qui, travaillé avec soin, est presque devenu élégant. Les montants sont arrondis et reposent sur des pieds cambrés, eux-mêmes reliés par une traverse chantournée. Le corps supérieur formant une large traverse verticale, plane, dans laquelle s'ouvre un tiroir, est flanqué de deux portes simplement moulurées, au point que ce Meuble, tout à fait plébéien d'origine, n'est pas déplacé dans des intérieurs soignés. (Pl. 32.)

Égouttoir-Desserte. Au lieu d'être complété d'un corps de Meuble important ou par un dossier, l'Égouttoir comporte parfois un couronnement constitué d'une simple ceinture, dans laquelle s'ouvrent des tiroirs. Il joue alors le rôle décoratif de Desserte. Tel ce modèle, à pieds cambrés, à caisse inférieure aux barreaux tournés, comportant une barre intermédiaire, pour la présentation des ustensiles et dont le couronnement est réalisé par une large ceinture dans laquelle s'ouvrent trois tiroirs, celui du milieu fermant à clef. Variante très basse d'époque. (Pl. 32.)

Égouttoir à dossier. Une autre variante, destinée à donner un peu d'élégance à l'Égouttoir-Tellier primitif, a été de hausser nettement le dossier, de le couronner par la barre à pots, de comprendre plusieurs tablettes intermédiaires. Modèle très élancé, de la région de Maubeuge et d'Avesnes, qui présente quelques analogies avec des Meubles du même type, du Cotentin, ce qui permet de déduire, une fois de plus, que les Meubles répondant aux mêmes besoins et aux mêmes usages sont composés, en général, dans le même esprit. La caisse ajourée est, ici, supportée par quatre pieds simples et comporte, à l'arrière, un très haut dossier, qui couronne la barre à pots et qui supporte trois tablettes, d'importance différente. (Pl. 32.)

Égouttoir dont la base est supportée par des pieds cambrés et dont les barres de façade et latérales sont découpées en forme de vases supportés par des pieds cambrés. Cette base porte également à faux. Un corps supérieur, constitué par trois tiroirs, est lui-même surmonté d'un dossier ajouré avec barre à pots. (Pl. 32.)

Nous publierons le 15 Décembre 1931 un Numéro extraordinaire entièrement consacré aux MAISONS, JARDINS ET MEUBLES DE L'ILE DE FRANCE.

MEUBLES DES APPARTEMENTS DE COMPAGNIE

DESTINÉS A LA OU AUX PIÈCES MAÎTRESSES DE LA DEMEURE: SALLE COMMUNE, SALLE A MANGER, SALON, CEUX-CI COMPTENT PARMIS LES PLUS SOIGNÉS ET LES PLUS RECHERCHÉS COMME MATIÈRE, COMPOSITION, ARCHITECTURE ET ORNEMENTATION, PERMETTANT AINSI D'ANALYSER, DANS LES MEILLEURES CONDITIONS, L'ŒUVRE DES ARTISANS QUI ONT DÉPLOYÉ TOUT LEUR ART ET TOUTE LEUR TECHNIQUE.

L'EXAMEN objectif des caractères et physiognomie essentiels des Meubles principaux des pièces où l'on se tient et où l'on reçoit permet de faire d'utiles comparaisons et constatations qui tiennent aux régions, aux époques, aux destinations. Ainsi, se dégagent les grandes lignes des tendances marquées et des réalisations substantielles que nous reverrons et soulignerons de nouveau par le détail, les répétitions de cet ordre n'étant pas inutiles.

A Liège, c'est parfois, avec la massivité, telle impression de disproportions, telle qualité statique, la variété, la finesse, l'abondance, parfois la surabondance décorative qui prédominent. Dans les autres régions mosanes, à Namur, plus encore dans les régions frontalières germaniques, c'est l'amplification, parfois déséquilibrée, les disproportions, la redondance, la massivité, la surcharge décorative, rappelant l'influence du goût germanique. Enfin, dans le Hainaut, c'est, tout au contraire, une simplification très marquée, jusqu'au dépouillement des surfaces, qui caractérise le Mobilier.

VARIÉTÉS Les Buffets du pays Wallon DE BUFFETS, exécutés soit en chêne, soit plus rarement en cerisier, ou plus rarement encore en tout autre bois fruitier, se présentaient, nous dit M. Sohler, sous des aspects assez différents, suivant les époques et les régions. En premier lieu, se placent les Buffets bas, dont le nom varie avec le pays et dont il vous est parlé longuement ci-après.

Le Buffet à deux corps (celui du bas présentant parfois, entre ses deux portes, quatre tiroirs superposés) est assez rare dans le Hainaut, alors qu'il abonde dans le Pays mosan. Il en existe cependant des exemplaires à Laignies, où le Meuble, trapu, était encastré entre 2 murailles, la face seule étant richement ornée.

A Lombrice, le Buffet s'ornait de têtes d'anges qui seules émergeaient du décor rectiligne. A Ghlin et à Brugellette, il existe aussi des façades de Buffets à 2 corps, soit droits, soit pu encoignures, adhérent à la muraille, sans fond par suite, et qui ne sont autres que des placards. Ils sont de style Louis XIV, Régence, Louis XV, Louis XVI.

« A Liège, ajoute par ailleurs M. Brahy-Prost, le Buffet se compose le plus fréquemment d'un corps inférieur, Armoire à panneaux pleins ou Commode à tiroirs; ce premier corps sert de support au second, qui est l'Étagère à corniche moulurée, munie de 2 vantaux vitrés, séparés par une horloge, celle-ci épousant ou non la hauteur de l'ensemble. A défaut d'Horloge, un motif décoratif, à fort relief, se détache du centre de la corniche: palmette, mascaron, bouquet, écusson armorié, parfois vaste coquille accompagnée ou non d'ornements, de motifs rocaille aux amples dimensions.

BAS DE BUFFETS. On donne, dans le Pays mosan, aux Buffets bas le nom de Bahuts. liégeois, dans la région liégeoise, alors que les critiques d'art les désignent généralement sous le nom de Meubles et même d'Armoires à hauteur d'appui; mais, en fait, ce sont des Bas de Buffet.

Ailleurs, dans le Hainaut, le Nord-Ouest de la Province de Namur, le Cambrésis, l'Avesnois, vous le constaterez, ils prennent le nom diminutif et déformé de Dressoir, le dessus, j'imagine, servant de Dressoir. Ces noms sont Dresser, Dresche, Drèche, selon la formation et la consonance patoisante ou non.

Sans doute, la massivité de la majorité de ces Meubles permet de justifier le nom de Bahuts, de même que quelques-uns, assez élancés, se présentent comme un diminutif de l'Armoire-Garde-robres.

Ces bas de Buffets liégeois sont aussi nombreux que variés. En fait, ils se présentent avec une même facture que les Buffets à deux corps, leins et vitrés, dans leurs différents modèles.

En général, les angles de devant sont abat-

tus ou à pans coupés et supportés par trois pieds. Ceux des deux angles se présentent en biais; le pied du milieu, que surmonte la traverse centrale verticale, est normalement disposé de face. Leur hauteur est proportionnellement accentuée.

Les uns accompagnent les liaisons de moulurations, aux angles, à la partie supérieure et à la base, de motifs sculptés, mis en valeur sur les grandes surfaces unies des panneaux.

Mais, en général, la décoration est abondante et va jusqu'à couvrir complètement, en surcharge, les panneaux des portes comme les surfaces des tiroirs. Ainsi que nous le mentionnons pour les Horloges, ce dispositif donne lieu à des variations multiples d'encadrement, réalisés avec beaucoup de recherche.

Les autres régions avoisinantes ne présentent pas cette richesse et cette surabondance décoratives, car les Meubles de même destination font preuve d'une simplification, d'un dépouillement des surfaces très marquées, qui vont jusqu'à l'indigence. Regardez les images de ce recueil, et vous constaterez le contraste qui s'établit entre les surfaces souvent surdécorées des Meubles liégeois et la simplicité monastique ou domestique, primitive, ou de la décadence du style de tels Bas de Buffets du Hainaut, du Cambrésis, etc., pour en être convaincu. Il est vrai que la plupart des Meubles ainsi dépouillés, même tels traits essentiels jusqu'à la platitude absolue, sont très bas de style et ont généralement été établis par des exécutants ne possédant plus le feu sacré des Artisans des périodes précédentes.

Les Meubles Namurois et de la Région de Maëstricht échappent à ce dépouillement, à ce caractère rustique, en quelque sorte systématique. Un œil peu averti arriverait même à les apparenter étroitement aux Meubles liégeois de la plus belle période. Mais, sauf quelques exceptions, les Artisans de ces régions n'ont pas fait preuve de ce brio alerte dans l'exécution achevée, poussée, avec cette finesse si spéciale dans la majorité des réalisations liégeoises du XVIII^e siècle.

Le sentiment n'était pas le même, et les Artisans des régions avoisinantes la Germanie étaient sans doute impressionnés par telles surcharges et lourdeurs, dont ils ne discernaient pas toujours la médiocrité. Il est juste d'ajouter que quelques Meubles liégeois, bas d'époque, témoignent d'une indigence d'exécution, qui est le lot des copistes, dont le sentiment ne s'identifie pas avec ce qu'ils veulent représenter ou reproduire.

BUFFETS BAS RUSTIQUES ET SOIGNÉS.

Bas de Buffet ou petite Dresser en chêne clair, assez enlevé sur ses pieds, d'une facture primitive et d'un décor naïf, avec pointillés et traits de coups d'ongles très marqués. Meuble exécuté à Bon-Secours. (Pl. 14.)

Buffet en chêne clair, aux pieds cambrés, à la traverse inférieure chantournée, à 2 vantaux en saillie, de part et d'autre d'une large traverse verticale, à 3 tiroirs sous la tablette. Contrairement à quantité de Meubles de cette région, la façade de celui-ci s'adonne de motifs naïfs: rosaces, losanges, croix de la Légion d'honneur, etc.... Ils sont d'ailleurs les seuls ornements, en dehors des grosses moulures encadrant les tiroirs, de la mouluration des panneaux de portes et des cannelures des angles. (Pl. 14.)

Bas de Buffet (Dresse) en chêne, de la région de Mons, assez finement traité, pieds cambrés, traverse inférieure chantournée, traverse supérieure cannelée à minces chandelles à épis, motifs de feuilles de lauriers stylisées et imbriquées en écoinçons, à 3 tiroirs, sous tablettes. Les jeux des cannelures à épis sont assez fréquents dans les Meubles établis dans les parties agricoles du Hainaut. (Pl. 14.)

Dresse ardennaise beige, en chêne, d'un modèle très simple et assez primitif. Sa façade est divisée en 5 panneaux: 3 occupés par des portes, 2 à partie pleine, mais surmontée chacune d'un tiroir supérieur, de telle façon que cela ménage des cases profondes de part et d'autre des portes. (Pl. 14.)

Bas de Buffet ou Dresser à 3 panneaux, reposant

sur des pieds sphériques et méplats, vraisemblablement de la région de Tournai, à divisions régulières, 3 portes surmontées, chacune, d'un tiroir. Sauf la ligne sinieuse, motif en quelque sorte renversé des classiques panneaux de portes, ce Meuble est la rigidité même: base et côté rectilignes, portes, tiroirs à fortes moulurations rectilignes. (Pl. 14.)

Dresse oblongue, plus connue dans le Cambrésis sous le nom d'« Armelle à papards », c'est-à-dire d'Armoire à « papards », datée de 1641. L'influence des Pays-Bas et de la Flandre sont particulièrement visibles sur ce Meuble au décor composite et surchargé. Il est à 3 panneaux et repose sur des pieds-boules à haute gorge, qui le dégagent. Chaque côté et les 2 traverses intermédiaires ont, pour ornement, une sorte de cariatide représentant des « papards » musiciens, tandis que, sur la partie sous tablette, formant corniche, sont des têtes d'angelots. Sous cette corniche et à la base joue la décoration interprétative des Meubles flamands, ainsi que le cloutage assez particulier au Cambrésis. Les panneaux des portes sont eux-mêmes surchargés de décors: coquilles, blasons, corbeilles de fruits, aigles de l'ancien Empire germanique. Bien que ce type de Meuble, à la façade très décorée, ait été assez fréquemment reproduit dans le Cambrésis, l'influence des Pays-Bas, de Flandre et de Wallonie constitue sa dominante. (Pl. 14.)

Bas de Buffet de forme légèrement galbée, d'une très belle tenue, à jolis motifs décoratifs très déliés et aux panneaux finement moulurés; avec pieds et traverse du bas, cambrés, découpés et ornés de jolis motifs de sculpture. L'ensemble, assez bas, plutôt oblong, à tablette à peine débordante. Meuble établi à Irchewellz. (Pl. 14.)

Bas de Buffet ou petite Armoire à 1 porte, en chêne, de Rumilly, des environs de Cambrai, réalisé dans le goût composite flamand et wallon, avec ses colonnes torses, son cloutage, sa corniche ornée de têtes de lions, de chevaux marins, etc., et dont l'objet principal est un moulin à vent dont le haut semble toucher les nuages. Ce motif, dont les Artisans avaient la vision dans la plaine, comme d'autres du même ordre, tentèrent souvent les Artisans peu inventifs. (Pl. 14.)

Buffet bas, à large membrure, type du Pays de Bastogne, à motifs très plats, en même temps que très bas d'époque, réunissant à la fois, en un ensemble composite et naïf, des éléments Louis XV, Louis XVI et Premier Empire déformé. (Pl. 14.)

Dresse en chêne, à 3 portes, surmontées de 3 tiroirs, sur une base à pieds cambrés et une traverse inférieure régulièrement chantournée. Tandis que toute la membrane, l'encadrement des portes et les moulurations sont certainement originales, il se peut, encore que rien ne permette de l'affirmer, que la décoration des panneaux soit légèrement postérieure et d'une autre main, ou tout au moins d'une autre main. Fréquemment, en effet, le menuisier villageois ou l'Artisan travaillant à façon s'assurait la collaboration d'un praticien-sculpteur (lorsque ce n'était pas le propriétaire) pour compléter un Meuble par des ornements qu'il ne pouvait lui-même composer et réaliser. Les motifs Régence-Louis XV, bien que venant en surcharge, sont très bien composés et exécutés, de même d'ailleurs que les fonds losangés, les encadrements extérieurs des moulures. (Pl. 14.)

Buffet Bas de type bourgeois, à la façade galbée et au dessus de marbre, d'une composition simple, aux lignes souples et élégantes. Vraisemblablement de la région de Tournai. (Pl. 14.)

Buffet liégeois Louis XIV. Meuble assez sobre aux angles légèrement gainés; reposant sur des pieds arrondis et de belle venue. Deux portes s'ouvrent sur sa façade, de part et d'autre de la traverse verticale gainée et des tiroirs, assez bas dans la traverse supérieure. Dessus en bois. (Pl. 17.)

Buffet liégeois, de style Louis XVI, assez bas d'époque et de qualité quelque peu secondaire. Malgré la dextérité, l'entraînement des artisans, dans un tel milieu, beaucoup de Meubles, très jolis d'apparence, ne montrent pas la même qualité de travail, comme c'est le cas ici. (Pl. 17.)

Buffet liégeois, à hauteur d'appui, à quatre portes, à la partie centrale en saillie, base découpée; décor: coquilles, palmes, rocailles, paniers, fleurettes. Époque Louis XV. (Pl. 17.)

Buffet liégeois, indiqué d'époque Louis XIV. mais, en fait, déjà d'esprit Régence très marqué,



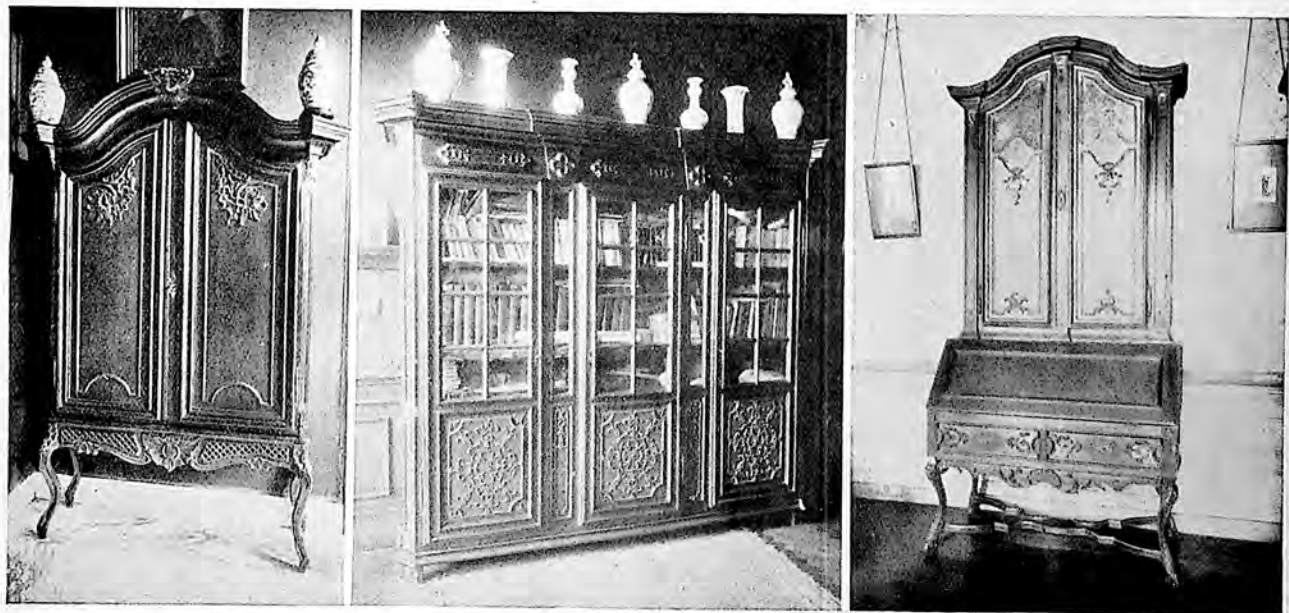
MODÈLES D'ARMOIRES. 1. A.-Garde-robe massive, au piétement exagéré; à la baronne de Garcin. 2. A. mosane. Musée de Gand. 3. A.-Garde-robe à sculptures très en relief. Musée archéologique liégeois. 4. A. liégeoise. Evêché de Liège. 5. A.-Garde-robe, en chêne sculpté; à M. de Leu de Cécil. 6. Garde-robe d'époque Régence; Art liégeois. 7. A. de caractère Louis XVI; à Mme Pirene. 8. A. abondamment décorée; Musée Curtius. 9. A. d'époque Louis XVI; au chevalier de Sclatzen. (Studios Vie à la Campagne.)



ARMOIRES-GARDE-ROBES. 1. A. d'un modèle très recherché, avec partie centrale formant niche et surmontée de socles-supports pour vases; à M. Léon Candèze. 2. A. à 4 portes à partie centrale saillante et comportant 4 tiroirs superposés; à M. Laloux. 3. A. galbée, aux deux vantaux de portes cintrés; Musée du Cinquantenaire.



ARMOIRES à 3 ET 4 PORTES. 1. A. d'époque Régence, à 4 portes, dont les 2 centrales en saillie; à M. Rideaux. 2. A. à 3 portes légèrement en retrait, décorée de trophées avec attributs variés. Des vases de Delf couronnent heureusement ce Meuble. 3. A. à 3 portes dont les angles, panneaux, traverses, montants et frises sont décorés de motifs à la Bérain; à M. Wodon.



MEUBLES DIVERS. 1. Armoire mosane de qualité, aux discrets motifs de sculpture, surmontée d'une corniche saillante; à M. Canon-Legrand. 2. Bibliothèque à 3 portes, de fabrication lilloise; à M. Canon-Legrand. 3. Bureau-Scriban-Secrétaire de la région de Tournai; à M. Despret.
(Studios Vie à la Campagne.)

Ce Meuble repose sur des pieds très élargis, reliés par une traverse largement découpée et sculptée et dont les deux panneaux, flanquant la traverse verticale, sont surmontés par un motif décoratif extrêmement important, très saillant et très fouillé. (Pl. 17.)

Buffet liégeois, très ouvragé, à la traverse de base largement découpée, reliant les deux pieds à coquilles et dont toute la façade présente un décor à la Bérain, d'influence chinoise et exotique, dont la transposition, au moins aussi abondante, se retrouve sur la façade des 2 tiroirs et en ceinture. Détails sculptés, très nettement en relief. (Pl. 17.)
Buffet-Bahut liégeois d'un modèle très élancé, désigné sous le nom d'Armoire à hauteur d'appui, à l'abondante décoration. Les panneaux des deux portes sont ornés des attributs de l'Art et de la Science accompagnés de corbeilles de fleurs, d'oiseaux, etc., disposés symétriquement. Elles sont surmontées de deux tiroirs à rinceaux de feuillages. Bois de chêne sous vernis. Ornementation inspirée de Bérain. Époque Louis XIV. (Pl. 17.)

Meuble à hauteur d'appui à deux portes et deux tiroirs; décor: baldaquins, oiseaux, fleurettes, roseaux; inspiré de Bérain. Chêne sous vernis. Époque Régence. (Pl. 17.)

Bas de Buffet ou Meuble à hauteur d'appui, à trois portes, surmontées de tiroirs; d'un très joli modèle, bien que rappelant, à distance, la forme allongée, ici, de proportions plus élancées, des Dresches de la partie septentrionale de la France. La partie centrale saillante; décor: rocailles, rinceaux, fleurettes. Époque Louis XV. (Pl. 17.)

Bas de Buffet à trois portes. Un nombre assez important de Bas de Buffets paraissent avoir été établis dans la région liégeoise, présentant ainsi comme un lien de parenté avec les drèches du Hainaut et de la partie septentrionale de la France. Ce Meuble en a tout à fait l'aspect et la facture, avec cette différence principale que les panneaux, comme les façades des tiroirs, sont abondamment décorés de motifs Louis XV à rocailles, que l'on retrouve plus allongés, plus effilés dans les traverses verticales d'entre-portes. La traverse inférieure est chantournée et moulurée. Meuble indiqué comme liégeois, très vraisemblablement mosan et de la région de Namur. (Pl. 17.)

Buffet liégeois, à hauteur d'appui, à quatre portes, la partie centrale en saillie, base découpée décor: coquilles, palmes, rocailles, paniers, fleurettes. Époque Louis XV. (Pl. 17.)

Dresse en chêne, à la base massive, à 3 portes et 3 tiroirs correspondants, établie dans la région d'Avesnes. L'Archele ou Barre à pots qui la surmonte a été initialement établie comme complément de ce Meuble. A cette Archele sont accrochés, parmi les faïences, à droite des étains du pays, à gauche des étains de Normandie. (Pl. 18.)

Bas de Buffet ou « Dresche » de Hensies, environs de Quévrain. Ce Meuble est en chêne, d'une note plus claire que celle des Meubles de la région de Mons, à pieds élégants, à angles abattus presque en façade, à la traverse inférieure chantournée et moulurée, à traverse médiane montante importante. Sur sa façade s'ouvrent deux grands vantaux, largement moulurés et surmontés de tiroirs. La tablette, débordante, est assez recherchée dans son mouvement général, comme dans la mouluration des bords. (Pl. 18.)

Dresse très simple, à 3 vantaux, reposant sur une base large, à pans abattus; chaque vantail, simplement mouluré, est surmonté d'un tiroir, dans la large traverse sous tablette. Aucun motif de sculpture ne pare cette façade très simple, que surmonte une Archele aussi simple d'aspect. (Pl. 18.)

Bas de Buffet ou Dresche de cuisinier d'un modèle rustique très simple; surmonté de la classique Archele ou Barre à pots. Meuble en chêne. (Pl. 18.)
Commode en chêne, surmontée d'une potière. La Commode, en chêne, est d'esprit Louis XV, mais comporte quelques motifs Renaissance; elle aurait été exécutée à Stamburge. Au-dessus, faïences de Tournai. L'Archele ou Barre à pots, dans laquelle on retrouve l'influence flamande, a été exécutée à Épinoy-lez-Binche. (Pl. 18.)

Bas de Buffet en chêne, à 2 portes et 3 tiroirs, dont les panneaux des vantaux sont encadrés de moulures étroites, mais très nettement dessinées et très saillantes, alors que les angles sont accompagnés de feuilles de laurier, largement imbriquées et nettement incisées. Une des particularités de ce Meuble simple est le jeu des bouquets en fleurs, en chute, au centre de chaque panneau de porte et de la traverse verticale. Meuble vraisemblablement de l'Avesnois. (Pl. 18.)

Archele du Pays Wallon. Inspiré des Archelles

flamandes, ce type de longue et large Applique rectangulaire, comme quantité d'autres du pays wallon, est infiniment plus dégagé et moins massif. Il forme presque toujours Console, comportant une tablette à la partie supérieure et la série de crochets habituels à la partie inférieure découpée. (Pl. 18.)
Bas de Buffet assez orné, sans tiroir, de la région de Valenciennes, surmonté d'une Archele, d'un modèle assez recherché. La sculpture des panneaux, comme celle de la traverse inférieure, très mouvementée, est particulièrement accusée. (Pl. 18.)

BUFFETS-ÉTAGÈRES. Sauf de très rares exceptions, vous ne trouvez pas, dans la

Pays liégeois, les Buffets-Étagères, nommés aussi Buffets-Dressoirs, Buffets-Vaisselle, etc., du type bourgeois; les Meubles de présentation, aux Étagères découvertes, qui sont l'orgueil de maints intérieurs de quantité de régions françaises. Par contre, les Buffets-Étagères de modèles simples, primitifs, frustes même, existaient dans les intérieurs paysans wallons, si frustes que l'on n'y a guère porté attention.

Il semble que ce Meuble ait été largement remplacé, dans les intérieurs bourgeois, d'une façon peut-être plus recherchée encore par les Buffets vitrés, dont il est des modèles ravissants, à côté d'interprétations plus simples.

Il faut aller jusque sur les confins des Ardennes belges, d'une part dans le Hainaut, d'autre part dans le Cambrésis, moins dans l'Avesnois, pour retrouver exemples de Buffets étagères ou Vaisseliers de jolis modèles. Cependant, dans cette région comme dans le Hainaut, l'Archele flamande et l'Archele artésienne et picarde, la Barre à pots de la Haute-Picardie se sont insinués assez largement, avec un esprit utilitaire ménager assez affirmé.

Par contre, dans les Ardennes françaises, l'influence lorraine, d'une part, l'influence champenoise, d'autre part, avec ses « ménagers », qui ne sont autres que des Buffets-Vaisselle, peut-être même avec une influence moins effective et moins évidente des Meubles de la Haute-Picardie, ont multiplié les Buffets-Vaisselle en profusion relative.

Là aussi, les « Drèches », « Dresches » et « Dressés », d'origine flamande et artésienne, si intimement apparentées avec le « Banc de ménage », ou Traite picarde, ont intéressé utilisateurs comme Artisans. Les exemples et les variantes de ce Meuble de service journalier ne manquent pas. Nous vous dirons, en analysant les Meubles-Égouttoirs, comment ceux-ci se sont partiellement mués, tantôt en Étagères, tantôt en Meubles à corps supérieurs évadés dans leur partie inférieure, s'apparentant, en cela, avec les « Séages » picards, qui en sont une forme généralement plus soignée encore.

BUFFETS-ÉTAGÈRES.

Bas de Buffet surmonté d'un Dressoir ou Étagère. Ce Meuble, que la base paraît identifier avec les Meubles liégeois, a été vraisemblablement exécuté soit dans la région de Namur, soit dans la région frontière germanique. Le corps inférieur, assez bas et massif, est orné de motifs de sculpture sur ses vantaux, mais l'ensemble tire tout son intérêt de l'Étagère au dossier plein et découpé et à la succession de montants d'angles, en façade, multipliant les mouvements variés de courbes et de contre-courbes. La partie supérieure est surmontée d'une élégante corniche cintrée. C'est là, vraisemblablement, une des très rares réalisations de ce type. (Pl. 18.)

MEUBLES A 2 CORPS. Le Buffet à 2 corps de même que les Encoignures ont été largement appréciés, aussi bien

dans le pays de Liège que dans la région mosane, dans les Ardennes et dans le Hainaut. Il en fut de même, naturellement, d'une façon aussi marquée, dans les régions correspondantes de la France, notamment dans le Cambrésis, l'Avesnois, etc....

Ces Meubles, par contre, paraissent être beaucoup moins nombreux et beaucoup moins importants dans les Ardennes belges, où, comme je l'ai déjà souligné, les Buffets-Dressoirs ou Buffets-Vaisselle sont infiniment plus nombreux qu'ils ne sont en Belgique.

Les Meubles d'encoignure étaient prévus dans la plupart des demeures bourgeoises. Ils sont infiniment variables dans leur facture générale comme dans leurs proportions :

il en est de très bas et trapus, d'autres amples et assez enlevés, d'autres encore très fluets.

Ce sont, dans la majorité, des Meubles à deux corps. Tantôt, le corps supérieur est à l'aplomb de celui du bas, tantôt il se présente nettement en retrait, posé directement sur lui ou surmontant une niche.

En général, les Meubles d'encoignure sont à surface pleine, mais il est de rares exceptions. Quelques Encoignures présentent leur corps supérieur ajouré, vitré, ou simplement garni d'un grillage, comme ceux des panneaux de bibliothèques. Plus rarement et tout à fait exceptionnellement, la partie supérieure est complètement découverte, formant Étagère-Vaisselle.

Nulle part, plus que dans le Pays de Liège et dans la région mosane, les Meubles à deux corps ne paraissent avoir été réservés à plusieurs destinations: Buffet à deux corps, Bibliothèque, Bureau (Scriban), Commode, Bureau-Secrétaire, Commode-Vitrine, Commode-Buffet, etc.... Les tiroirs inférieurs, dans ce dernier cas, pouvaient servir aussi comme Argentier et pour resserrer telles pièces de lingerie de table, ou à usage de Commode proprement dite.

Parfois encore, ils sont surmontés d'une série de socles qui permettent de les couronner de très beaux vases de Chine, des Indes, de Delf, etc., qui paraissent, de fait, en constituer le complément indispensable, puisque composés pour les réunir. Il en est d'ailleurs, de même, pour les Meubles à corps supérieur vitré.

De ce fait, maints de ces Meubles étaient aussi bien prévus pour la Salle à Manger, ou la pièce qui en tenait lieu, que pour le Salon. De même, tel Meuble à deux corps, Vitrine ou plein, pouvait être aussi bien mis en œuvre pour la présentation des pièces de service de choix, pour la table, que de Vitrine d'objets de collection, que de Bibliothèque pour des livres rares ou aux reliures précieuses. Et vous constaterez, par cela même, qu'il n'est pas possible de toujours faire une discrimination absolue entre eux, ou de leur affecter une destination exclusive.

MEUBLES A DEUX CORPS.

Buffet Régence. Une des plus belles pièces parmi les collections des Meubles liégeois, exposés à Liège et à Paris, non seulement par le galbe particulier de sa façade, dont chaque centre forme saillie, mais aussi par son décor très fin de motifs en rocailles et de motifs à la Bérain. Les deux côtés latéraux du corps supérieur, à portillons, celui central cintré, sont surmontés, comme c'est le cas dans la majorité de ces Meubles, de supports destinés à recevoir, généralement, une pièce de faïence de Delf, paraissant former couronnement normal à ce Meuble de qualité. (Pl. 22.)

Meuble à 2 corps, en chêne sculpté, le haut formant Buffet à 2 vantaux et 2 tiroirs légèrement arrondis, le fronton cintré et les côtés à logettes; le bas, faisant office d'armoire à 2 vantaux, à mouvement arrondi. Décor: rinceaux, rocailles et fleurs. Époque Louis XV. (Pl. 22.)

Buffet à 2 corps, en chêne, d'aspect lourd, impression donnée par son corps inférieur, assez massif et par l'absence de pieds. Corps supérieur élancé, dont la corniche paraît se couronner d'un mouvement d'attique. Tandis que des ornements de feuillages, avec nœuds de ruban, médaillons, chutes, etc., parent les panneaux du corps inférieur, des guirlandes très saillantes de feuilles imbriquées et de draperies marquent le corps supérieur, de telle façon qu'on pourrait croire que le travail est de deux mains différentes. Époque Louis XVI fin de style, caractère assez lourdement interprété. (Pl. 22.)

Buffet cintré, d'un joli modèle à 2 corps, respectivement équilibrés et à tiroirs, à la base du corps supérieur. Chaque panneau, accompagné de jolis motifs rocailles, légèrement traités. Meuble Louis XV. (Pl. 22.)

Buffet à 2 corps fermés, à la base massive, au corps supérieur légèrement en retrait sur les 3 faces et couronné par une corniche mouvementée, à grandes feuilles d'acanthes en fronton. Les sculptures des panneaux des portes inférieures s'accompagnent d'une multiplication de moulures; celles des portes supérieures contribuent à donner à l'ensemble de ce Meuble un caractère composite plutôt que l'expression du style Louis XIV. Intéressant spécimen de la région de Malmédy. (Pl. 22.)

Buffet à 2 corps se présentant comme une façade gaillarde de placard; en bois de chêne sculpté d'une riche ornementation. La partie supérieure forme Buffet à deux vantaux arrondis; le fronton mou-

vementé est surmonté d'une coquille feuillée. La partie inférieure, à hauteur d'appui, à deux vantaux, est pourvue d'un tiroir et d'une tablette. Époque Régence. (Pl. 22.)

Buffet à 2 corps fermés, intéressant et curieux par le galbe compliqué et multiplié de ses façades particulièrement accusées, notamment sur le corps supérieur et qui se complète de sa garniture de poteries. Le mouvement général est aussi joli que compliqué, aussi bien en façade que verticalement, pour la liaison du corps supérieur au corps inférieur. Meuble conservé dans son vieux vernis, dont la plinthe du bas est peinte en noir. (Pl. 22.)

Buffet liégeois à deux corps, à la façade assez mouvementée, dont la partie supérieure est à deux vantaux et deux tiroirs; la partie inférieure à deux vantaux surmontés chacun d'un tiroir; rinceaux, rocailles, fleurs, palmettes. Chêne sous vernis. Époque Régence. (Pl. 22.)

Buffet à 2 corps important. Le corps inférieur surbaissé, autrefois porte par de gros pieds à grilles, aux angles abattus et évidés, aux panneaux de portes cintrés, les parties inférieure et supérieure des panneaux étant décorées de motifs Louis XV un peu déformés. Le tout couronné par une corniche au cintre très accusé. Région de Cambrai et d'influence wallonne. (Pl. 21.)

Buffet à deux corps, de la région de Valenciennes, d'époque Louis XVI. Nous retrouvons, comme dans les Meubles liégeois, l'emploi assez accusé des écoinçons en pans coupés, présentant le picotement en façade, de cette façon, accompagne ou non d'enroulements et de feuilles d'acanthe. Ici, dans ce Meuble du pays de Watteau et de Carpeaux, les proportions des deux corps diffèrent totalement de ceux du pays mosan. Le corps inférieur, assez surbaissé, est surmonté du corps supérieur très élancé, légèrement en retrait en façade, mais à l'aplomb latéralement. Meuble que couronne une très importante corniche cintrée, dont les angles, à pans coupés, paraissent soutenus par des motifs de rocailles qui rappellent celui du milieu, en fronton; mais, en fait, directement situé au centre d'une large frise sous corniche. Les panneaux des portes, simplement moulurés, s'accompagnent, dans leur partie supérieure et aux angles, de motifs sculptés, et les deux vantaux du corps supérieur accompagnent, par leurs lignes, le mouvement de la corniche. (Pl. 21.)

Buffet à 4 portes, dont les pieds tors, l'ornementation naïve et quelque peu primitive des tiroirs, entre les deux corps, témoignent encore de l'influence flamande. Meuble établi à Brassin-Messin. (Pl. 21.)

Buffet à deux corps, d'un type établi à Etroimigt, dans l'Avesnois, où tout un atelier a produit quantité de Meubles du même type. Le corps inférieur comporte, en effet, une superposition de 4 tiroirs étroits, à la façade carrée (technique et détails très spéciaux), superposés dans la traverse du milieu, alors que les panneaux des portes du corps inférieur, comme du corps supérieur, sont moulurés et accompagnés d'ornements avec la plus grande fantaisie. Le corps supérieur est surmonté d'une corniche à gorge et à angles abattus, assez saillants. (Pl. 21.)

Buffet à 2 corps, très particulier, en raison de son élancement, ce qui semble indiquer qu'il a été exécuté sur mesures, pour un emplacement déterminé. Il mesure 80 cm. de largeur; le corps du bas est haut de 80 cm.; le corps supérieur, de 1 m. 67. Meuble, vraisemblablement de service, établi avec un tiroir à la base, les portes étant simplement moulurées. (Pl. 21.)

Meuble d'Office ou de service important, montrant une disproportion marquée entre le corps inférieur surbaissé et le corps supérieur très élancé, aux angles largement abattus et formant écoinçons décorés. Vraisemblablement, Meuble de Châteaueu ou de Manoir du pays wallon. (Pl. 22.)

Buffet très important, au corps inférieur cintré sur les côtés, avec ornement de grecques très en saillie, reposant sur des pieds ronds et méplats, très bas, à deux vantaux, surmonté de 2 tiroirs sous tablette, et que couronne un corps supérieur, non moins abondamment décoré sur les panneaux, dans la frise, sur la corniche et même de gros motifs en rocailles sur les écoinçons. Curieux et intéressant travail d'un Artisan, aussi abondant qu'éclectique, puisqu'il associe, sans la moindre hésitation, des motifs d'esprit Renaissance à d'autres nettement Louis XV. (Pl. 21.)

Buffet à 2 corps, en chêne sculpté, assez particularisé par sa forme, d'une part, par la composition de ses divisions, d'autre part, ainsi que par la disproportion entre le corps inférieur et le corps supérieur, ce qui, avec l'absence de pieds, remplacés ci par une étroite plinthe, accuse la massivité de

ce Meuble. Remarquez toute la recherche de l'Artisan, la saillie bombée de la partie centrale, munie de six tiroirs, avec sa liaison en gorge avec les parties planes en galbe d'accompagnement du corps supérieur, avec le mouvement de sa corniche et la saillie de la partie écoinçonnée en console, dont les motifs de rocailles de la base forment rappel. Le corps supérieur est à deux portes et quatre tiroirs. Voyez aussi, en plus des 6 tiroirs superposés, la ceinture d'autres tiroirs, sous les deux vantaux du corps supérieur. Remarquez, enfin, l'importante coquille qui forme le fronton. Décor : rocailles, rinceaux, fleurs et oiseaux. Époque Louis XV. (Pl. 25.)

Buffet à 2 corps, Régence, de forme oblongue, d'aspect équilibré et très différent par la modification des proportions générales. Sa base chantournée, très près du sol, est supportée par des pieds très amples, qui, en même temps, indiquent les parties essentielles de la structure, tout en épousant le mouvement des montants qu'ils supportent. Le centre de ce Meuble est en retrait sur le plan général, encadré par une superposition de 4 importants tiroirs galbés, de part et d'autre, par 2 corps pleins encadrant un mouvement de niche, à la partie centrale du corps supérieur. Les 3 tiroirs, en bas du corps supérieur, l'importante corniche, le fronton, enfin les motifs de sculptures, multipliés sur les panneaux et formant encadrement des tiroirs, complètent ce dispositif général, sans trop l'alourdir. (Pl. 25.)

Meuble à 2 corps, d'une silhouette très élancée, le corps supérieur étant à l'aplomb du corps inférieur. En très beau chêne moucheté et sculpté, sous ancien vernis. La partie supérieure forme Buffet à 2 portes pleines; la partie inférieure forme Commode à 4 tiroirs superposés; décor : rocailles, rinceaux, fleurettes. Époque Louis XV. (Pl. 25.)

Buffet d'un type étalé important, présenté comme étant de style Louis XIV, mais de caractère Régence. Le corps inférieur, oblong, repose sur 4 pieds en tronc de pyramide, retourné. Le milieu est constitué par 5 tiroirs superposés et cintrés, flanqués de 2 vantaux. La partie supérieure, dont les côtés se raccordent à la base, en une courbe gracieuse, est de forme cintrée à la partie centrale supérieure et à 4 vantaux, à motifs d'esprit Régence, avec décors à la Bérain. (Pl. 25.)

VARIANTES DE MEUBLES A 2 CORPS.

Buffet-Commode-Secrétaire, en chêne sculpté et marqueté; travail namurois du XVIII^e. La base, formant Commode sous l'abattant, est à pieds cambrés, que relie la traverse inférieure, chantournée et à 3 rangées de tiroirs superposés. La façade de l'abattant est ornée de motifs d'incrustations. Enfin, le corps supérieur, très important, est nettement alourdi, à son sommet, par une majestueuse corniche très saillante, avec motifs sculptés dominant au centre. La sorte de déséquilibre de structure générale et même de composition, l'importance de la mouluration et surtout la corniche très débordante, à écoinçons plus saillants encore, montrent bien la différence de travail et d'exécution des Meubles de Namur, par rapport à ceux du pays de Liège. (Pl. 25.)

Buffet-Bureau ou Bibliothèque à 2 corps, d'une forme très curieuse, dont la partie supérieure s'étend sur toute la largeur du Meuble, alors que le corps inférieur, très en saillie, se rétrécit par un mouvement galbé, de chaque côté, en façade. Le dessus est à portes pleines, le bas formant Bureau avec abattant et 2 portes; les côtés légèrement mouvementés, fronton festonné; décor : rocailles, rinceaux, fleurettes. Époque Régence. (Pl. 22.)

Meuble à 2 corps, en chêne sculpté, soit à usage de Buffet-Bureau, soit à usage de Bureau-Secrétaire ou Bureau-Bibliothèque. Le dessous, formant Bureau, à huit tiroirs et un abattant; le haut, cintré, composé de trois portes; corniche dentelée; décor : culots, fleurettes, attributs ecclésiastiques. Époque Louis XIV. (Pl. 25.)

Scriban-Bibliothèque, dont le bas est constitué par une Commode à 3 tiroirs, sous l'abattant du Bureau, et le corps supérieur formant Bibliothèque, aux panneaux simplement moulurés, à 2 vantaux, aux angles abattus couronnés par une corniche très décorée. Meuble en chêne vernis du Brabant wallon, provenant d'Iltere-les-Nivelles et conservé sous son vieux vernis. Remarquez à quel point ce Meuble s'apparente, de loin, avec les Meubles namurois, sans, naturellement, en reproduire l'abondante exubérance, nullement disciplinée, souvent diffuse et confuse, de la décoration. (Pl. 25.)

MODÈLES TYPES D'ENCOIGNURES VARIÉES.

Encoignure (ou Meuble de coin ou d'angle) d'un

modèle élancé et joli; corps inférieur plein, assez surbaissé, formant Armoire à une porte; corps supérieur assez élancé et dont la double ouverture est grillagée. Décoration : palmes, coquilles, fleurs, bois de chêne. Époque Régence. (Pl. 21.)

Encoignure dont la partie supérieure forme Buffet à deux vantaux arrondis, de même que le bas. Entre deux, une Desserte; décor : rinceaux, coquilles, oiseaux, fleurettes et mascarons; chêne sous vernis. Époque Régence. (Pl. 21.)

Meuble d'Encoignure, à 2 corps assez importants, exécuté à Sivry, à base à 3 pieds, dont un correspondant avec la traverse centrale et aux vantaux de portes simplement moulurés. Le corps supérieur, en retrait, comporte 2 tiroirs sous les vantaux, et une légère frise à denticules couronne le sommet. Garnitures de cuivre, comme la plupart des Meubles de cette région. (Pl. 21.)

MEUBLES A HORLOGES. Alors que les grandes Horloges à gaine sont relativement rares dans maintes régions de France et que, pour quelques-unes, les exemplaires rencontrés sont des importations d'Artisans les établissant en série, elles abondent dans la plupart des régions flamandes et en Wallonie. Elles ont donné sujet à maintes inventions et compositions originales, surtout celles de style Régence et Louis XV. Il n'est donc pas étonnant, nous l'avons constaté dans maintes régions de France, que, pour des raisons multiples, on en ait transposé l'agencement et que l'on ait incorporé l'Horloge, avec ou sans sa gaine, dans plusieurs types de Meubles.

Dans le pays mosan, on a associé souvent, avec fantaisie, des parties de Meubles, différentes, pour en constituer des ensembles, telle la Commode-Scriban-Secrétaire. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que l'Armoire-Garde-robe ait inspiré également des variantes, dans un milieu où la variété, la diversité des formes, paraît avoir été un élément de recherches de la part des Artisans.

Ces variantes apparaissent d'ailleurs comme des points de liaison entre les formes classiques et toute cette abondante éclosion de fantaisies charmantes. C'est le cas de tels Meubles, telles Armoires Régence à Horloges de la région de Malmédy, de Stavelot, dont nous vous donnons l'image et la description. On établissait tant de Buffets, tant de Commodes, et d'autres Meubles à Horloges, que des Artisans ont voulu prouver leur talent inventif, leur originalité, en établissant des Armoires-Garde-robes à Horloges.

MEUBLES A HORLOGES.

Meuble formant Commode et, à volonté, Buffet et Secrétaire à 2 corps. La base s'étale avec opulence sur le fond, qui paraît légèrement en retrait, avec ses pieds-griffes, ses écoinçons découpés et ornés, sa traverse inférieure chantournée et moulurée et la superposition de ses 4 vastes tiroirs. Le corps supérieur accentue cette impression, avec sa partie centrale nettement en saillie et formant corps d'Horloge, ses 2 portillons en retrait, son importante corniche débordant sous une frise décorée et, enfin, sa tête d'Horloge enveloppée de floraisons sculptées de motifs rocailles. Sur chaque vantail de porte, également, des motifs rocailles d'accompagnement s'insèrent parmi les moulures et s'épanouissent sur le plein des panneaux. (Pl. 25.)

Buffet-Bureau-Secrétaire, dont la base forme Commode, le dessus Bureau à abattant et que couronne un corps de Meuble constitué par une importante Horloge à tête massive dominant l'ensemble et flanquée de 2 portillons. Ce Meuble, qui a pu être établi à Liège, mais, plus nettement et normalement, dans une autre région du pays mosan, est nettement influencé par la technique des centres de la frontière : Malmédy, Stavelot, Maestricht, Aix-la-Chapelle, etc... (Pl. 25.)

Bureau-Commode en marqueterie, à Horloge, de style Régence ou plus nettement Louis XV, très affirmé, avec sa base galbée, la gorge légèrement indiquée sous l'abattant et tête dans laquelle s'encastre une Horloge, dont la partie supérieure forme fronton. (Pl. 47.)

MEUBLES. Si les Artisans wallons ne pavitrines, raissent guère avoir accordé d'attention et d'importance aux Meubles-Étagères; par contre, ils ont donné libre cours à leur imagination, en établissant une grande variété de Buffets à corps supérieur vitré, dont quelques-uns furent l'objet de recherches toutes particulières; également des Buffets vitrés à Horloge.



COMMUNES. 1. C. en chêne, à la base chantournée; à M. Fondu. 2. C. paysanne, à la façade galbée, à 3 tiroirs; à M. Desmaret. 3. C. de campagne, de caractère Louis XVI; au D^r Carrel. 4. C. en chêne massif, de lignes Louis XV; à M. Bourgeois. 5. C. en large marqueterie, à façade galbée; à M. Mutelet. 6. C. Bureau-Secrétaire Régence, en marqueterie; à M. Fresart de Cleix.



MEUBLES TYPQUES. 1. Commode en chêne, à 3 tiroirs; à M. Petit. 2. Buffet bas, à façade galbée; au Colonel Lozel. 3. Commode de marqueterie; à Mme Renaud.



COMMODOES LIÉGEOISES. 1. C. Régence; Mus. de Gand. 2. C. Scriban, en chêne sculpté. Mus. du Cinquantenaire. 3. C. sculptée, à 4 tiroirs; à M. Janlet. 4. C. en chêne; à M. Tack. 5. C. galbée; Arts Décoratifs, Gand. 6. C. de style Louis XV; à Mlle de Clerex de Waroux. 7. C. de style Louis XV; à M. Phillips. 8. C. en frêne polychrome; au chevalier M. de Mélotte. 9. C. de salle à manger (Liège). 10. C. du Hainaut; M. Delauney. 11. C. d'époque Régence; à M. Mailleux.

Les Buffets à corps supérieur vitré se retrouvent également dans de multiples régions, mais traités d'une façon infiniment plus sobre. Tandis que la plupart des Buffets et des Bibliothèques sont, partout ailleurs, en Belgique comme en France, surtout vitrés en façade, ici les côtés sont également vitrés, ainsi que leurs angles écoinçonnés, parfois saillants et largement débordants; même en général la traverse montante médiane. Ces Meubles forment donc ainsi de véritables Vitrines, à ce point que la majorité des Buffets-Vitrines à Horloge présentent le corps de celui-ci vitré, laissant apercevoir le mouvement, ainsi que vous le constaterez ci-après.

Remarque aussi que les Buffets à deux corps, vitrés, ou à corps supérieur plein, présentent une sorte de disproportion entre le corps inférieur, généralement très élancé, et le corps supérieur, souvent surbaissé.

TYPES DE BUFFETS VITRÉS.

Buffet vitré, en chêne, à 2 corps, dont le corps supérieur se présente à l'aplomb du corps inférieur. Modèle simple, à large base, à angles abattus, à 2 portes surmontées de tiroirs sous la tablette et dont le corps supérieur est couronné d'une importante corniche. Meuble du Hainaut vraisemblablement de la région de Mons. (Pl. 26.)

Buffet Louis XV, et Bureau haut vitré dont la base forme Commode, la partie médiane, Bureau à abattant et la partie supérieure, corps vitré, qui peut être aussi bien le corps d'une bibliothèque que, vraisemblablement, le corps d'un Buffet. Meuble composite, robustement traité et dont la disposition des petits bois de la partie supérieure rappelle le Gothique flamboyant, dans un esprit naïf. Meuble du Hainaut, de la région de Mons-Valenciennes. (Pl. 26.)

Buffet vitré, au corps supérieur d'un modèle assez tardif d'époque (fin du XVIII^e, début du XIX^e). Présenté comme un Meuble de Liège dont ce serait un modèle simplifié; plus vraisemblablement Meuble mosan. (Pl. 26.)

Buffet vitré (ou Vitrine), liégeois, d'esprit Louis XV. Le corps supérieur est posé sur une base très enlevée, à angles arrondis et sculptés, à deux vantaux de portes, surmontés de deux tiroirs sous tablette, repose une Vitrine aux angles saillants, aux petits bois découpés avec fantaisie et à l'important fronton ajouré, ce qui témoigne d'une recherche et d'un travail très poussé, encore que ce Meuble ne soit pas d'une qualité exceptionnelle. (Pl. 26.)

Buffet à 2 corps, vitré, dont la base repose sur des pieds robustes, à panneaux du corps inférieur largement sculptés, à corps supérieur cintré au centre et comme flanqué de 2 Vitrines surbaissées et très largement décorées. Le bas forme une sorte d'Armoire à deux portes décorées de pendentifs retenus par un nœud. Ces motifs symbolisent l'Art et la Science, allégories souvent mises en œuvre et sont entourées de rocailles fleuries. Le haut est vitré et comprend une niche cintrée, dominant deux portes qui l'accostent. Ornements ajourés, recouvrant les glaces: branchages, roseaux surmontés d'une corbeille fleurie, rocailles, coquilles, etc. Bois de chêne sous vernis. Époque Régence. (Pl. 26.)

Buffet à 2 corps, d'esprit Régence, dont le corps inférieur, à deux vantaux, surmonté de 2 tiroirs sous tablette, repose sur des pieds arrondis, sous les écoinçons également arrondis et sous la traverse verticale médiane. Le haut des vantaux de portes est sculpté, ainsi que la façade des tiroirs. Le corps supérieur est vitré en façade, aux angles et latéralement, permettant de mettre bien en évidence le contenu, sur des tablettes à bords onduleux et découpés. (Pl. 26.)

Buffet vitré à deux corps surmonté d'une coquille à chute de fleurs; le bas très sculpté, très massif. L'Armoire comprenant deux portes décorées de rocailles et de fleurs. L'étagère à ses vitres couvertes d'ornements ajourés. Époque Louis XV. (Pl. 26.)

Buffet-Vitrine de forme plutôt oblongue, dont la partie du corps inférieur est occupée par une série de tiroirs superposés, flanquée de deux portes sculptées, avec une série de tiroirs sous tablette et une seconde série sous le corps vitré; à niche centrale, flanquée de deux parties rectangulaires. Ce Meuble, bien que d'esprit liégeois, a, vraisemblablement, été réalisé dans une région voisine. (Pl. 26.)

Buffet à 2 corps, très beau modèle, à angles abattus, mais à la partie supérieure bien proportionnée, se présentant en continuation et à l'aplomb du corps inférieur; ce dernier, constitué par une partie pleine, à panneaux pleins ornés de pendentifs

ovales feuillagés et soutenus par des nœuds. Les panneaux sont surmontés de paniers fleuris. L'étagère vitrée, à ornements ajourés; même décoration. Bois de chênesous vernis. Époque Louis XVI. (Pl. 26.)

BUREAUX, SECRÉTAIRES. Dans une région comme le Pays liégeois, où la verve alerte des Artisans s'exerce sans limite, il n'est point de Meubles possibles qui n'aient été exécutés et dont la composition comme la construction et la décoration n'aient pas donné lieu à des réalisations et à des variantes multiples.

Les Bureaux dits Scribans, ou désignés couramment sous ce nom, sont parmi les Meubles: Bureaux, Buffets, Secrétaires, qui ont donné sujet à d'intéressantes recherches, ainsi qu'en témoignent les nombreux modèles que possèdent les collectionneurs. Les Commodes ont donné motif à des associations, à des agencements composites, souvent inattendus, presque toujours heureux ou ingénieux. Nombre de Bureaux présentent, en façade, un véritable corps de Commode, dont le dessus est celui d'un Bureau plat, ou à dos d'âne; ou encore que de larges tiroirs se superposent sur deux ou trois rangs, sous leur abattant.

Les Bureaux sont exécutés en bois de chêne, dans les Pays liégeois et mosan; dans ce cas, ils sont parés à profusion de motifs variés; ils sont plus rarement simplement moulurés. Mais il en est aussi de traités en large et belle marqueterie de bois des Îles, assez rarement de bois fruitier. C'est principalement dans les Meubles de facture Louis XIV, même lorsque leur exécution est postérieure, que la marqueterie est spécifiquement mise en œuvre. La marqueterie est également largement traitée pour les Secrétaires et les Commodes, surtout pour ces dernières, qui comportent de beaux modèles galbés, nettement de style Louis XV.

Dans les autres régions: Brabant, Hainaut, Cambrésis, Avesnois, la facture des Bureaux, des Commodes, est plus visiblement influencée par le caractère des Meubles des grands centres français, des Meubles parisiens surtout, lorsqu'ils n'en sont pas des copies interprétées ou, plus rarement, déformées. Vous lirez, à ce propos, à quel point les décorateurs qu'étaient les frères Marsy ont exercé une influence sur maintes réalisations.

Quoi qu'il en soit, il est un fait, qui d'ailleurs a sa réplique dans le Lyonnais et le Dauphiné, le Scriban, dont il existait une grande variété de modèles: Scriban-Secrétaire, Scriban-Vitrine, Scriban-Commode, Scriban à cylindre, Scriban à abattant, dit à dos d'âne, etc., était considéré, dans les Pays liégeois et la région mosane, comme un Meuble essentiel, indispensable à un intérieur bourgeois. A ce point que, tel Salon bourgeois en comportait même deux, et qu'ils étaient tous deux des Meubles d'usage courant. Et, telles reconstitutions d'intérieurs bourgeois comportaient fidèlement leurs deux Bureaux.

BUREAUX-SECRÉTAIRES.

Bureau (Scriban) reposant sur des pieds très fins, Louis XV, à la façade légèrement galbée, le centre coupé par 4 tiroirs superposés, en retrait et dont la traverse du bas est infiniment chantournée et sculptée, ainsi d'ailleurs que les bases, les parties supérieures des panneaux, et que la surface des tiroirs. Meuble assez élevé, comportant une large ceinture à tiroir, sous l'abattant. (Pl. 47.)

Bureau Louis XVI, à cylindre, noyer clair, de style Louis XVI, d'influence française très marquée. Établi vraisemblablement sous Louis XVI, par les frères Florents, à la fois peintres, sculpteurs et architectes. (Pl. 47.)

Bureau dos d'âne, dit liégeois, monté sur pieds galbés et comportant 2 larges tiroirs à la façon d'une commode; plat de l'abattant abondamment sculpté. Plus vraisemblablement mosan et, par conséquent, exécuté dans la région de Namur. (Pl. 47.)

Bureau-Scriban-Commode, avec tête vitrée. Meuble à pieds élégamment galbés; dans la ceinture s'ouvrent 3 tiroirs. La tête vitrée repose sur une base très agréablement galbée. (Pl. 47.)

Secrétaire en bois fruitier et chêne. Ce Meuble du Hainaut est très nettement inspiré de modèles français à décors et à incrustations de marqueterie, moulures, fleurs, losanges. Les tiroirs sont plaqués de merisier et le dessus garni d'un marbre gris pâle. (Pl. 47.)

Bureau avec tête, à tiroirs en marqueterie,

vraisemblablement d'époque Louis XIV. Liège n'a pas seulement produit des Meubles de chêne, abondamment sculptés; mais, soulignons-le de nouveau, aussi de beaux meubles en Marqueterie, inspirés à la fois, surtout des Meubles français, mais aussi des Meubles hollandais et germaniques. Ce modèle, à pieds reliés par un croisillon, comporte deux importants tiroirs, à la base, à large abattant pour écrire. Le tout, surmonté d'un corps avec fronton, aux multiples tiroirs de front et superposés. (Pl. 47.)

Bureau en marqueterie Louis XIV, du type de ceux que les ébénistes liégeois établissaient à cette époque, avec de légères variantes. Pieds à pans coupés, gainés, reliés par double barre en X. Corps très important, à 2 tiroirs, avec dessus en abattant. Complété, dans le fond, par une superposition de tiroirs, flanquant une niche centrale.

Bureau en chêne, de la région de Cambrai, à deux corps, aux pieds très nettement galbés et fins, à la large ceinture galbée, aux tiroirs à moulures très saillantes, surmontés par le corps supérieur, à niche longitudinale, à tiroirs et portillon central, de même esprit. (Pl. 47.)

Bureau-Scriban-Secrétaire de la région de Tournai. La partie massive du Bureau repose sur 4 pieds cambrés, reliés par un croisillon. Ce piétement, d'apparence légère, ne donne pas, visuellement, le sentiment d'une stabilité, pourtant réelle. La façade est à larges tiroirs s'ouvrant au-dessus d'une traverse chantournée. L'abattant est simple, et les 2 vantaux de la porte supérieure, assez délicatement décorée, sont surmontés d'une corniche cintrée, mouvementée, aux écoinçons marqués et largement débordants, caractère des Meubles de Namur. (Pl. 40.)

Bibliothèque à 3 portes, de fabrication liégeoise, ou tout au moins mosane, du début du XIX^e, comportant, avec des éléments Régence et Louis XVI d'autres, de caractère Empire et Restauration. Ce Meuble est à 3 portes, à la base pleine, vitré à la partie supérieure et nettement en relief entre les montants également vitrés. Le couronnement d'une importante corniche, aux écoinçons débordants, se complète harmonieusement par un alignement de vases de Delf. (Pl. 40.)

HORLOGES GAINÉES. Les Horloges abondent dans le Pays Mosan, et elles s'essaient dans toutes les régions avoisinantes, avec une prodigalité au moins égale à celle observée dans les régions flamandes. Toute une série de Gaines, Boîtes ou Coffres d'Horloges ont été réalisées dans le Pays liégeois. Il en est peu qui soient simples; elles comportent, en général, une grande variété, souvent une surabondance de motifs décoratifs qui couvrent toutes les surfaces planes et s'insinuent jusque dans les gorges, brochant cependant sur le même thème.

La plupart des Coffres d'Horloges sont remarquables, à la fois et autant par la base élargie, le plus souvent curviligne, bombée, cambrée, galbée, découpée, ajourée, et, par la tête ou dôme, généralement très saillant, supporté par des consoles décoratives, flanquées latéralement par des motifs en consoles. Dans beaucoup de cas, cette tête rappelle le caractère un peu massif des Horloges flamandes, caractère qui les apparentent. Toutefois, au lieu que la base repose généralement sur de larges pieds rectilignes, le piétement est fin et gentiment cambré.

Le corps même de l'Horloge, parfois assez aminci, allongé, affiné, présente un décor rarement composé simplement de moulures et de petits motifs décoratifs sculptés, mais d'une riche floraison de sculptures qui couvrent les surfaces comme une broderie. Ainsi que cela est particulièrement caractéristique dans les Meubles liégeois, les angles sont abattus ou à pans coupés, ce qui donne motif à recherche d'écoinçonnements, avec le jeu des saillies, des retraits, des moulures longitudinales, encadrant les parties planes, parfois légèrement cintrées. Ces surfaces sont rarement nues, mais le plus souvent largement et abondamment pourvues de motifs décoratifs.

Le même principe est appliqué dans les Horloges des autres régions mosanes, avec les habituelles disproportions et surcharges, exagérations du même ordre que celles que nous avons soulignées et que nous vous soulignons pour les autres Meubles.

Les Horloges des régions contiguës, encore qu'elles aient parfois été influencées par les modèles liégeois, en diffèrent notablement par une ossature infiniment moins équilibrée,

d'allure plus primitive et très simplifiée. Il est rare que leurs modèles soient aussi parfaitement équilibrés dans toutes leurs parties, exception faite cependant pour quelques pièces, du Hainaut, d'une grande finesse d'exécution et de décoration.

Enfin, aussi bien dans le Hainaut, dans le Brabant wallon que dans les Ardennes, des motifs naïfs, composites, se substituent à l'abondante, subtile et fine floraison décorative, qui pare les Horloges liégeoises.

La majorité des Boîtes d'Horloges sont en chêne. Quelques Horloges ont été assez rarement établies en cerisier et en marqueterie. Les cadrans des Horloges wallonnes sont en cuivre et étain, ou simplement fleuris sur fond blanc imitant la faïence. Fiches et boutons sont en cuivre, d'époque Louis XV, Louis XVI ou Empire.

Si nous en croyons M. Desnois, les plus anciennes Horloges remonteraient à 1775 et ont des cadrans d'étain. Cette assertion est très osée et paraît infirmée par les faits. En réalité, des Horloges furent établies plus tôt; mais le style de leur gaine n'indique pas qu'ils sont d'époques; vous le constaterez en des cas concrets. Les autres, exécutées dans la première moitié du XIX^e siècle, sont de même type, mais les cadrans sont en émail. Ce sont surtout les modèles paysans qui ont été rustiquement réalisés avec ce retard.

Remarquez donc, aussi bien dans les Horloges que dans les autres Meubles liégeois, le décalage marqué qui existe entre les époques et les attributions du style de cette région, avec les Meubles du même style et d'époque d'origine française. Généralement les Meubles d'époque Régence sont indiqués comme étant Louis XIV et les Meubles d'époque Louis XV comme Meubles de style Régence. Souvent, ceux désignés sous l'appellation Louis XV sont fin de style. Par contre, les modèles Louis XVI se situent normalement.

HORLOGES RUSTIQUES ET DE STYLE.

Horloge liégeoise d'un type très simple, vraisemblablement exécutée par un Artisan de second ordre. La base, renflée et gainée, repose sur des pieds-griffes et la tête couronnée en saillie marquée par une gorge. Le corps, aux lignes verticales et aux motifs de façade Louis XV. (Pl. 30.)

Horloge en chêne, d'esprit Louis XVI, d'un modèle simple, aux panneaux encadrés de moulures. Cadrans cuivre et étain ancien ajouté, portant l'inscription Blen Zouhoven Flandres (type d'Horloge du Hainaut). (Pl. 30.)

Horloge du Hainaut, d'un modèle tout à fait simple, très basse d'époque et au cadrans polychrome, dont la décoration est limitée aux moulures et à l'importante corniche qui couronne la tête. (Pl. 30.)

Horloge à caisse très ornée, de caractère Louis XVI, nettement différente du type des Horloges liégeoises, aux motifs sculptés très saillants et même surchargés. Proviend de Loupoigne, Brabant wallon. (Pl. 30.)

Horloge du Hainaut d'un type assez rustique, montrant une disproportion ou un déséquilibre marqué entre la base et la tête, cette dernière comme surhaussée. Proviend de Saint-Ghislain, région où pas mal de Meubles étaient établis, les Artisans subissant l'influence des Moines de l'Abbaye. Cadrans récent ajouté. (Pl. 30.)

Horloge de la région de Namur, dans laquelle on retrouve les lignes de quantité d'Horloges liégeoises, mais d'une façon plus rustique, plus naïve et sans l'importance décorative. Les lignes en sont soulignées par les moulures. (Pl. 30.)

Horloge robuste, surtout décorée de moulures arrondies et tremblées et de quelques motifs rustiques. Le tout couronné par une tête assez saillante et ouvragée. Le cadrans porte l'inscription Bassée, à Mons, 1764. (Pl. 30.)

Horloge du Hainaut, d'aspect tout à fait rustique, avec ses pieds saillants et en pans coupés, établie à Sivry, près de Charleroi et portant, sur le cadrans, l'inscription Oudart, à Charleroi, par conséquent de la région entre Sambre-et-Meuse. (Pl. 30.)

Horloge du Hainaut, d'un type distingué, à pieds légèrement renflés et galbés, à tête paraissant supportée par des consoles et très agréablement coiffée, à panneaux Louis XVI. (Pl. 30.)

Horloge liégeoise, d'un type assez simple, à base assez surbaissée et renflée, à corps très élancé, aux jolis motifs de sculpture Louis XVI, couronnée par une tête plutôt légèrement disproportionnée. (Pl. 30.)

Horloge d'un galbe assez trapu, indiquée comme

de style Régence, mais plus nettement Louis XV, provenant de la région de Maëstricht. Technique et ornementation sont assez bonnes; mais la sculpture, un peu plate, n'offre pas, bien entendu, les qualités des Horloges liégeoises du même type. Il est cependant intéressant que ce style et cette technique permettent de différencier le travail d'Artisans dont la mentalité, le goût, l'habileté manuelle, étaient différents. (Pl. 30.)

Horloge présentée comme étant de style Louis XIV, mais en fait d'époque et de style Régence. Sa base repose sur des pieds à griffes et à sujets d'influence chinoise. Son corps fin et élancé, aux angles abattus, comporte de très jolis motifs sur le panneau de devant. Le cadrans, laiton et étain, porte l'inscription Bodson, à Liège. (Pl. 31.)

Horloge en gaine, donc en chêne sous vernis, s'aminçant vers le bas. A la jonction de la base et reposant sur une sorte de sousbassement, supporté par de jolis pieds à patins, base dont les angles sont remarquablement écoinçonnés, avec rappel dans le haut, alors que la tête témoigne d'une recherche particulière avec, également, ses angles saillants et son fronton ajouré. Décor : palmettes, volutes d'acanthé, coquilles, fleurs. Bien que donnée comme création liégeoise, le caractère de cette Gaine d'Horloge, d'une très belle ébénisterie, se distingue nettement de la majorité des Meubles liégeois, ou elle est d'un Artisan formé dans un centre comme Paris. Mouvement de Gilles de Beffe. Époque Régence. (Pl. 31.)

Horloge en gaine, indiquée comme étant d'époque Régence, mais infiniment plus proche de la période Louis XV. Sa base galbée, légèrement renflée, est portée par des pieds très fins. Modèle en chêne, finement sculpté; décor : rocailles, rinceaux, fleurs et godrons. Mouvement avec phases de la lune, dates, jours; plaque en étain et cuivre gravé. Horloger : Winand du Bois, à Liège. (Pl. 31.)

Horloge en gaine Louis XV (fin d'époque), d'un style très affirmé, dont quelques lignes et détails annoncent déjà nettement le Louis XVI. Base à la fois renflée et galbée. Base et gorge sont très sculptées, et le cadrans comporte l'inscription : Renan, à Herve, 1768. (Pl. 31.)

Horloge en gaine, en chêne sculpté, d'une belle ornementation; décor : feuilles d'acanthé, rinceaux, coquilles, corbeilles fleuries, attributs. Époque Louis XIV, mais annonçant nettement la Régence. Le panneau de face est vitré. (Pl. 31.)

Horloge d'une forme assez trapue, élargie et surbaissée, à la base renflée, galbée et reposant sur 4 pieds-griffes, au corps très ouvragé, au mouvement de retrait en façade, nettement marqué et couronné par une tête importante que surmonte un panache de fleurs sculptées. (Pl. 31.)

Horloge indiquée comme étant Louis XIV, mais plus nettement Régence, à la base splendidement renflée et galbée, au corps mouluré et paré de jolis motifs qui couronne une tête à la décoration très ouvragée et que surmonte le soleil stylisé, avec ses rayons, sous un dais surbaissé, et décorée des attributs de la musique, de corbeilles fleuries, entrelacs, branchages, palmes, culots, etc. Au lieu d'être simples, les moulures du panneau, en façade, s'accompagnent de très fines rosaces. Très belle pièce conservant son ancienne patine; bois de chêne sous vernis. Également exemple, par sa décoration, du décalage marqué entre les époques de style français et leurs correspondants de réalisation belge. Le cadrans, laiton et étain, porte l'inscription : Henry Rosibus, à Liège. (Pl. 31.)

Horloge en gaine couronnée par l'Amour tenant la Clepsydre et la faux. Décor : rocailles, chutes de fleurs. Mouvement de Henri Rossius, à Liège. A l'intérieur, on lit l'inscription : « Hic-opus-fecit-Ludovicus-Le-Jeune-Anno-Domini, 1743. » Époque Louis XV, nettement indiquée, à la fois par le mouvement de la base et par les motifs rocailles qui s'insinuent discrètement. (Pl. 31.)

Horloge d'un modèle très riche, en gaine, d'aspect architectural, en bois de chêne sculpté, surmontée d'un dôme ajouré, d'une riche ornementation de rinceaux, de rocailles, de coquilles, de culots et de consoles ajourées sur les côtés. Sur la base, initiales entrelacées surmontées d'une couronne. Mouvement à carillon. Époque Louis XV. (Pl. 31.)

Horloge de Namur. Bien que s'étant toujours inspirés partiellement des réalisations des Artisans et des ébénistes liégeois, les Artisans de la région de Namur ne paraissent pas avoir toujours possédé l'ingéniosité, le goût très spécial, pour le décor abondant, leur prodigalité de motifs sculpturaux fleuris, ni la maîtrise d'exécution des Artisans liégeois. Cette gaine d'Horloge, comme quantité d'autres, n'offre pas cette préciosité du décor et ce fini de l'exécution, de la majorité des Meubles liégeois, encore qu'elle soit très agréable d'aspect.

La base est renflée, plus importante, légèrement mouvementée, largement moulurée. Par contre, la tête est largement décorée, avec son fronton ajouré, flanqué de deux vases. (Pl. 31.)

Type d'Horloge des Ardennes belges. L'Art liégeois et mosan n'a pas été sans influencer les productions des régions limitrophes, telles les Ardennes. Mais le travail en est très différent. Ce modèle repose sur une base assez élargie, aux angles abattus, saillants, au corps assez élancé et fin et que couronne une tête importante, à fronton très ajouré. Elle est datée 1798 et attribuée aux Moines de l'Abbaye d'Orval. (Pl. 31.)

RECONSTITUTIONS.

Coin d'intérieur bourgeois Louis XV composé dans la section des Arts wallons anciens, en 1930. Au premier plan, une boîte d'Horloge, à base, corps et tête méplats, d'un modèle assez rare. Puis, le Buffet bas, à façade très mouvementée. En face la fenêtre, un Bureau-Scriban, lequel était en honneur dans les intérieurs bourgeois. Au centre, Table et Sièges d'allure Louis XV, au dossier violonné. (Pl. 1.)

Reconstitution d'un intérieur d'esprit Renaissance, comportant, dans un angle, un Lit-Alcôve, provenant d'une Maison de Visée; le classique Bahut à colonnes, à panneaux en trompe-l'œil, que surmonte une importante Archelle. Dans ce milieu, les Dinanderie de cuivre, Appliques, Réfecteurs, Plats, Lanternes, Chandeliers, Berceau mettent des accents brillants. (Pl. 28.)

Reconstitution d'un intérieur namurois du XVIII^e. Les grands panneaux de tentures polychromes, à l'imitation des toiles des Indes, se détachent en vigueur sur les parois du mur, encadrées par une baguette blanche, au-dessus de la large bande foncée, du lambri, à hauteur d'appui, lui-même souligné par un triple large trait peint en blanc. Le Mobilier est Louis XVI : Buffet-Vitrine à 2 corps, dont la partie centrale est en saillie, Table, Canapé de paille, recouvert d'un coussin, et Sièges. (Pl. 28.)

Présentation de Meubles liégeois, composant un ensemble, à l'Exposition d'Art liégeois de 1924, au Pavillon de Marsan, à Paris. Avec sa grande carapette, ses très belles tapisseries le choix et la disposition des Meubles, cet ensemble donne assez l'impression d'un intérieur d'Hôtel, à la ville, ou d'un Château d'une grande famille bourgeoise de Liège ou du pays mosan. Une des rares et très belles Tables qui subsistent, à la ceinture Louis XV, chantournée et ajourée, au dessus de marbre, s'accompagne de Sièges Louis XV, d'influence française. Entre les murs, l'Horloge à gaine, un Buffet-Vitrine à 2 corps et deux autres Buffets pleins, à 2 corps, flanquant, de part et d'autre, une Commode, elle-même accompagnée de Sièges de la bonne époque. (Pl. 29.)

Salle à manger bourgeoise reconstituée à Nivelles, à l'Exposition régionale d'Art, d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore (Juillet 1926). Intérieur sans caractère déterminé. Meubles Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, de style régional. Sur la Dresse du fond est posée une « chapelle d'intérieur ». La différence de caractère de cet intérieur petit bourgeois, avec celui de Liège, est évident. Il est infiniment plus surchargé. (Pl. 1.)

Reconstitution d'un Cabaret nivellois, du début du XIX^e. Les murs sont badigeonnés au lait de chaux de ton crème; Comptoir (wallon : extaule); étagère (vroel) portant des bouteilles et verres (miserables, potées, berdjis); Étagère pour cartes à jouer (crabé); Porte-manteau (barre à boules); pot à aluquettes (atches). Au bout d'une corde, attachée au plafond, est un gros oiseau de bois à bec de fer : c'est le jeu de corbeau, sorte de jeu de « vogel-pick », réservé aux dames. A gauche de l'étagère, les couvercles de verres en étain, portant, gravé, le nom de leur propriétaire, habitude du Cabaret. Sur le plancher, un tapis de sable. (Pl. 1.)

Vieille Cuisine Nivelloise. Murs blanchis au lait de chaux. A droite, Armoire (Dresse); Tables Louis XV et Louis XVI rustiques; à gauche, Encoignure Louis XIV; Ustensiles divers. (Pl. 1.)

Intérieur paysan Wallon reconstitué au Musée de la Vie wallonne. D'un caractère nettement rustique, cet agencement a, pour sujet central, la cheminée, avec son coin de feu, tel qu'il n'existe plus maintenant, dont le bas du manteau est garni de l'habituelle bande d'étoffe à carreaux, dans le même esprit que celle de l'alcôve. Cette cheminée est flanquée, à droite, de l'Alcôve, à gauche, du Buffet-Étagère d'un type assez fruste, garni de poteries et de vaisselle. Sur le côté est une Table à grand tiroir, Chaises en bois, au dossier à barres tremblées. (Pl. 1.)



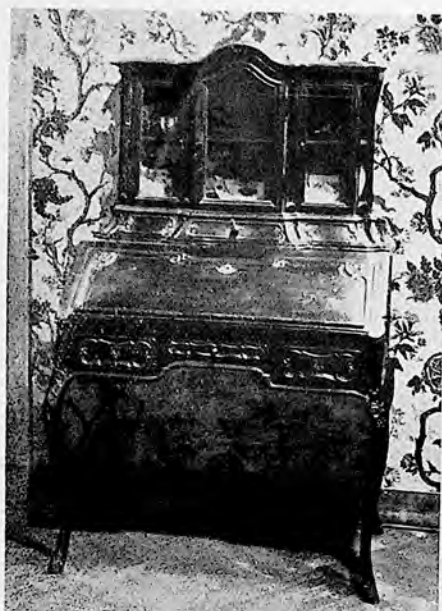
BUREAU-SCRIBAN, sur pieds fins Louis XV, à façade légèrement galbée, au centre coupé par 4 tiroirs; à M. Grenson.



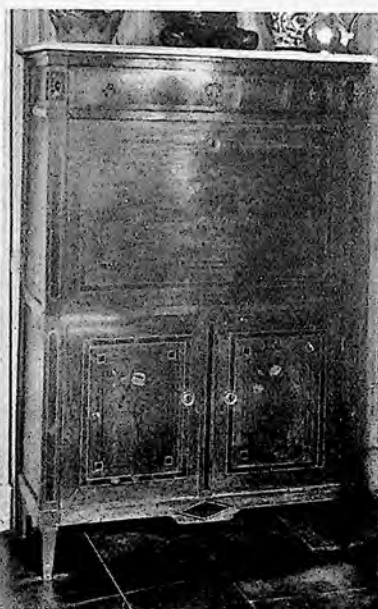
BUREAU LOUIS XVI, à cylindre, en noyer clair, d'influence française marquée, établi, sans doute, par les frères Florent; à M. Despret.



BUREAU DOS D'ANE liégeois, sur pieds galbés et comportant 2 larges tiroirs, exécuté dans la région de Namur, Musée de Gand.



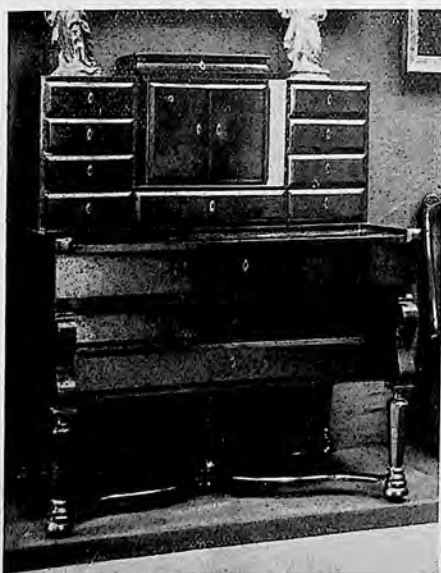
BUREAU SCRIBAN-COMMODE, à 3 tiroirs, avec tête vitrée reposant sur une base très agréablement galbée. Exp. de Liège.



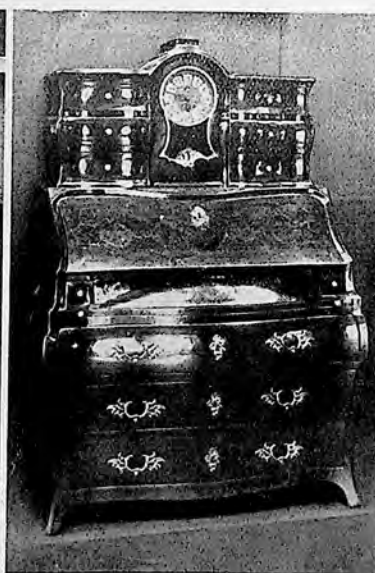
SECRÉTAIRE, en bois fruitier et chêne, à décors et à incrustations de marqueterie, au dessus en marbre; à M. Sohler.



BUREAU, à large abattant, surmonté d'un corps formant fronton, avec tiroirs en marqueterie; au baron de Selys-Longchamps.



BUREAU LOUIS XIV, en marqueterie, au corps très important, complété par des tiroirs flanquant une niche; à M. Elch.



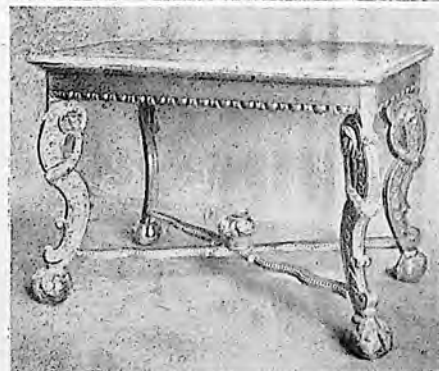
BUREAU-COMMODE en marqueterie, à horloge, de style Régence ou Louis XV, à base galbée; à M. Herman Jamar.



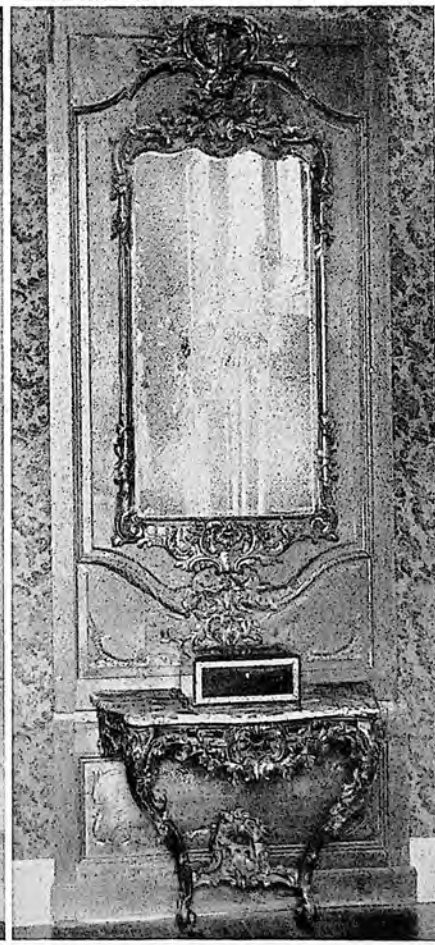
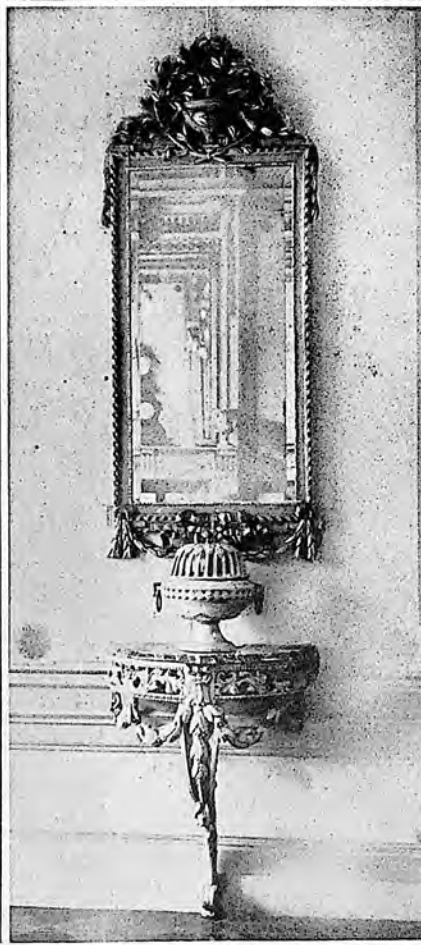
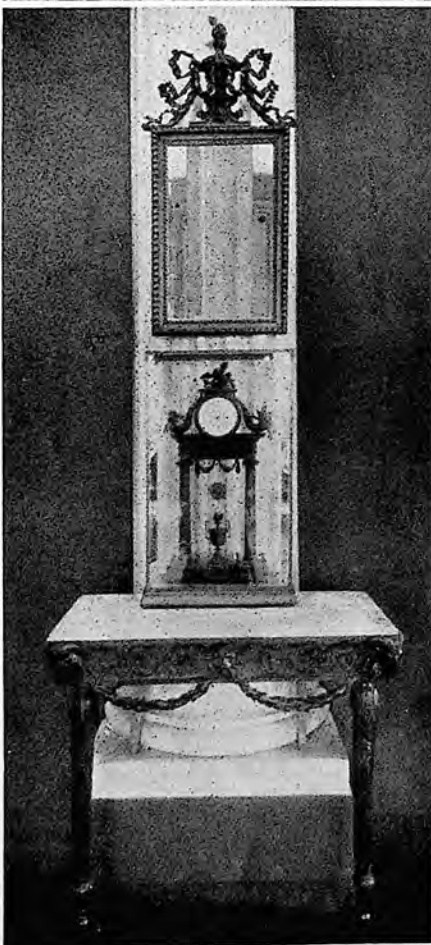
BUREAU EN CHÊNE, de la région de Cambrai, au corps supérieur avec niche longitudinale et tiroirs; à Mme Hélot.



VARIÉTÉ DE TABLES. 1. Table à 4 faces, en chêne, à dessus de marbre blanc rosé, provenant du château de Maffle, près d'Ath ; à M. Sohier. 2. Table d'époque Régence, à pieds cambrés et tablette en marbre ; à M. Paul Baar. 3. Table d'époque Régence ; à Mme Schallin. 4. Table-Console d'époque Louis XIV ; à M. A. Laloux.

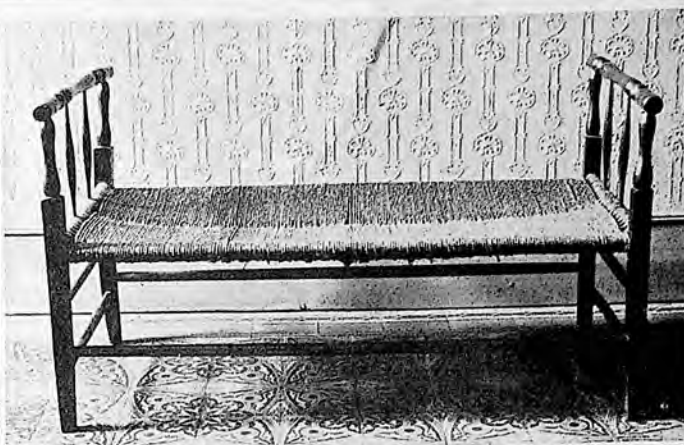


TABLES ET TABLES-CONSOLES. 1. Table à 4 faces, d'époque Louis XV ; Pavillon de Mursau. 2. Table-Console, à 4 faces, d'époque Louis XVI ; à M. Lechat. Chandovi. 3. Table à jeu en bois sculpté, d'époque Louis XVI ; à M. Aug. Laloux. 4. Table à 4 faces, d'époque Louis XIV ; à M. Edm. Baar. 5. Table à 4 faces, d'époque Louis XIV ; à M. Aug. Laloux. 6. Table-Console en chêne sculpté d'époque Louis XV ; à Mme Aerts.

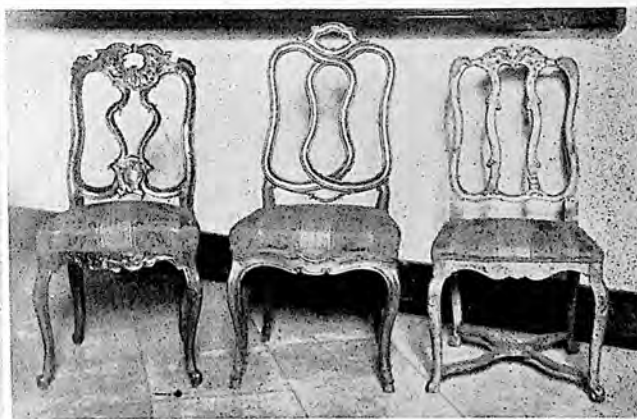
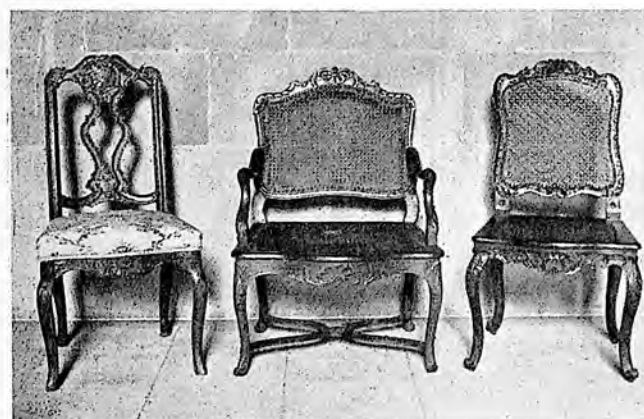


TABLES ET CONSOLES. 1. Table à ceinture chantournée, Musée du Cinquantenaire. 2. Table-Console en bois sculpté ; à M. Émile Gadeyne. 3. Table-Console Louis XVI. 4. Table-Console Louis XV ; Musée Curtius. 5. Table-Console ; au baron de Sélys. 6. Console Louis XVI ; à M. Presart. Pendule ; à M. Van der Heyden. Glace ; à M. de Sélys. 7. Console à un pied ; Exp. de Liège. 8. Console d'applique, à 2 pieds ; au baron M. de Sélys-Longchamps.

(Studios Vie à la Campagne.)



VARIÉTÉ DE SIÈGES. 1. Banquette-Canapé à 4 pieds, de la région de Maubeuge; à M. Auguste Laloux. 2. Banquette à accoudoirs de la région de Maubeuge; au D^r P. Culot. 3. Trois Sièges exécutés soigneusement en interprétant des meubles de style; à M. Brunard. 4. Fautueil et Chaise d'esprit liégeois; Musée du Cinquantenaire.



SIÈGES D'ESPRIT LIÉGEOIS. 1. Fautueil canné et Chaises l'une cannée, l'autre recouverte de soierie, d'allure très distinguée; Musée du Cinquantenaire. 2. Trois Chaises à motifs décoratifs, au piètement cambré; Musée de Gand.



JOLIS MODÈLES DE SIÈGES LIÉGEOIS. 1. Vraisemblablement d'époque Régence ou Louis XV, garnis de tapisserie au point. 2. Prie-Dieu en chêne sculpté, d'époque Louis XIV; Basilique de Saint-Martin. 3. Fautueil et Chaise sculptés recouverts de tapisserie au point; à M. Auguste Laloux. (Studios Vie à la Campagne.)

LES MEUBLES PRINCIPAUX DE LA CHAMBRE

EXÉCUTÉS GÉNÉRALEMENT EN CHÊNE, PLUS RAREMENT EN BOIS FRUITIERS, PARFOIS MARQUETÉS, QUANTITÉ D'ENTRE EUX PRÉSENTENT UN CARACTÈRE MASSIF, MAIS QU'AGRÈMENT, NON SANS CHARMES, DES MOTIFS FAMILIERS, AUXQUELS ON PARDONNE VOLONTIERS QUELQUES EXAGÉRATIONS CONSTRUCTIVES OU SURCHARGES DÉCORATIVES, LORSQU'ILS SONT L'ŒUVRE D'HABILES ARTISANS.

EN GÉNÉRAL, bien que les Meubles organiques de la Chambre aient été l'objet de recherches décoratives de la part des Artisans, ils se différencient, en principe, des Meubles des pièces de réception ou de compagnie dont le pays mosan, principalement, présente une floraison remarquable en tous points. Si les Artisans liégeois et, d'une façon plus générale, les Artisans mosans ont accordé beaucoup d'importance aux Armoires-Garde-robes, aux Scribans-Commodes, aux Meubles qui sont aujourd'hui ceux des Salles à manger : Buffets bas, Buffets à deux corps, Buffets vitrés, etc., ils paraissent s'être moins attachés au Mobilier de la Chambre proprement dite : Lit, Table de chevet et petits Meubles de cet ordre.

De même, nous n'avons guère vu d'exemples de Coiffeuses, Poudreuses, Guéridons, que les Ebénistes et Artisans français multipliaient à l'infini et dont il existe de si jolis modèles. Cela permet-il de déduire que les bourgeois, comme les Artisans wallons, étaient plus attachés aux Meubles importants, massifs, infiniment plus représentatifs à leurs yeux ? En tout cas, tout permet de supposer que, si on avait exécuté les petits Meubles de la Chambre, en dehors bien entendu de l'Armoire-Garde-robe, en quantité correspondante aux autres, les pièces conservées en plus grand nombre en témoigneraient nettement.

ALCOVES Les Lits sont généralement assez ET LITS. frustes de structure et de décoration. Il en existe cependant de style Louis XVI, avec encadrement de chêne, les panneaux capitonnés et tendus de toile de Jouy. D'autres, Directoire, sont en plein chêne et comportent de hautes roulettes pour leur maniement. Les Lits à baldaquin sont très rares. Les Lits clos ou les alcôves sont fermés soit par des portes, soit par des tentures qui ne sont pas spéciales au pays wallon, les alcôves étant de presque tous les pays. Nous en avons encore vu dans les intérieurs dauphinois, auvergnats, normands, comme flamands.

Dans le pays wallon, les Lits clos ont dû être conservés et recopiés fidèlement, jusque vers la fin du XVII^e siècle et peut-être même au début du XVIII^e, pour servir communément jusque dans le courant du XIX^e. Aussi ne témoignent-ils pas des recherches évolutives des Lits clos bretons, dont le caractère varie. Les Artisans et menuisiers paraissent rester fidèles aux dispositions du style Renaissance, en Wallonie.

Les Lits-Alcôves wallons présentent des relations de parenté avec ceux des intérieurs flamands. Ils sont, toutefois, moins impressionnants d'aspect, moins décoratifs, parce que plus simplifiés, plus amenuisés. La mode, l'absence de caractère, ont fait vraisemblablement s'éliminer ces Lits-alcôves, et on ne paraît pas s'être attaché à leur conservation comme dans les Flandres. Deux exemplaires figurent dans une reconstitution d'intérieur Renaissance, à l'Exposition d'Art civil ancien des Pays wallons, provenant d'une Maison de Visée, démolie peu de temps avant la guerre. Un exemple existe aussi dans la Cuisine du Musée Curtius.

Les Lits Louis XV, Louis XVI, Directoire surtout, ne présentent aucun caractère spécial qui les différencie de ceux des autres régions, pas plus, d'ailleurs, que les Berceaux.

BERCEAUX ET LITS.

Berceau en laiton repoussé, basculant sur une monture en fer. Ce remarquable exemplaire de Berceau, qui montre à quel point les travaux de dinanderie étaient variés, est maintenant classique, car il figure comme pièce marquante dans à peu près toutes les Expositions d'Art ancien liégeois. Il est à quatre pieds, dont les faces latérales sont décorées d'un médaillon à tête romaine, dans un médaillon et accompagné d'une décoration abondante de panaches entre les lisérés de rangs de perles. Hauteur, 48 x 27 cm.; longueur, 88 cm.; largeur, 37 cm. (Pl. 35.)

Berceau à dôme très curieux, recouvert de damas blanc broché de feuillage et de fleurs. Époque Louis XIV. (Pl. 35.)

Berceau d'une forme très curieuse, imitant un peu celle des jonques, au mouvement entièrement cintré, établi en plaques minces de merisier, simplement et très nettement assemblées. Ce Berceau repose sur un piétement de bois tourné, avec larges sabots cintrés pour bercer l'enfant. Il a été établi à Crève-Cœur, près de Cambrai. (Pl. 35.)

Lit liégeois Louis XVI en bois peint en blanc, comme l'étaient quantité de Meubles bourgeois. Modèle très orné et même surchargé de sculptures très saillantes. Dans le fond, joli modèle de Buffet ou de Bibliothèque-Vitrine, également de style Louis XVI. (Pl. 35.)

Façade de Lit-Alcôve qui était partiellement encastré dans la muraille, accoté d'un Banc-Coffre. L'Architecture de cette façade d'alcôve est infiniment plus simple que les alcôves flamandes. La partie correspondante à la tête du Lit est pleine, et l'aération est assurée par deux larges vantaux ajourés, garnis de fuseaux tournés. (Pl. 35.)

Un des deux Lits-Alcôves, provenant d'une Maison de Visée, démolie en 1913. Par sa disposition générale, base, extrémité, façade couronnée d'une corniche, ce Lit-Alcôve est nettement apparenté avec les mêmes Meubles d'origine flamande. (Pl. 35.)

Bois de Lit de caractère Louis XVI, aux traverses inférieures et aux encadrements très ornés. Type régional. Ayant appartenu à M. Dept, dernier bailli de l'Abbesse de Sainte-Gertrude. (Pl. 35.)

ARMOIRES Les Armoires, désignées aussi LINGÈRES. sous les noms d'Armoires-Garde-robes, Armoires-lingères, Armoires à linge ou à trousseau, etc., car leur appellation spécifique est infiniment variée, sont traitées très sobrement dans beaucoup de régions, parce que destinées à n'être pas placées en vue. Elles sont tout particulièrement soignées dans d'autres régions. C'est le cas dans le pays mosan. Nous en avons l'exemple en Bourgogne avec les très opulentes Armoires en noyer, à pointes de diamant, en Normandie, avec les Armoires-Garde-robes en chêne, aux façades et au fronton abondamment sculptés.

Les Garde-robes en chêne sont aussi des Meubles essentiels des intérieurs wallons. Dans les fermes cossues et les intérieurs bourgeois, les plafonds étant de bonne hauteur, les Garde-robes sont assez élevées. Il en est d'époque Louis XIII, avec ou sans têtes d'anges, aux portes épaisses, lourdement chargées de gâteaux ronds, ou en forme de croix, entourés d'épaisses moulures, peintures et entrées de serrures en fer noir. Il en est d'époque Louis XIV et Régence, aux sculptures rapportées, Louis XV ou Louis XVI, se rapprochant des Armoires normandes simplifiées, dépouillées d'ornements, mais bien moins fouillées. Quelques-unes ont été peintes, d'abord en blanc, ou en gris Trianon, puis repeintes, lors de la vogue du bois peint, imitation de bois naturel, en chêne clair ou en érable. Les gonds et entrées de serrure sont généralement en cuivre.

Ce Meuble de fond, dans la plupart des Pays, fut l'objet de recherches particulières dans les différentes régions mosanes. Si vous exceptez les massives Armoires à pointes de diamant, dont je n'ai rencontré aucune en Belgique, où elles ne paraissent avoir joui d'aucune faveur. Ce type est d'ailleurs surtout mis en valeur dans le bois de noyer, inutilisé en Belgique.

Si vous exceptez aussi les façades de Garde-robes normandes, vous ne trouvez rien de comparable aux Armoires Garde-robes mosanes et surtout liégeoises.

L'Armoire-Garde-robe liégeoise est une véritable pièce d'apparat. Elle a été l'objet des soins minutieux réservés aux Buffets et aux autres Meubles, destinés aux pièces dans lesquelles on recevait, et en compagnie desquelles tout donne à penser qu'elle figurait en bonne place l'Armoire était vernie comme les autres Meubles. Ceci vous explique cela.

Il en est d'un galbe splendide, à deux ou

trois vantaux. Regardez-les, et vous serez immédiatement convaincu que les Artisans liégeois ont admirablement construit les Armoires-Garde-robes et les ont décorées d'une parure sculptée, fine, distinguée, déliée, dans la majorité des cas. Leurs interprétations et copies des régions frontières germaniques et même les Armoires de Namur ne se classent pas au même rang. Voulez enrichir ces Meubles, mais sans en avoir la manière et sans posséder la même habileté, ils les ont, généralement, alourdis et surchargés. Regardez et comparez.

Au contraire, l'Armoire-Garde-robe revêt souvent une simplicité presque monacale, dans la majorité des régions du Hainaut. Il semble qu'on l'ait considérée, dans cette partie de la Belgique, comme un Meuble d'usage courant, domestique, non destiné à être mis en évidence, comme c'est le cas dans le pays liégeois.

INTÉRESSANTE GAMME D'ARMOIRES.

Armoire-Garde-robe Louis XV, assez ample et large plutôt qu'élançée, reposant sur des pieds tournés, aux vantaux de portes formant doubles panneaux superposés, très agréablement moulurés et accompagnés de motifs de sculpture rocailles et d'attributs. Meuble couronné par une large frise et une importante corniche écoinçonnée. (Pl. 36.)

Armoire-Garde-robe, de facture Louis XV, exemple de simplicité marquée, opposée à la richesse et à l'abondance décorative des Meubles du pays wallon. Vous ne pouvez trouver exemple de simplicité constructive et décorative plus affirmée, sinon par la suppression des moulures. Ce Meuble est d'un galbe assez élançé, reposant sur des pieds cambrés, d'allure tout à fait française, que n'atténuent pas les surfaces nues et dépouillées de ses façades, panneaux. Meuble en chêne, daté de 1795, de la région de Tournai. (Pl. 36.)

Armoire importante et massive reposant sur des pieds ronds, à la traverse montante et aux 2 mouvements d'angles légèrement saillants, aux deux grands vantaux de portes à deux panneaux et à motifs rocailles. (Pl. 36.)

Armoire-Garde-robe Louis XVI. Meuble du pays mosan, mais vraisemblablement influencé par les Meubles de la frontière germanique. Ce modèle cossu, massif, est de facture nettement Louis XVI, affirmée par l'abondance des motifs décoratifs, par les attributs de la musique en trophées sur les panneaux supérieurs. Exemple assez rare. De plus, tous les motifs de sculpture sont dorés et se détachent ainsi, en brillant, sur le fond de chêne clair. Cette dorure est-elle contemporaine de l'époque d'établissement du Meuble, comme il paraît, ou est-elle postérieure ? Quoi qu'il en soit, on a voulu faire riche. (Pl. 36.)

Armoire-Horloge Régence, vraisemblablement fantaisie d'Artisan. Ce Meuble forme, d'une part, par ses tiroirs, partiellement Commode, par ses deux grands vantaux, partiellement Garde-robes. Il est de forme assez élançée, avec, au milieu, nettement en saillie et de forme voulue, un corps d'Horloge, partiellement encastré, avec sa base cambrée, son corps élançé et sa tête à fronton; cette dernière s'incorpore dans la partie haute du Meuble. Ce meuble repose, à la fois, sur deux larges pieds en biais d'angles, sur les deux pieds cambrés de l'Horloge, au centre, et celle-ci est flanquée, de chaque côté, de 2 tiroirs, de 2 vantaux et d'une corniche basse, de deux autres vantaux Louis XVI, de part et d'autre de la tête d'Horloge et sous corniche haute. Cette Horloge porte le nom de Théodore Laney, à Blégny. Style ou influence des régions de Stavelot, Malmédy. Façade des tiroirs, vantaux de portes à 2 panneaux, façade du corps de l'Horloge, sont abondamment parés de motifs de sculpture abondants. (Pl. 36.)

Armoire d'esprit composite, à angles arrondis, ornée de rangs de perles et de cannelures, reposant sur 3 robustes pieds et montrant en façade, à la base, 2 importants tiroirs surmontés des 2 vantaux de portes, largement moulurés, à plusieurs panneaux et, enfin, couronnés par une corniche. Ce Meuble est très vraisemblablement originaire de l'Ardenne belge. (Pl. 36.)

Armoire-Garde-robe importante, en chêne sculpté, à angles écoinçonnés très saillants, à

2 importants vantaux que couronne une double corniche cintrée et à motifs d'écoinçons très saillants, avec large frise nue dans l'intervalle. Travail namurois, indiqué comme étant d'époque Louis XIV, mais qui doit être très postérieur et, bien que caractéristiquement namurois, avec l'importance et la saillie de ses moulures arrondies. (Pl. 36.)

Armoire d'aspect massif, à l'ossature et à l'encadrement des panneaux très ample, reposant sur des pieds tournés et couronnée d'un fronton saillant. Elle est à 2 vantaux. Chaque vantail, à 3 panneaux, est assez abondamment décoré de motifs de sculpture, qui sont loin d'avoir la finesse de ceux des Meubles liégeois des bonnes périodes. Meuble provenant de Stavelot. (Pl. 36.)

Armoire-Garde-robe d'aspect assez massif, reposant sur 3 pieds tournés, aux angles arrondis et aux deux grands vantaux à 3 panneaux, s'ouvrant de part et d'autre d'un large montant central et couronnée par une corniche avec motif découpé, à baldaquin. Travail liégeois, vraisemblablement du début de Louis XV, dont la décoration des panneaux montre un amalgame abondant, plutôt que toujours très pur, de motifs rocailles, de feuillages, d'attributs, avec carquois, flèches, etc... Un type voisin de cette Armoire, tout au moins d'une facture à peu près semblable, mais d'une qualité supérieure, existe au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles. (Pl. 36.)

Armoire-Garde-robe, à deux portes, en chêne sculpté, sous son vieux vernis. Modèle d'aspect assez massif, orné de motifs de sculpture très saillants et très recherchés : rocailles, rinceaux, coquilles et fleurs. Époque Régence. (Pl. 39.)

Armoire-Garde-robe, de caractère Louis XVI très affirmé et nettement distinct de maintes réalisations précédentes, avec, sur les panneaux inférieurs de ses deux grands vantaux, deux corbeilles de fleurs; sur les panneaux supérieurs, deux trophées aux attributs de la musique, très en relief et avec chute ou jetée de fleurs sur les montants et la frise. (Pl. 39.)

Garde-robe à deux portes, en bois de chêne sculpté, à coins arrondis, les côtés légèrement mouvementés. La partie décoration se compose de rocailles et de feuillages; la partie supérieure, d'aspect architectural et cintrée, est ornée de feuilles d'acanthe et porte au centre des armoires dans un cartouche entre deux guirlandes de fleurs. Sur l'une des portes à l'intérieur, est écrit « Fecit Lud. Lejeune anno Domini 1744 ». On ne connaît que trois Meubles signés de ce maître-ébéniste. Époque Louis XV. (Pl. 39.)

Armoire-Garde-robe, massive, au piétement très large et exagéré, aux panneaux, écoinçons et traverse médiane comportant, d'une part, des motifs de sculpture entaillés dans l'épaisseur du bois et se présentant, par conséquent, à l'aplomb de ceux-ci et motifs de rocailles saillants, rapportés, appliqués et collés. Par conséquent, d'une technique qui n'est pas en rapport avec la recherche d'effet, un peu ostentatoire de l'artisan. Travail namurois. (Pl. 39.)

Armoire d'époque Louis XVI, fin de style, apportant une variante par le dispositif de ses tiroirs de la base, à grands panneaux, sur lesquels se découpent les trophées (attributs du travail) en relief. Malgré la qualité de ce Meuble, les motifs d'encadrement, les panneaux saillants du centre, technique, travail et facture, laissent pressentir la période de décadence du beau Meuble liégeois. (Pl. 39.)

Armoire mosane reposant sur pieds boules, à 2 tiroirs, à la base et à l'importante corniche à fronton, découpées. Chaque vantail comporte 2 panneaux, à motif supérieur à rocailles. Vraisemblablement, travail namurois ou de la frontière. (Pl. 39.)

Armoire-Garde-robe, de forme massive, dont la corniche comporte une bande ajourée, en baldaquin. Meuble bien assis et aux 2 panneaux de portes somptueusement décorés, d'une belle ornementation, inspirée de Bérain et conservée sous son vieux vernis. Présentée comme étant d'époque Louis XIV, mais, effectivement et très vraisemblablement Régence. Motifs de sculpture très en relief. (Pl. 39.)

Armoire-Garde-robe liégeoise, d'aspect massif, d'un travail remarquable sous son vieux vernis. Considérée comme un des plus beaux Meubles présentés dans la section d'Art wallon ancien, à la fois par sa logique composition, parfaitement équilibrée, par sa construction impeccable et par la grâce et la finesse de sa décoration sculptée, malgré que celle-ci puisse paraître abondante. Montants, panneaux, frise sous large corniche sont très gracieusement parés de motifs de sculpture

assez saillants et très affinés, à la fois. (Pl. 39.)

Armoire à 2 portes, d'une grande finesse d'exécution, constituant un des exemplaires les plus marquants de l'abondance décorative des Artisans et du mélange, un peu composite, des sujets associés : attributs, rocailles, amours, etc., traités avec un brio et une finesse remarquables. Armoire indiquée comme étant de style Louis XV, mais qui, en réalité, doit être déjà fin de style ou style composite Louis XV-Louis XVI, malgré l'abondance de l'ornementation Louis XV. (Pl. 39.)

Armoire d'un modèle très recherché, dont la partie centrale forme niche, avec les côtés assez étroits, galbés et en retrait. Sur pieds carrés et cannelés. Modèle en bois de chêne, sculpté à angles cintrés, côtés légèrement mouvementés; décor : guirlandes de lauriers, gerbes de fleurs suspendues par un ruban. Époque Louis XVI. Remarque que cette Armoire est surmontée, au centre, au-dessus du cintre, d'une sorte de socle que rappellent les côtés, ceux-ci toujours destinés à supporter des vases. (Pl. 40.)

Armoire à 3 portes légèrement en retrait, sur la membrure supportée par des pieds bas correspondants, aux 2 angles écoinçonnés et aux traverses montantes. Décorée de trophées, avec attributs variés. Époque de la Régence 1715-1723. Un alignement de vases de Delf couronne ce Meuble, très heureusement. (Pl. 40.)

Armoire-Garde-robe, à 3 portes, supportée par des pieds très bas dont angles, panneaux, traverses, montants, frises sont décorés de motifs à la Bérain. Donnée comme étant de style Louis XIV, mais plus vraisemblablement Régence. (Pl. 40.)

Armoire mosane, dont le corps est supporté par une base chantournée, sculptée et losangée, à 4 pieds cambrés. Meuble de qualité, valant par ses proportions et ses discrets motifs de sculpture, mais surmontée par une corniche importante et saillante, à large gorge, quelque peu disproportionnée. (Pl. 40.)

Armoire-Garde-robe, à 4 portes, dont les deux centrales en saillie : décor : rocailles et rinceaux. Ce type de Meuble liégeois est discrètement décoré de sculptures, dont tout le caractère vaut par la ligne, les moulurations. Meuble indiqué, comme étant d'époque Régence, mais plus normalement Louis XV. (Pl. 40.)

Armoire-Garde-robe galbée, reposant sur 4 pieds, les deux vantaux de portes cintrés, sur la traverse montante, assez large et cintrée. Sur chaque vantail, se découpent 2 panneaux, à encadrement de moulures, avec accompagnement extérieur et intérieur de motifs rocailles Louis XV, qui ont leur correspondance dans la traverse montante et sur les 2 côtés; frise décorée dans le même esprit et surmontée d'une corniche débordante, découpée à baldaquin. (Pl. 40.)

Armoire-Garde-robe à 4 portes dont la partie centrale, saillante et cintrée à la partie supérieure, comporte 4 tiroirs superposés au-dessus desquels s'ouvrent les 2 vantaux des portes, avec, à droite et à gauche, 2 vantaux à 2 panneaux, sur toute la hauteur du Meuble, supporté par 4 pieds, en façade, correspondant aux parties maîtresses de son Architecture et couronnée par une frise, avec corniche à baldaquin. (Pl. 40.)

COMMODOES Si nous exceptons les Commodes SIMPLES, marquetées et les Commodes liées en chêne, en général très sculptées, des Commodes-Scribans (Bureau), Secrétaires, les Meubles de cette catégorie, établis dans le Hainaut, les Ardennes belges, le Cambrésis, l'Avesnois, etc., ne présentent pas de particularités saillantes qui les différencient totalement des Meubles d'esprit campagnard des autres régions françaises et belges.

Les Commodes comme les autres Meubles complémentaires, notamment les Bureaux-Scribans, ouverts dans le chêne, plus rarement dans le bois fruitier, sauf en France, aussi dans le Hainaut, constituaient également des copies ou des interprétations simplifiées, jusqu'au dépouillement des surfaces, si vous les comparez aux travaux spécifiquement liégeois. Souvent, au lieu de respecter les proportions, les menuisiers villageois donnaient à quelques ornements une importance telle que, moulures, cannelures comptent largement, par leur ampleur en surface comme par leurs saillies. C'est le cas surtout dans les copies parfois maladroites des Meubles Louis XVI.

Par contre, aussi bien pour les Commodes que pour les Meubles plus importants, les Artisans campagnards ne paraissent pas avoir eu recours exagérément aux motifs naïfs

comme les cœurs, les motifs d'esprit religieux, multipliés sur tant de Meubles de quelques-unes de nos Provinces françaises. Est-ce par discrétion, est-ce par carence inventive, est-ce par une sorte de purisme intuitif, je ne saurais le déterminer. Comme par opposition, toutefois, tels motifs ruraux, dont le Moulin, qui se prêtait à une naïve interprétation, paraissent avoir frappé les imaginations non moins naïves d'Artisans, qui les silhouettaient.

COMMODOES Les Commodes wallonnes, nous DE STYLE. fait remarquer M. Schier, exécutées en majeure partie en chêne, en bois fruitiers (cerisier, pommier), ou en bois des îles (acajou), étaient, suivant leur époque (Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Directoire, Empire) tour à tour plates ou rebondies, rectilignes ou sculptées de fleurs et d'attributs, ornées de cuivre, parfois marquetées richement de guirlandes ou de vases de fleurs.

Deux genres principaux de Commodes paraissent surtout avoir eu cours dans le Pays de Liège : le Meuble de très belle marqueterie, dont je vous parle ci-après, et le Meuble de chêne, abondamment sculpté et fleuri. Les deux types donnent l'impression d'une massivité voulue, comme les Commodes Louis XIV françaises, à façade légèrement bombée et à pieds courtauds et trapus.

Il est deux catégories de Commodes marquetées : les unes, d'un très beau travail d'ébénisterie, largement traitée, comme c'est le cas des Commodes, Bureaux, Secrétaires de l'école liégeoise, étaient établies par des Artisans habiles. Ceux-ci, sans doute, avaient fréquenté les grands centres français, ou avaient été en contact avec des ébénistes français ou allemands. En général, les Commodes, comme les autres Meubles marquetés, sont surtout d'époque ou de style Louis XIV et Louis XV. Je n'ai pas rencontré de Meubles de qualité, de cet ordre, de style Louis XVI. Par contre, les Commodes d'une composition et d'une exécution plus primitives, plus naïves, plus malhabiles, existent en bois fruitiers, dans le style Louis XVI, interprétant les beaux modèles français des grands centres.

Pour les autres, les Artisans interprétaient, copiaient naïvement, rustiquement, les travaux de cet ordre, en y ajoutant des motifs de leur cru, non sans raideur et sans quelque maladresse. Ils substituaient également les bois fruitiers au petit nombre de bois précieux d'importation, c'est-à-dire du bois des îles, en principe réservé aux Commodes de la première catégorie.

Dans les Meubles de qualité, la marqueterie en est largement traitée, de belle qualité, et plutôt monochrome, ou tout au moins aux couleurs des bois harmonisés. Cette marqueterie est aussi très simplement réalisée, au point que les dessins paraissent parfois parqués.

Les Commodes en chêne, liégeoises principalement, participent des mêmes principes de robustesse, parfois de massivité, des autres Meubles; elles sont parées abondamment de motifs de style, de décors à la Bérain, et surtout d'une profusion florale qui étonne, déconcerte quiconque les voit pour la première fois, surtout les yeux familiarisés avec une décoration sobre.

Encore une fois, j'ai été et je reste particulièrement frappé d'une relative disproportion remarquée dans beaucoup de ces Meubles. Ils sont souvent massifs, trapus, comme posés lourdement sur le sol. Ils s'affirment en largeur et en hauteur, cette hauteur dépassant fréquemment la hauteur d'appui. C'est là, d'ailleurs, un des caractères liégeois. Ce caractère spécifique dut avoir une influence notable sur les Artisans locaux, qui, non sans de bonnes raisons, les prenaient comme modèles; ne pouvant en reproduire l'exubérance décorative et florale, ils en copiaient surtout les volumes massifs.

GRANDE VARIÉTÉ DE COMMODOES.

Commode de chêne, à la base chantournée, assez large et très élancée, disproportion qui constitue un des caractères des Meubles de la région de Binche. Modèle très probablement exécuté à Benich. (Pl. 43.)

Commode paysanne, à la surface galbée, à 3 larges tiroirs, de grandes dimensions, sur une base chantournée et couronnée d'une tablette à

peine saillante. Meuble de la région de Lessines. (Pl. 43.)

Commode de campagne, de caractère Louis XVI. Copie largement interprétée et simplifiée des Commodes de cette période, aux angles abattus, au-dessus, en bois mince, à peine saillant. (Pl. 43.)

Commode en large marqueterie, d'esprit Louis XIV, à la façade galbée, massive et surbaissée, sur pieds à griffes, à 4 tiroirs superposés. A côté, amusant modèle de Table à jeux, supportant un Coiffet. (Pl. 43.)

Commode en marqueterie, en bois des Iles, d'un très joli modèle, de style très affirmé, à la partie centrale très saillante, et supportée par des pieds cambrés. (Pl. 43.)

Commode-Bureau-Secrétaire Régence, en marqueterie, à la façade très mouvementée, aux côtés de Commode, très évidés et nettement sinueux, reposant sur des pieds-griffes arrondis. Ce Meuble est surmonté par un corps de Secrétaire à portillon central, flanqué de 2 rangées superposées de tiroirs se détachant en retrait. (Pl. 43.)

Commode en chêne, d'un modèle tout à fait rustique et simple, à pieds cambrés, à la traverse inférieure chantournée, aux 3 tiroirs largement encadrés de grosses moulures. Meuble provenant de Blaton. (Pl. 43.)

Commode en chêne massif, de lignes Louis XV, commandée vers 1750 au menuisier du village de Belœil. Cette Commode, bien qu'assez dégagée sur ses pieds, au mouvement légèrement cintré, est cependant d'aspect assez massif. Tandis qu'elle comporte 3 tiroirs, immédiatement sous tablette, 2 tiroirs latéraux et un tiroir central, les 2^e et 3^e parties inférieures, bien que présentant les mêmes dispositions en façade, ne forment chacune qu'un seul et même vaste tiroir. (Pl. 43.)

Commode en chêne, d'esprit Louis XVI, mais très bas d'époque, provenant de la région du Hainaut. Remarque particulièrement, en même temps que la simplicité de la structure du Meuble, aux angles à peine abattus, la massivité du décor Louis XV, très souligné, jusqu'à l'exagération : encadrement des tiroirs, losange central, cannelure en longs coups d'ongles, qui prennent une importance marquée. (Pl. 43.)

COMMUNES MOSANES.

Commode Régence assez enlevée, sur pieds cambrés, de style composite Louis XV-Louis XVI, à 4 tiroirs superposés, ornés de motifs de sculpture, couronnés par une tablette assez saillante. (Pl. 44.)

Commode-Scriban, en chêne sculpté et parqué sur le bureau. Ce Meuble, très élané, repose sur des pieds-griffes et se compose d'une superposition de 4 tiroirs, au-dessous de l'abattant, ce qui lui donne un caractère massif. (Pl. 44.)

Commode sculptée, à ornements d'écoinçons aux feuilles d'acanthe, très saillants à 4 tiroirs superposés, et portée sur des pieds assez enlevés. Meuble vraisemblablement originaire du Brabant wallon. (Pl. 44.)

Commode en chêne, au devant galbé, à 4 longs tiroirs superposés, à angles arrondis et abattus, d'esprit liégeois assez indiqué. (Pl. 44.)

Commode galbée, d'exécution assez simple et nettement inspirée des Meubles liégeois, ou exécutée à Liège par un petit Artisan, témoignant de l'emploi assez rationnel des coquilles et des caillots Louis XV. (Pl. 44.)

Commode liégeoise très importante, de style Louis XV, à la façade très mouvementée, avec partie centrale saillante, aux montants très recherchés, reposant sur un pied à coquilles; dessus en bois. (Pl. 44.)

Commode liégeoise, d'un modèle assez recherché, à la façade mouvementée, sans être pourtant trop surchargée. Style Louis XV. (Pl. 44.)

Commode en frêne polychromé. Bien que s'apparentant avec les Meubles liégeois, il est probable que ce modèle est originaire de la région de Maëtricht. Avec ses 3 tiroirs superposés, à la base découpée, aux montants garnis de chutes de feuillages, il est abondamment décoré de fleurs, feuillages, bouquets, oiseaux, etc., donnant motif à des tonalités : vert, rose, bien soulignées par les moulures blanches. Le dessus est, de plus, surmonté d'une sorte de fronton dorsal, à l'arrière-plan, ayant pour motifs 3 vases bondés de fleurs, de tailles différentes et reliés par une sorte de base de fronton. Il s'agit là

Lisez dans notre N° mensuel du 1^{er} Janvier 1930 : INTÉRIEURS REPRÉSENTATIFS DU XVI^e au XIX^e siècles. Le N° 5 fr. 50 fco.

MEUBLES DE LA CHAMBRE

d'un Meuble d'un type assez rare, vraisemblablement de la région frontalière germanique. (Pl. 44.)

Commode en chêne, assez massive d'aspect, sur pieds cambrés, à la façade mouvementée et principalement ornée de moulures et de cuivre, avec traverse inférieure très découpée. Meuble des confins du Hainaut et du pays mosan. (Pl. 44.)

Commode de forme légèrement contournée sur les côtés, la face d'aspect architectural, à trois tiroirs; décor : rinceaux, feuilles d'acanthe et fleurs : tablette en Saint-Rémy. Époque Régence. Cette Commode constitue un des exemples de Meubles dont structure, lignes, formes, décors, ont été l'objet de recherches trop accusées. (Pl. 44.)

Commode vraisemblablement de Salle à manger, bien dans l'esprit liégeois, avec son piétement d'angle écoinçonné, son piétement central et sa niche inférieure flanquée de 2 tiroirs étroits et couronnée de 2 autres tiroirs; aux principales lignes Louis XV, de la période fin de style ou début Louis XVI. Le portillon ferme la niche inférieure centrale, laquelle était destinée à recevoir l'argenterie. (Pl. 44.)

PETITS Les Tables de nuit ou Tables de MEUBLES. chevet en chêne (plus rarement en merisier) sont avec ou sans tiroirs; quelques-unes sont à glissières et à pieds Louis XVI. Ces Tables sont vraisemblablement d'origine française ou copiées sur des modèles de France.

Il ne semble pas que l'on ait accordé aux petits Meubles complémentaires de la Chambre l'importance dont ils furent l'objet dans quelques provinces françaises. Ou peut-être ne s'y est-on pas ou guère attaché. Mais il est un fait, je n'ai eu l'occasion de remarquer aucune pièce marquante, présentant un caractère spécifiquement régional, comme Tables de chevet, Guéridons, Coiffeuses ou Poudreuses, dans les intérieurs, musées, collections privées, expositions spéciales, comme celles d'Art Liégeois du Pavillon de Marsan en 1924, de la Section d'Art civil ancien de Liège en 1930. J'ai, au contraire, constaté leur absence dans la majorité des cas.

UNE GAMME DE SIÈGES, TABLES ET CONSOLES

LA PLUPART DE CES MEUBLES DONT IL EXISTE D'INTÉRESSANTS MODÈLES S'IDENTIFIENT ASSEZ INTIMEMENT AVEC CEUX DE CARACTÈRE FRANÇAIS.

CANAPÉS, FAUTEUILS, CHAISES.

Les Sièges wallons étaient généralement en bois de hêtre, paillés ou recouverts de jonc. D'ordinaire, la Chaise, en particulier, est fruste, de même que les traverses qui la consolident. Cela, bien entendu, dans les intérieurs ruraux et urbains modestes.

En général, scrutez le galbe des Sièges wallons, Fauteuils et Chaises principalement. Vous constaterez que, tout en présentant des différences marquées, ces Sièges témoignent néanmoins d'une parenté indéniable avec les Sièges flamands, tant l'interpénétration reste évidente. Les ornements, en général remarquablement étudiés, s'inspirent des mêmes motifs et s'agencent, s'ordonnent sur les éléments constructifs de lignes différentes.

En même temps, les Sièges d'esprit français durent être très remarquables, car telles de leurs lignes, tels de leurs ornements, semblent avoir été particulièrement retenus et souvent même amplifiés, quant aux proportions, au charme des dispositions, sans qu'il y ait cependant amalgame des deux formules. C'est le cas des Sièges en bois fruitiers surtout, de galbe Louis XV, qui se distinguent par des nœuds ou des guirlandes Louis XVI. Mais des considérations d'un autre ordre entrent également en ligne de compte dans l'interprétation des formes. Ainsi c'est indiscutablement en raison d'une recherche de confort que les dossiers de ces Sièges s'incurvent en se bombant légèrement, dans la partie correspondant à l'arminissement de la taille, pour s'infléchir, s'incliner, dans le haut, pour que s'enclève la prédominance du dos. Cela aussi bien pour les dossiers dont les montants sont rectilignes que pour ceux dont l'encadrement est sinueux et violonné. Par contre, le mouvement curviligne, cintré dans le sens de la largeur, est assez rare pour les Chaises, sauf lorsqu'elles sont de type français évident. Alors que ces dernières conservent généralement les rapports de proportions habituelles, celles plus spécifiquement mosanes présentent des dossiers plus hauts.

Enfin, la barre supérieure des dossiers est sou-

ventraillée, ajourée et découpée, à la manière d'un fronton encastré entre les montants rectilignes. Ce dispositif, par contre, se relie harmonieusement au mouvement des montants sinueux, encore que beaucoup de Sièges de ce type soient dépourvus de cette barre supérieure sculptée, et que l'ensemble du dossier, qui ne comporte pas, dans ce cas, de barres transversales intermédiaires, entre le siège et le haut du dossier, soit constitué par une sorte de mouvement de liaison et d'enlèvement sinueux de courbes et contre-courbes, souvent fort gracieux. Le cadre même du siège est généralement agréablement chantourné, sculpté, parfois ajouré.

Des proportions relativement faibles de ces Sièges présentent leur piétement relié par des barreaux de consolidation et d'écartement, en ceinture. Les Artisans paraissent avoir été fidèles au croisillon de base Louis XIII et Louis XIV, mais en donnant à celui-ci des mouvements gracieusement curvilignes, comme autant de X assouplis, onduleux, et surtout dans les Sièges d'époque Régence et Louis XV.

Les Chaises Restauration sont à siège rond et paillé. Les Bergères à oreillers sont représentées par de rares spécimens seulement, parfois à très haut dossier; elles étaient recouvertes soit de toile genre Jouy, soit de velours d'Utrecht, soit de soierie. Le Canapé n'est pas un Meuble wallon très affirmé, encore qu'il en existe de jolis modèles.

Enfin, dans les régions françaises limitrophes, les Sièges variés s'identifient avec ceux des autres parties de la France. Les modèles flamands, souvent reproduits, ne s'y sont guère introduits, même dans le Cambrésis.

Banquette-Canapé à 4 pieds arrondis à la base et reliés par 4 longs barreaux tournés. Dossier composé de deux larges traverses, dans lesquelles s'encastrent une série de barreaux tournés. Les appuis-bras sont très inclinés vers l'avant, paraissant également supportés par deux barreaux tournés, intermédiaires, reliés au cadre du paillasson. Très curieux et simple paillasson transversal, s'accrochant et se croisant dans l'axe longitudinal du Siège,

en formant un sillon médian. De la région de Maubeuge. (Pl. 48.)

Banquette à accoudoirs, sans dossier, en cerisier, dont les 4 pieds carrés à la base, tournés à la partie supérieure et accompagnés de fuseaux tournés, forment accoudoirs. De la région de Maubeuge. (Pl. 48.)

Trois Sièges pour l'exécution desquels les artisans ont largement interprété les Sièges de style, réellement composés et soignés. Telle cette chaise rustique, à barreaux tournés, dont le dossier est un diminutif simplifié des modèles de dossiers des Meubles liégeois et flamands, alors que les autres Meubles s'inspirent davantage des modèles français. Établis dans le Roman pays de Brabant. (Pl. 48.)

Fauteuil et Chaise, d'esprit liégeois. Si les Meubles, mosans et liégeois, sont, en principe, très différents des Meubles flamands, cette distinction ne s'établit pas aussi nettement, en ce qui concerne les Sièges, qui, dans la majorité des cas, s'apparentent à telle formule plutôt qu'à telle autre. Ici, la forme des pieds, d'abord cambrés, puis verticaux, le mouvement général, permettent de les identifier comme Meubles liégeois. (Pl. 48.)

Sièges de même esprit, mais déjà d'allure plus distinguée, l'un recouvert de soieries, les deux autres cannés. (Pl. 48.)

Trois Chaises d'esprit liégeois, à motifs décoratifs variés, témoignant de la recherche habituelle dans les formes et les lignes sinueuses des dossiers; piétement cambré, simplement mouluré, ou décoré de fins motifs de sculpture. (Pl. 48.)

Siège liégeois sculpté, sur pieds cambrés, garni de tapisserie au point, de modèle élégant, vraisemblablement d'époque Régence fin de style ou Louis XV. (Pl. 48.)

Prie-Ieu en bois de chêne sculpté; cariatides d'anges a'és; guirlandes de fleurs, coquilles, lambrequins; au centre, un vase surmonté d'une flamme. Époque Louis XIV. (Pl. 48.)

Fauteuils et Chaises. Jolis modèles au dossier cintré, de forme violonnée, sculptés et garnis de

VIE A LA CAMPAGNE

tapissier au point. Époque Louis XV. (Pl. 48.) Chaises sculptées à pieds cambrés, réunis par un croisillon, et à haut dossier légèrement cintré. Ces modèles témoignent de la recherche et de la variation inépuisable dont furent l'objet les Sièges liégeois. Tandis que le premier modèle montre un dossier à barrettes sculptées, les deux autres présentent des motifs découpés, variés et sculptés. Période Régence et Louis XV. (Pl. 49.)

Chaises de même esprit, sur pieds cambrés, à croisillons curvilignes, à dossier à barres latérales droites pour la première et violonnées pour les autres. Tout en s'inspirant et même en reproduisant les mêmes lignes, les artisans liégeois se répétaient rarement dans le décor sculpté, en s'ingéniant à apporter des variantes de détail. Époque Régence et Louis XV. (Pl. 49.)

Chaises sculptées, à haut dossier droit, mais à barre supérieure et à motif d'axe découpé, reposant sur des pieds nettement cambrés, reliés par un croisillon. Époque fin Louis XIV, début Régence. (Pl. 49.)

Chaises d'époques différentes. Chaise à haut dossier, à barrettes verticales et à la barre supérieure découpée, sculptée, dont les pieds à balustres sont reliés par un croisillon. Époque Louis XIV. Chaise à haut dossier sculpté, à barrettes, à pieds cambrés, reliés par un croisillon. Époque Régence. Fauteuil entièrement en bois, à dossier sculpté, d'époque Louis XIII. (Pl. 49.)

Fauteuils en bois sculpté, reposant sur quatre pieds cambrés, accoudoirs et dossier contournés, ornement rocaille, couverture en tapisserie. Époque Régence. Remarque la membrane vigoureuse, quoique très contournée, d'un de ces Fauteuils, au dossier assez élevé et à la sculpture abondante et méplate des motifs, alors que le second modèle est à dossier assez normal et à encadrement largement évidé. (Pl. 49.)

Chaises sculptées, sur pieds cambrés, réunis par un croisillon, mais dont le motif central du dossier est, en grande partie, plein et uni, au lieu d'être largement ajouré et évidé, comme c'est le cas dans la majorité des modèles. Art Liégeois. (Pl. 49.)

Sièges d'esprit Louis XVI très affirmé. Fauteuil en bois sculpté, pieds à cannelures rudimentaires de feuilles de lauriers nouées. Sur le dossier, un médaillon à tête de profil entouré d'une guirlande de feuilles de lauriers. Époque Louis XVI. Chaise sculptée, à dossier arrondi, surmonté d'un bouquet de fleurs. Époque Louis XVI. (Pl. 49.)

Lit de repos. Il ne semble pas que l'on ait établi de nombreux lits de repos. Ceux s'inspirant des Meubles français sont parfaitement traités, et toute l'armature est nettement dans l'esprit des autres Meubles liégeois. Large membrane sculptée, souvent abondante et méplate. (Pl. 49.)

Canapé petit modèle à oreillettes, en bois sculpté; pieds cambrés; décor : rocailles, rinceaux et fleurs. Époque Louis XV. (Pl. 49.)

TABLES, CONSOLES ET TRUMEAUX.

Si les modèles de Tables, d'usage courant, ne présentent pas de caractères saillants leur permettant de se mettre en valeur parmi les autres Meubles, par contre, les belles Tables, destinées aux intérieurs bourgeois et de châteaux, ainsi que les Consoles ont été l'objet de recherches toutes particulières dans le pays de Liège. Les Tables, de caractère Louis XIV, assez rares, sont d'une massivité très marquée, dont on perçoit l'allègement à partir de la période Régence.

Il semble, toutefois, que les Tables et Consoles Régence, Louis XV, Louis XVI, s'identifient plus intimement que les autres Meubles avec les types de caractère français. La Table Louis XV, en Wallonie comme ailleurs, se caractérise par des pieds cambrés; la Table Louis XVI, par des pieds cannelés. Les Maisons cossues étaient généralement dotées de Tables rondes à allonges et à sabots carrés en cuivre. Ces Tables, en acajou, en cerisier, sont généralement d'époque Louis XVI, Directoire ou Restauration. Les Tables légères sont assez rares et surtout de style Louis XV.

Comme partout ailleurs, il existe deux types de Tables bien caractérisées dans leur composition générale : les unes, à quatre faces, dont le piètement est le même; les autres, à trois faces, destinées à être appuyées contre un mur et dont toute la recherche est surtout dans la décoration de la composition de ces trois faces. Ce sont, si vous le voulez bien, des Tables-Consoles ou des Tables d'appui. Il s'y ajoute assez rarement les Tables rondes, dites « demi-lune », lesquelles peuvent se plier, après le repas.

Enfin, viennent les Consoles proprement dites, qui, à l'encontre des Tables-Consoles, doivent être fixées à la paroi contre laquelle elles sont disposées,

car elles constituent une véritable disposition en Console. Les Tables-Consoles et les Consoles ont, comme complément, de très jolis Trumeaux et de ravissantes Glaces, à encadrement, souvent de bois doré, d'une forme légèrement élançée, au fronton toujours très découpé et ajouré.

Table à 4 faces et à dessous de marbre blanc rosé. Ce Meuble est de jolies proportions, avec ses pieds cambrés sans exagération, les chutes décoratives sur la partie bombée de ceux-ci et la mise en valeur de tout le mouvement, par une robuste moulure arrondie, partant de la base, pour se relier à la ceinture elle-même, très élégamment galbée et chantournée, ornée de motifs de sculpture très vigoureux et très saillants: nœuds de rubans, courts sarments de vignes et grappes de raisins. Cette Table, en chêne, provient du Château de Maffie, près d'Ath. (Pl. 43.)

Table à 4 faces, modèle très enlevé, au mouvement très recherché des pieds cambrés. Décor : rinceaux,

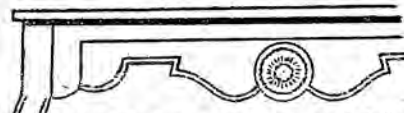


Table dont le décor paraît être une imitation simplifiée du style des Marisy. La tête est remplacée par un cercle mouluré et les palmiers par un découpage qui ne reproduit que leur contour.

coquilles, feuilles d'acanthe, rocailles, fleurs sur fond d'imbrication; tablette en marbre de Saint-Rémy. Époque Régence. (Pl. 43.)

Table à 4 faces, de grandes dimensions, à pieds cambrés; décor de coquilles, rinceaux et fleurs; tablette en marbre de Saint-Rémy. Époque Régence. (Pl. 43.)

Table-Consoles sur quatre pieds cambrés; décoration de coquilles, rinceaux; tablette en marbre de Saint-Rémy. Époque Louis XIV. Il est possible que cette Table ait été exécutée à Liège, mais elle n'apparaît pas comme caractéristiquement et typiquement liégeoise. On attribuerait plus volontiers sa provenance à un autre centre de la région mosane. (Pl. 43.)

Table à 4 faces, de forme mouvementée, à très large ceinture, dont la partie supérieure réserve de grands nus, mettant en valeur le détail de la décoration: rocailles ajourées partent surtout de la bordure de cette ceinture très ajourée et très contournée. Tablette en marbre de Saint-Rémy. Époque Louis XV. (Pl. 43.)

Table-Console, mais à 4 faces, d'aspect massif par son piètement, l'enroulement élargi, épanoui et saillant de ses pieds. En bois de chêne sculpté; décor : rinceaux, palmettes, feuilles d'acanthe, fond quadrillé fleuri. Au centre, dans une cartouche, des armoiries surmontées d'une couronne et orné de rinceaux. Époque Louis XIV, laissant apparaître le croisillon Régence. (Pl. 43.)

Table à jeu en bois sculpté, intérieur marqué. Modèle élançé, aux motifs décoratifs très saillants et d'allure assez naïve, quoique expressive. Époque Louis XVI. (Pl. 43.)

Table d'un modèle très riche et très orné; à quatre faces sur pieds contournés, reliés par un croisillon surmonté d'une corbeille de fleurs; décor : guirlande de lauriers, fleurs, perles et godrons. Époque Louis XIV. (Pl. 43.)

Table à quatre faces, pieds cambrés sculptés terminés par des griffes de lion et réunis par un croisillon. Époque Louis XIV. Remarquez la simplicité de la ceinture, d'ailleurs relativement étroite et quelque peu disproportionnée, en comparaison de la richesse du piètement. Remarquez aussi que quantité de Meubles d'esprit Louis XIV de cet ordre montrent des pieds à griffes, engageant une sphère nettement arrondie ou méplate. (Pl. 43.)

Table-Consoles d'un modèle riche, en chêne sculpté, sur quatre pieds cambrés, reliés par un croisillon; la face et les côtés sculptés à jour : décor, rinceaux, rocailles, fleurs; tablette en marbre de Saint-Rémy. Époque Louis XV. Au-dessus, amusante et fine cage d'ornement, comme on en réalisait au pays de Liège. (Pl. 43.)

Table à 4 faces dont le piètement joliment cambré, la ceinture remarquablement chantournée sont décorés du croisillon de coquilles et des autres motifs Régence. (Pl. 44.)

Table-Console de petites proportions, d'un aspect très dégagé, en bois sculpté, peinte gris et or; pieds cambrés reliés par un croisillon; décor coquilles, culots et rinceaux; tablette en marbre de Saint-Rémy. Époque fin Louis XIV, ou plus exactement début de la Régence. (Pl. 44.)

Consultez à la fin de ce Volume la liste des Numéros et Articles déjà publiés sur l'Art Rustique régional.

Table-Console à 4 pieds et à 4 faces, en bois de chêne sculpté, à décors de rocailles et de rinceaux ajourés, sur des montants ou pieds contournés, terminés par des pieds-de-biche, réunis par un croisillon, lui-même surmonté d'un vase. Tablette en marbre de Saint-Rémy. Époque Louis XV. (Pl. 44.)

Table-Console Louis XVI, à large ceinture découpée et à guirlandes; à pieds cannelés. Dessus de marbre. Au-dessus, très jolie glace, à fronton largement découpé. (Pl. 44.)

Table-Console à 4 pieds très ouvragés et reliés par un croisillon, avec un aigle aux ailes éployées au centre. Très belle ceinture à motifs à baldaquin et détails à la Bérain, avec large coquille sur la partie supérieure des pieds. Au-dessus, cartel à la mode ou d'origine française. Les pièces de ces cartels provenaient parfois de France et étaient montées et arrangées dans le pays. (Pl. 44.)

Table-Console, à 4 faces, en bois sculpté, sur quatre fûts de colonnes cannelées, surmontés de chapiteaux; pieds réunis par un croisillon; décor : cornes d'abondance, rinceaux, fleurs, rais, de cœur et perles. Œuvre du sculpteur Michel Herman. Époque Louis XVI. (Pl. 44.)

Console Louis XVI, d'un modèle ravissant et d'un travail élégant; pieds arrondis et gainés, avec croisillon de ruban; angles marqués par des têtes de bœufs; ceinture accompagnée de rinceaux, avec mouvement de guirlandes. Au-dessus, ravissante Horloge en bois sculpté, œuvre d'un artiste liégeois qui, ayant travaillé à Paris, eut plus que tout autre du pays de Liège le sentiment affiné du Meuble et des objets de style Louis XVI, qu'il composait et exécutait avec une maîtrise incomparable et une délicatesse remarquable; et console surmontée d'une glace Louis XVI, ravissante, avec son fronton aux flots de rubans développés et plissés. (Pl. 44.)

Console d'applique à un seul pied, d'un petit modèle, à la large ceinture découpée, accompagnée de guirlandes ajourées, retombant en chute sur le pied. Au-dessus, Brûle-parfum et glace Louis XVI, à haut fronton empanaché. (Pl. 44.)

Console d'applique d'un modèle ravissant, en bois sculpté à 2 pieds, contre son trumeau, formant un très beau panneau encastrant une glace, dans un cadre à décor de rinceaux de feuilles d'acanthe, fleurs et corbeilles fleuries: le tout fixé sur une partie de lambris mural, à hauteur de plafond. Époque Louis XV. (Pl. 44.)

LE BANC DES ANCÊTRES.

EN RELISANT *La Vie à la Campagne*, je trouve dans le n° du 1^{er} Février 1925 une description du mobilier Bressan, où il est question de l'un des meubles principaux dénommé l'Archebanc.

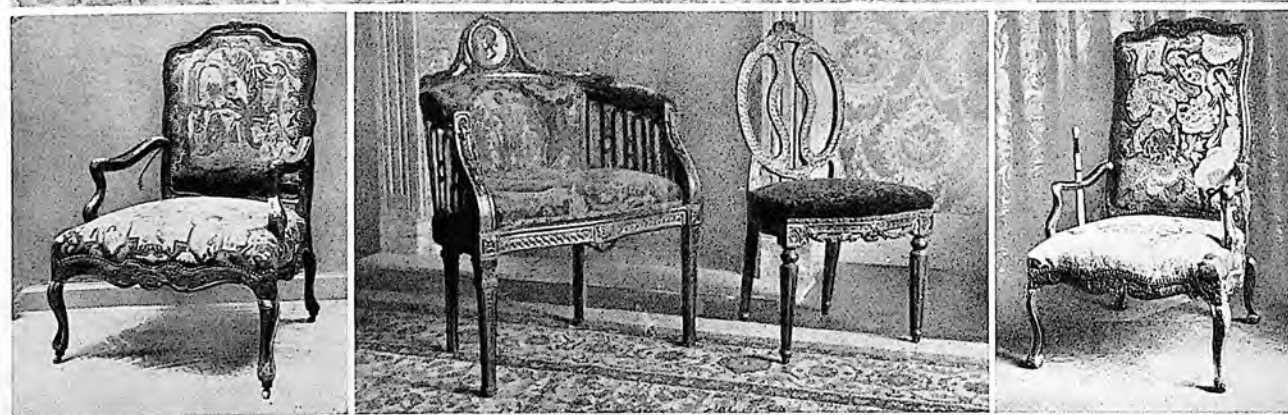
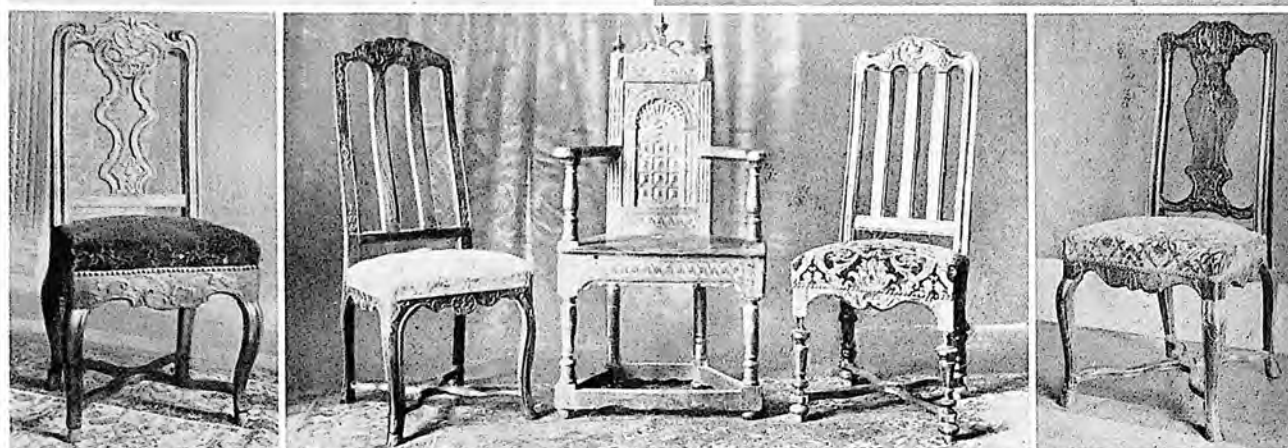
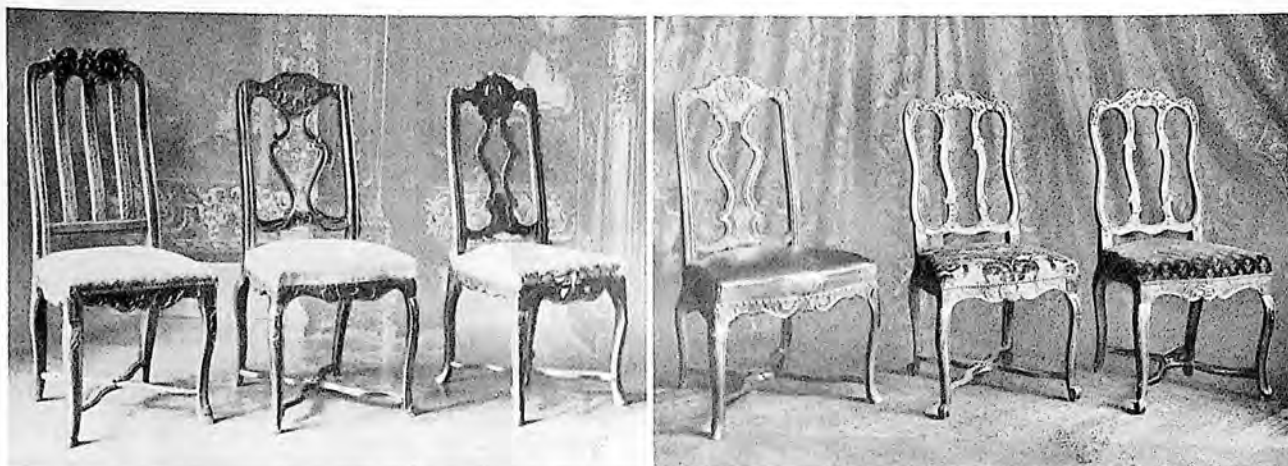
On explique dans cet article que l'Archebanc est à peu près le seul siège important du mobilier Bressan, qu'il est composé d'un coffre auquel un dossier et des appuis-bras sont ajoutés; qu'il était mis en coin de feu dans les cheminées sarasines. Qu'il était réservé aux parents, que les enfants n'y avaient pas droit et que les ancêtres surtout y passaient les jours de leur vieillesse. Du reste, un petit coffre adjoind en côté y contenait leur pipe et leurs menus accessoires de nécessaire.

D'autre part, c'était sur l'Archebanc que se traitaient les contrats de famille, et une parole donnée sur l'Archebanc était sacrée. Or, comme étymologie du mot Archebanc, *Vie à la Campagne* en rapporte deux, qui ne paraissent pas lui donner satisfaction, et cela se comprend: la 1^{re} serait que, comme dans ce coffre, on y logeait un tas de choses diverses, on aurait appelé ce coffre Arche par analogie avec l'Arche de Noé; la 2^e, ce coffre avec grand dossier et appuis-bras, dont le dessus se lève et dont le devant peut être muni de portes, s'appelle « Archebanc ». Ne serait-il pas plus logique d'admettre, étant donné le respect dont s'entourait l'usage de ce Banc réservé aux Ancêtres qui y prenaient place à tour de rôle à chaque génération, de penser que le mot Arche viendrait du mot, *Arch, arkaros* en grec, qui veut dire *ancien, archaïsme, archéologue, archives*.

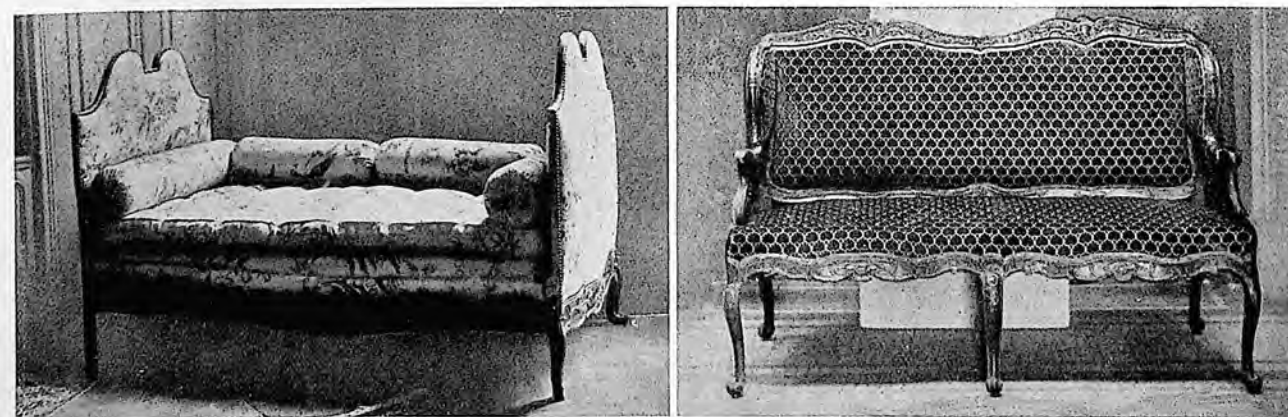
Le préfixe *arch* ou *archi* peut signifier : ancien, premier, chef, degré élevé, exemple : *archange, archétype, archéologue, archiatre, archicadémie, archidiacre, archiduc, archiprêtre, architecte*. Ce serait donc le « Banc des Ancêtres », l'Archebanc.

Maintenant nous rappelons aussi que les Hébreux gardaient les Tables de la Loi dans des Coffres appelés *Arche Sainte*. Dans ce cas, *Arche* serait similaire de Coffre. Mais le Banc des « Ancêtres », le Banc des « Chefs de famille », le Banc dont le « Degré de respect et d'élévation » en faisait un honneur pour qui était invité à s'y asseoir paraît mieux expliquer, à notre avis, le terme *Archebanc*.

R. P.



FAUTEUILS ET CHAISES. 1. Trois Chaises sculptées, à pieds cambrés, de la période Régence et Louis XV ; à M. Poncelet et à Mlle de Mélotte de Lavaux. 2. Chaises de même esprit, sur pieds cambrés, à croisillon ; à MM. Ed. Baar, Maurice Fich et Voos. 3. Chaise sculptée ; à M. Léon Ghinet. 4. Chaises l'une d'époque Louis XIV, l'autre d'époque Régence et Fauteuil entièrement en bois ; à MM. L. Baar, Etienne de Macar et à Mme de Lhoneux. 5. Chaise sculptée ; Art liégeois. 6 et 7. Fauteuils en bois sculpté ; à M. Herman Jamar. 7. Fauteuil et Chaise d'esprit Louis XVI ; à M. Jules Lamarche.



CONFORTABLES LITS DE REPOS. 1. Dans l'esprit des Meubles liégeois. 2. A oreillettes, en bois sculpté, d'époque Louis XV ; à M. Lechat-Chandoui. (Studios Vie à la Campagne.)



CARTELS, DINANDERIES, OBJETS USUELS. 1. Cartel Louis XV sur console d'applique; à M. Auguste Laloux. 2. Chandeliers d'influence liégeoise; à M. Boone. 3. Cartel en bois Louis XVI; Mus. de Donai. 4. Bouillottes en étain. 5. Plats et légumes en étain; Hôp. de Lessines. 6. Fontaine en cuivre; Musée du Cinquantenaire. 7. Plat et Hanap d'étain; Hôp. de Lessines. 8. Ecran en bois sculpté; au baron de Pitteurs de Budingen. 9. Boîte de Spa avec paysage polychrome.

PARENTÉ DES MEUBLES CAMBRÉSIENS ET WALLONS

PARTAGÉE DEPUIS LONGTEMPS ENTRE LES INFLUENCES FRANÇAISES ET WALLONNES DE PAR SA SITUATION TERRITORIALE, CETTE RÉGION, BIEN QU'ELLE DEVENUE FRANÇAISE APRÈS UNE PÉRIODE DE NEUTRALITÉ, DURANT LE MOYEN ÂGE, N'EN A PAS MOINS ÉTÉ PLUTÔT INFLUENCÉE PAR LA WALLONIE QUE PAR LA FRANCE, CE QUI EXPLIQUE LE CARACTÈRE DE SON MOBILIER.

LE CAMBRÉSIS, durant tout le Moyen Age (et le second caractère a subsisté), était non seulement un pays frontière et neutre, mais encore, dès cette époque, le lieu où passait la principale route faisant communiquer la France avec les Pays-Bas et la vallée du Rhin moyen et inférieur (cette route est encore suivie de nos jours par les voies ferrées Paris-Bruxelles et Paris-Cologne, sauf une légère variante par Le Cateau au lieu de Cambrai). C'était donc fatalement le lieu de rencontre de deux peuples, la région où leurs influences se trouvaient rivales, et la chose est sensible dans les productions artistiques locales.

INFLUENCE PRÉDOMINANTE. Lorsque, à la suite du traité de Nimègue (1678), cette région cessa d'être neutre et pays frontière (les limites territoriales de la France étant reportées où elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire à 40 km. plus au Nord), une influence française intégrale ne s'imposa pas néanmoins, et même la réussite à Paris de deux Cambrésiens, les frères Marsy, ne paraît pas avoir exercé une portée immédiate.

Au contraire, l'influence wallonne continue à prévaloir. Ce fait s'explique par la situation d'« archevêque étranger », comme on disait autrefois, que garda son prélat. N'entendez pas par là que celui-ci était étranger, car Fénelon et ses successeurs furent des Français de pure race; mais, leur diocèse n'ayant pas changé de limites, malgré le déplacement de la frontière politique, continuait à s'étendre sur une partie des Pays-Bas, donc à l'étranger, et de ce fait un clergé, en majorité wallon, était attiré à Cambrai pour s'y instruire ou y traiter ses affaires. Le désir de lui plaire, afin d'avoir sa clientèle, suffit à expliquer les reminiscences wallonnes qui ne cessèrent pas de se manifester dans la production artistique locale.

MEUBLE BOURGEOIS. Le Meuble bourgeois (Meuble de luxe) est celui qui reflète le mieux les fluctuations du goût local et les influences rivales. Au XVI^e siècle, le duc d'Anjou, frère d'Henri III (1568), se déclara protecteur du Cambrésis et fit décorer, par d'excellents Artistes tourangeaux, le Logis où il descendait lors de ses passages à Cambrai.

Le Musée de la ville conserve deux Meubles évidemment influencés par cette voie : 1^o la Table du Conseil de l'Hôpital Saint-Julien, dont les pieds reposent sur des lions accroupis (style régional), mais qui sont ornés verticalement de statues et guirlandes dans le style de la Renaissance française; 2^o un Bahut à Dressoir, dont la ligne générale est de style régional, mais dont les panneaux ont des médaillons à portraits, de la Renaissance française, et les montants sont revêtus de cariatides à l'italiennes.

Au XVII^e siècle, sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, le prestige de Rubens, qui influença jusqu'à l'Art parisien, fit prédominer, en Cambrésis, le style des Pays-Bas. Rubens avait mis à la mode une décoration assez lourde, à moulures à gros relief, accompagnées d'angelots et de guirlandes de fruits, concurrentement avec le vieux motif local de la tête de lion, tenant un anneau dans sa gueule, et, pour la décoration des appartements, des Cabinets à marqueterie d'ébène et d'écaille rouge, imités d'Italie, dont le grand centre de fabrication était Anvers, sa patrie.

Le Meuble Cambrésien se ressent de cette époque; deux sortes d'Armoires en sont issues. 1^o Armoire à deux corps, imitée, pour la décoration des panneaux, des Cabinets d'écaille, avec remplacement de la marqueterie par des dessins analogues exécutés au moyen de moulures saillantes. 2^o Bahut bas à 3 portes, dont les montants portent des angelots musiciens, et les panneaux des arabesques assez lourdes, parfois des paniers de fruits et des têtes d'ange en relief (d'influence flamande

évidente). Ces Bahuts paraissent cependant être les plus spécifiquement cambrésiens et avoir été, en tous cas, les plus appréciés, car ils sont à la fois les plus nombreux et les seuls reproduits dans le Meuble campagnard. Ils semblent être sortis de l'atelier cambrésien des Marsy, dont le fondateur, Gaspard Marsy, vivait dans la première moitié du XVII^e siècle.

ÉCOLE DES MARSY. Les fils du premier directeur de l'atelier cambrésien des Marsy, Gaspard et Balthazar Marsy, ayant été appelés à Paris, où ils collaborèrent à la décoration de la galerie d'Apollon au Louvre, de la porte Saint-Martin, du Château de Versailles, etc., et où ils devinrent professeurs à l'Académie des Beaux-Arts, s'acquiescent une véritable célébrité. Leurs cartons, pieusement gardés par l'atelier cambrésien, fixèrent le style de celui-ci, qui, jusqu'à sa disparition, à la Révolution, en répéta inlassablement les motifs favoris. Contrairement à l'opinion courante, cet atelier ne paraît donc pas avoir imité le style Louis XIV, mais plutôt avoir influé sur le style parisien par ses représentants Gaspard et Balthazar.

Même dans ses déformations successives, le style des Marsy resta fidèle à la tête laurée (dégénérescence de la tête de chérubin bouclé, que le père Gaspard Marsy mettait partout), à la grande palme, à la coquille régulière (que ne détrôna jamais la coquille inégale du style rococo), aux enlacements en forme de double L à la base entrelacée.

En revanche, l'influence wallonne y adjoignit, de bonne heure, les branches de fleurs naturelles, caractéristiques du style liégeois. La porte de l'Hôtel Cotteau, à Cambrai (1750), en fournit un exemple type. Enfin, sur la fin du XVIII^e siècle, un style plus nettement wallon, tout à fait dégagé de l'école des Marsy, se fait jour, et en même temps on trouve l'imitation simplifiée du style Louis XV, preuve de la persistance de la rivalité des deux influences wallonne et française.

MEUBLE CAMPAGNARD. Loin en arrière, à tous égards, le Meuble campagnard a suivi, en le simplifiant, le style du Meuble bourgeois. Au XVII^e siècle, on trouve des Bahuts de facture grossière avec arabesques, têtes de chérubins et angelots musiciens; ce sont les *Armelles à paparis* (Armoires à poudards) du langage paysan, imitées des Bahuts bourgeois.

Au XVIII^e siècle, ce type se simplifie : les angelots musiciens (les poudards) disparaissent; les panneaux ne conservent que les moulures à gros relief, mais les tiroirs sont encore décorés de têtes d'anges ou de lion avec arabesques. Parfois, sur le panneau, on sculpte des vases de fleurs ou même un sujet plus compliqué. Sous l'influence wallonne, les écoinçons se couvrent de branches de fleurs naturelles; par contre, il ne semble pas que cette décoration ait été reproduite sur les panneaux. Les « Telliers », aux vantaux de portes simplement moulurés, ou ornés de quelques fleurettes, dans l'esprit wallon, présentent d'autres exemples. De même, sur la ceinture d'une table (qui apparaît comme une imitation simplifiée du style des Marsy) et dont la tête centrale est remplacée par un cercle mouluré et les palmes par le découpage de cette ceinture, qui ne reproduit qu'un des contours. D'ailleurs c'est le style simplifié, dépouillé, à simples moulures sans sculptures florales, qui a seul persisté, au XIX^e siècle, chez les menuisiers de village. H. BOONE.

PARTICULARITÉS SAILLANTES.

Ainsi que M. Boone vous l'expose, le Cambrésis, peut-être plus que les autres régions, fut soumis à des influences multiples d'intrusions, de rayonnement et de dispersion. Petit État neutre et de jonction, il fut le lieu d'échanges entre des pays en guerre. Selon les périodes, ses productions étaient influencées par des directives provenant des Pays-Bas,

au XVII^e siècle en particulier, des Flandres, du Pays de Liège, de la Région mosane, du Brabant, du Hainaut; ou bien, elles l'étaient par celles de Paris, au XVIII^e siècle surtout, de l'Île-de-France, de la Picardie, de l'Artois.

La Renaissance flamande, plus tardive que la Renaissance française, se manifesta, très tard, au XVII^e et au début du XVIII^e siècle. Puis ce fut l'influence liégeoise et du Hainaut et, presque simultanément, l'influence française, au début surtout, avec un retard, un décalage d'une centaine d'années.

Là comme ailleurs, il se produisit des retours. C'est ainsi que les descendants de ceux des Marsy qui exécutèrent des travaux de décoration à Cambrai eurent leur heure de célébrité à Versailles. Cette célébrité acquise fut aussi exploitée par les membres de leur famille, plus jeunes, qui utilisèrent les cartons et associèrent, dans des compositions de leur cru, des éléments Louis XIV empruntés à ces cartons, à ces poncefs, 50 à 100 ans après. Remarquez aussi que telles sculptures architecturales de décors de portail, notamment, sont des amalgames de motifs traités comme s'ils l'étaient dans le bois.

C'est ainsi qu'à côté de tels Meubles d'esprit ou de transposition, nettement flamands, la pénétration se faisait vraisemblablement par l'Escaut. C'est le cas de telles importantes Potières ou Barres à pots, qui ne sont autres que l'Archelle flamande, des Bahuts de la Renaissance flamande et plus tard du décor à la Rubens, avec les têtes d'anges, les têtes de lions à anneaux, les torsos de bébés, traités comme des grotesques aux jambes et aux bras absents, ces derniers remplacés par un enroulement comme ceux des chapiteaux.

Les autres Meubles témoignent de l'influence nettement wallonne, alors que d'autres encore prennent leurs formes, leurs lignes, leurs ornements, dans les productions de Paris. Tout cela, bien entendu, interprété avec l'esprit de terroir.

Les Meubles rustiques, paysans, offrent des similitudes frappantes avec ceux de l'Avesnois, de la Picardie, de la Thiérache, encore que les conditions de milieu et de productions ne soient plus exactement les mêmes. Tout me porte à croire, ainsi que je le souligne par ailleurs, que le type de ces Meubles français a été reproduit en Belgique sous un autre nom. Non pas qu'il y eût copie, mais parce qu'ils étaient destinés aux mêmes utilisations. C'est le cas de l'Égouttoir, ou Tellier. Les mêmes besoins, les utilisations similaires, ont fait et font établir des Meubles d'usage domestique et professionnel, dans le même esprit. L'Égouttoir est dans ce cas; c'est le même que celui de l'Avesnois, le Siège de la Picardie, l'Égouttoir de la Haute-Picardie, de la Normandie, surtout celui du Cotentin.

Ce Meuble, en effet, présente des liens communs avec le Siège, avec toutefois la différence suivante : le Siège est, un principe, flanqué d'un corps plein sur un côté, ou de deux corps pleins latéraux, de part et d'autre de la niche. Le centre constitue donc une niche verticale, couronnée ou non par des tiroirs. Au contraire, le Tellier forme une vaste Niche-Égouttoir, sur toute la longueur du Meuble, et est couronné parfois par une tablette ou par un corps plein. Il constitue généralement un Meuble oblong. Sans doute, en raison du voisinage de l'Île-de-France, qui tendait à l'affinement de chaque chose, le Siège, d'ailleurs établi en beau Merisier, fut l'objet de recherches décoratives très affirmées, dont le Tellier de l'Avesnois et l'Égouttoir du Cambrésis ne fournissent pas de répliques. La silhouette de ces deux Meubles est également différente. Alors que le Siège reste, en quelque sorte, un Meuble rustique et d'usage courant mais aussi un Meuble de présentation à « hauteur d'appui », de forme oblongue et qui tend à s'effiler en longueur, un peu à la façon de la Traite ou Banc de Ménage Picard, le Tellier tend plutôt à s'élever en hauteur, même dans les modèles à trois portes et ne donne pas l'impression d'une silhouette en longueur.



MARQUES DE POTIERS. 1. Marque du potier althois Antoine Delwarde. 2 et 3. Marque du potier althois J. Delwarde (rose couronnée). La couronne de la rose n'est plus visible sur l'assiette sur laquelle a été prélevée cette marque. 4. Marque du potier althois Antoine-Joseph Muscur. 5 et 6. Marque du potier althois J.-B. Levant. 7 et 8. Marque du potier tournaisien M. Boisacq (couronne de la rose effacée).

Portail de l'Hôtel Cotteau, à Cambrai. Le portail de l'Hôtel Cotteau témoigne de l'influence française des Marsy, mais en même temps d'une sorte de déformation. La très vaste gorge du tympan argué de la voûte montre un très bel épanouissement d'une coquille stylisée, dont les rayons sont considérablement amplifiés. Par contre, la tête clef, centre de cet épanouissement des branches de la coquille, est, ici, toute menue. Il en résulte un hors d'échelle. De plus, les ornements qui rejoignent les pieds-droits de la porte, d'influence liégeoise, sont mièvres et menus. (Pl. 9.)

Béguinage cambrésien. Les Béguinages, si célèbres en Belgique, eurent aussi leurs correspondants en France. Ceux-ci demeurent, mais dans un caractère tout différent. Cambrai possède plusieurs de ces Béguinages. Voici la cour de l'un d'eux, dont les Maisons basses, à longs toits, aux fenêtres cintrées, s'agencent, pour celui de St-Vaast, dans une vaste cour compartimentée en Jardin rustique. (Pl. 9.)

Façade de Béguinage, à Cambrai. Rien, à première vue, n'indiquerait qu'il s'agit là d'un Béguinage, le Béguinage Notre-Dame, si vous ne lisez, sur une plaque apposée au-dessus de la porte basse, surmontée d'une baie en imposte: « Béguinage Notre-Dame, doté en 1636 par Marie Laloux, veuve d'Adrien Gérard Delle. » Cette façade à pignon très simple, sur rue, construite en brique et pierre, est à 3 étages, le dernier très mansardé; les fenêtres du 1^{er} étage, assez surbaissées, sont séparées par d'étroites parties pleines. La porte d'entrée, surbaissée, semblerait indiquer que des remaniements ont été faits dans cette façade. (Pl. 8.)

Porte à 3 arcades, couronnée d'une balustrade, de l'Ancien Palais des Archevêques de Cambrai. Les motifs décoratifs qui se multiplient sur les tympans des arcades sont de Marsy. Ils ont, pour la plupart, servi d'éléments, dans la composition des Meubles et surtout des Dresses de cette région. Les têtes notamment ont constitué chacune le motif essentiel central du couronnement des Meubles. (Pl. 9.)

LES CORPORATIONS DE POTIERS.

A quelle discipline devait se soumettre l'apprenti, et comment ces artisans protégeaient leurs œuvres.

LES DIFFICULTÉS que l'apprenti avait à vaincre pour passer maître (long apprentissage, conditions spéciales à remplir, exécution d'un chef-d'œuvre devant être accepté par toute la corporation, etc.) devait contribuer à encore à donner à l'Artisan une solide opinion de son métier. Ne vous étonnez donc pas si, comme vous allez le voir, il tenait tant à ce que ses œuvres aient toutes marques voulues pour en établir rigoureusement l'authenticité.

Règlement des corporations. Dans un article fort intéressant sur les potiers d'étain que nous résumons, M. Haudenard nous expose le fonctionnement des corporations de ces artisans.

Jadis, les potiers d'étain d'une même localité étaient réunis en une confrérie. Ces confréries avaient des statuts comportant des obligations religieuses, telle l'existence à la messe le jour de la fête patronale, telle encore la participation à la procession de la paroisse et aux funérailles des confrères; mais, ces statuts avaient surtout pour but de réglementer étroitement le métier, fixant les devoirs professionnels des maîtres, réglant l'apprentissage, prévoyant diverses taxes et amendes.

Le corps de métier était dirigé par 2 membres élus; c'était, à Namur, le doyen et le maître; à Mons, les connétables. A Namur, la durée de l'apprentissage était de 5 ans chez le même maître; l'apprenti devait payer la première année 3 florins, l'un pour S. M., un autre pour les échevins, le troisième pour le corps, en outre, douze sols pour le doyen et le maître et 3 autres pour leur valet, homme à leur disposition pour les corvées et no-

tamment pour appeler les membres aux assemblées.

Le maître devait répondre du paiement de ces droits pour son apprenti, ou bien il renvoyait celui-ci après six semaines d'essai infructueux. Si le maître et l'apprenti avaient quelque sujet de se plaindre l'un de l'autre, c'était au doyen et au maître du corps de juger le différend. Pour arriver à la maîtrise, l'apprenti, après avoir communiqué aux doyens et maître du corps son acte de baptême et un certificat attestant qu'il était bourgeois de la ville, était admis au chef-d'œuvre. Les chefs de métier fixaient cet ouvrage et en surveillaient l'exécution. Une fois achevé, le chef-d'œuvre était soumis à la corporation qui l'acceptait ou le refusait.

A Mons, la durée de l'apprentissage était de 4 ans. Pour être reçu maître, l'apprenti devait s'adresser aux connétables qui lui désignaient la prise à faire comme chef-d'œuvre et l'endroit où serait exécuté celui-ci. Le chef-d'œuvre accepté par tous les confrères, l'apprenti payait son droit de maîtrise de 30 écus et 8 livres pour ouvrir boutique.

En résumé donc, écrit M. Haudenard, tant à Namur qu'en Hainaut, l'étainier n'arrivait à la maîtrise qu'après un long apprentissage chez un même maître et l'exécution du chef-d'œuvre qui devait être accepté par toute la corporation.

Contrefaçon impossible. Voici, poursuit M. Haudenard, quelles étaient les mesures prises pour contrôler les ouvrages d'étain et convaincre de malfaçon un commerçant peu honnête. « Les diverses pièces portaient obligatoirement un poinçon variant suivant la qualité du métal. Chaque maître devait, en outre, y apposer sa marque particulière. Celle-ci devait être frappée sur une plaque d'étain conservée dans le coffre du métier: à Namur, il était défendu aux maîtres de prêter leurs marques, et, à la mort de l'un d'eux, ses marques devaient être portées au doyen et au maître du corps: elles étaient alors détruites, et il en était fait mention au registre de la confrérie. En Hainaut, une empreinte sur plomb des marques devait être aussi déposée au greffe de la police.

Dans le but encore d'éviter les fraudes, la charte de Mons faisait obligation aux connétables de visiter toutes les boutiques de la ville au moins quatre fois l'an en dehors des inspections qu'ils devaient faire dès qu'ils étaient avisés d'un abus ou qu'ils avaient des soupçons. En outre, chaque fois que le doyen du métier d'une ville ou d'un bourg du Hainaut les en priait, ils devaient répondre immédiatement à cet appel pour exercer le contrôle demandé. Leur juridiction s'étendait à Ath, à Chièvres, à Saint-Ghislain, à Soignies, Braine, Hal, Roux, Binche, Beaumont et Chimay, si tant est qu'il y eut des étainiers dans toutes ces localités. La charte de Namur ne comportait pas de telles clauses. »

Différentes marques. M. Haudenard nous indique maintenant comment se reconnaissaient les diverses espèces d'étain. « En Namurois, poursuit-il, le fin étain d'Angleterre, qualité introduite au début du XVIII^e siècle, devait être marqué de deux grandes roses couronnées des armes de la ville, du nom du maître et de l'année de l'ouvrage: il se reconnaissait par une touche claire. Le fin étain, déjà travaillé aux XVI^e et XVII^e siècles, se reconnaissait par une touche un peu plus grasse que l'étain d'Angleterre: il était marqué d'une petite rose couronnée des armes de la ville, de la marque de l'ouvrier et de l'année. La marque du fusil et du lion avec le nom du maître et la date de l'année était réservée à la qualité dite de tiercy, qui se reconnaissait par la touche claire et une petite fleur blanche au milieu: enfin la fleur de lis ne pouvait être marquée que sur l'ouvrage clair. La petite rose dont il est parlé ci-dessus avait environ un centimètre; la grande rose était deux fois plus grande que la petite.

Les étains travaillés en Hainaut étaient, d'après les statuts de 1758, l'étain d'Angleterre, le fin étain à la rose, le petit étain.

L'étain d'Angleterre ne pouvait comporter que 2 livres de fin cuivre rouge pour 100 livres d'alliage; les ouvrages qui en étaient faits devaient être clairs de touche sous le fer, sans griser; ils étaient poinçonnés de la grande rose couronnée avec ces mots en dessous: Étain sonnant; ils portaient en outre la marque du maître et du lieu.

Le fin étain à la rose ne pouvait être allié que de 3 livres de plombs et de 2 livres de fin cuivre rouge par 100 livres d'étain d'Angleterre pur. Il portait les mêmes marques que le précédent, à l'exception toutefois des mots « étain sonnant ».

Enfin le petit étain était composé d'une livre de plomb sur 5 livres d'étain d'Angleterre pur. Les objets fabriqués un petit étain ne pouvaient pas être marqués à la rose; les potiers montois devaient y mettre le poinçon de la ville portant le petit château.

La vaisselle plate, faite d'étain fin d'Angleterre ou d'étain à la rose, devait être battue ou forgée au marteau; celle en petit étain devait se faire au tour. A Tournai, la grande rose indiquait un composé de 96 parties d'étain pour 4 d'alliage; la petite rose, 85 de pur pour 15 d'alliage.

CARTELS-DINANDERIES, ÉCRAN.

Cartel sur Console d'applique, décoré au vernis de bouquets de fleurs sur fond vert, garni de bronzes ciselés et dorés. Époque Louis XV. Les éléments de Cartels étaient parfois importés de France, parfois composés dans la région mosane, mais, en général, les cadrans étaient faits en série et dimensionnés aux différents types de Cartels. (Pl. 56.)

2 Chandeliers établis vers 1750. A gauche, modèle Louis XVI français. A droite, modèle Louis XV, d'influence liégeoise. Les mêmes motifs sont employés, mais nettement transposés, ce qui montre, en même temps et quelque peu, le décalage qui s'est produit dans le pays mosan. (Pl. 56.)

Cartel en bois Louis XVI, largement traité, peint en vert et doré, avec, dans le haut, un trophée des attributs de la musique. (Pl. 56.)

Fontaine-Lavabo en cuivre, beau et important travail de Dinanderie, composé d'un large bassin en cuivre repoussé et du réservoir-fontaine. (Pl. 56.)

Écran en bois sculpté. Bien que l'on n'ait pas établi quantité de petits Meubles dans la région liégeoise, on a, cependant, exécuté de ravissants paravents et des Écrans, dans lesquels vous retrouverez les éléments décoratifs des Meubles et surtout des Sièges. Ce modèle est à double face, sous vernis: feuille en tapisserie au point: décor: coquilles, feuilles d'acanthe. Époque Louis XIV. (Pl. 56.)

Boîte en bois et vernis de Spa, de la période romantique, avec paysage polychromé. (Pl. 56.)

MEUBLES MOSANS SOUS VIEUX VERNIS.

SI VOUS VOYEZ aujourd'hui quantité de Meubles liégeois, mosans, en chêne clair ou peu teinté et ciré, considérez qu'ils ne se présentent plus sous leur aspect primitif. Il s'agit là de Meubles qui ont été décapés, potassés, brossés, lavés, tant les maîtres de Maisons belges ont un goût spécial pour la netteté. Mais cela fait paraître ces Meubles trop neufs, et vous pourriez croire que quantité d'entre eux ont été travaillés, retouchés, truqués.

Or, les Meubles mosans, liégeois et même du voisinage de la frontière (Maëstricht, Verviers, Malmédy, etc.) étaient recouverts d'un vernis qui, avec le temps, a pris une patine au ton bronzé ou de miel roux, qui les fait apprécier tout particulièrement des amateurs. Sous cette sorte de revêtement protecteur, les arêtes vives des détails décoratifs se sont visuellement assouplies, comme c'est le cas pour celles des Meubles cirés, qui se sont adoucies, arrondies par l'usage et surtout par le frottement du chiffon et de la brosse, que nécessite leur entretien.